

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35  
Rédaction

Après sept années d'âpres marchandages

## Les accords SALT-II sont signés

Avec une accolade et deux baisers, les présidents Jimmy Carter et Leonid Brejnev ont mis fin à sept années d'âpres marchandages et ont signé les accords SALT-II, destinés à freiner la course aux armements.

Sous les applaudissements et les encouragements des dignitaires rassemblés dans la salle de bal blanc et or des Habsbourg, les deux chefs d'Etat se sont serrés la main. Puis M. Carter, qui vient de passer quatre journées à discuter avec le dirigeant soviétique, s'est spontanément approché de M. Brejnev pour lui donner l'accolade. Les deux hommes se sont embrassés sur la joue.

### L'OPPOSITION DES SÉNATEURS

Toutefois des épreuves plus sévères attendent le président Carter. Le document qui limite le nombre des missiles et des bombardiers à longue portée jusqu'à la fin de 1985 doit être présenté au Sénat américain devant lequel M. Carter devait prendre la parole dans la soirée. Or plusieurs sénateurs, et non des moindres, ont manifesté leur opposition à cet accord.

« Nous ne pouvons interrompre ou mettre en danger le processus » de la limitation des armements, a déclaré M. Carter après la signature. Ces propos visaient les sénateurs qui doivent examiner les 73 pages de ce texte ardu, capital pour le maintien des grands équilibres mondiaux et pour la paix.

### LA CÉRÉMONIE

Les deux hommes ont pénétré dans la salle décorée de miroirs à exactement 13 heures puis ils se sont assis en silence et, dans le ronronnement des caméras et les dé clics des appareils photo, ont signé les textes rédigés en russe et en anglais contenus dans des pochettes aux reliures rouge et bleu.

► Suite en dernière page



Le moment historique de la signature du traité. (bélino AP)

## Suisse : levée immédiate de l'interdiction de vol des DC-10

Hier soir, l'Office fédéral de l'aviation civile a annoncé la remise en vigueur avec effet immédiat, des certificats de navigabilité, et l'admission à la circulation des avions de type DC-10-30 immatriculés en Suisse. Cette décision intervient après la réunion, hier à Kloten, des représentants de 13 compagnies aériennes européennes et des autorités de l'aviation civile des pays concernés.

Cette conférence « technique spéciale » à laquelle participaient également des représentants de l'Administration américaine de l'aviation civile, en tant qu'observateurs, et du constructeur de l'avion, l'entreprise américaine McDonnell-Douglas, a annoncé hier soir également avoir élaboré un programme de contrôle et d'entretien des DC-10. Les résultats de ces dis-

cussions « ont montré qu'aucun motif d'ordre technique ne s'oppose à la reprise de l'exploitation de ces appareils, pour autant qu'un programme d'entretien et de contrôle précis soit exécuté », indique pour sa part l'Office fédéral de l'aviation civile dans un communiqué. La décision de l'Office fédéral de l'aviation civile contiendrait les prescriptions requises à cet égard.

Pour le moment, indique enfin le communiqué, ces avions ne sont pas encore admis sur les aéroports américains. Des représentants américains de l'aéronautique « auraient déclaré hier qu'en cas de décision favorable à Zurich les DC-10 des compagnies européennes pourraient survoler les

Etats-Unis, mais ne pas y atterrir.

Il faut enfin noter que la décision suisse ne s'applique qu'aux avions de type DC-10-30 employés en Europe. On se souvient que les fissures découvertes sur des DC-10 l'avaient été sur des avions de compagnies américaines employant des DC-10-10. On ignore pour le moment quand l'interdiction de vol des DC-10 sera levée aux Etats-Unis. M. James King, président du Bureau national de sécurité des transports, a déclaré hier devant une commission du Congrès américain que l'enquête sur la catastrophe du 25 mai à Chicago se poursuivait et que certains points demandaient encore des éclaircissements. (ats)



DC-10 au repos forcé à Kloten. (bélino AP)

Des avions (au Bourget) aux engins (Satory)

## Armes françaises : formidable vitalité

Sur l'immense camp militaire de Satory, dans la campagne versaillaise, s'est ouverte hier la plus grande vente mondiale. Ni Sotheby, ni Christie's, ni le Groupement des commissaires priseurs parisiens n'en sont à l'origine : elle est mise sur pied par la division de l'armement du Ministère de la défense nationale dont les vendeurs de choc proposent et font la démonstration du matériel militaire français à une multitude de délégations d'acheteurs potentiels, qui peuvent aussi bien agir au nom de pays que de sociétés privées. Sur les bosses du terrain, c'est une guerre simulée en micro climat qui est restituée pour faire la preuve des qualités d'efficacité des chars, transports de troupes, canons, engins et autres créations des arsenaux de l'Hexagone dont le succès se maintient sur les marchés étrangers.

La division de l'armement, qui organise ce super-marché aux armes, est l'un des éléments moteurs de l'industrie d'exportation française. Les hommes qui y appartiennent, les

cadres qui la dirigent, sont à l'image du général Hugues de l'Estoire, ancien responsable de ce service, passé maintenant chez Dassault : à la fois érudits en stratégie moderne et au fait des technologies les plus évoluées. Galonnés, mais formés aux Hautes Ecoles. C'est à cette condition d'association que l'on parvient à vendre ce que le génie peut inventer. A force de dire que les Français savaient créer, mais pas concrétiser, innover, mais pas vendre, c'est carrément l'Etat qui a relevé le pari.

De notre envoyé spécial  
J. A. LOMBARD

C'était sous de Gaulle. Et depuis, l'industrie des armements a connu une ascension et une vitalité à nulle autre comparable si l'on tient compte de ses moyens somme toute limités.

Pour le Trésor français, ces méthodes modernes de commercialisation sont sources d'énormes profits. Inutile de dire que si les budgets peuvent être rognés lorsqu'il s'agit de développer un

projet, les VRP de l'Etat ont eux toute latitude et tout pouvoir de s'adapter aux conditions particulières des marchés. On ne mégotte pas, surtout lorsqu'on ne mégarde pas, surtout lorsqu'on ne mégarde pas, surtout lorsqu'on ne mégarde pas...

En une bonne décennie, la France est devenue le troisième exportateur d'armes de la planète. Cela tient tout autant aux qualités des produits qu'à la façon de les placer. Dans ce gâteau, dont l'Etat se nourrit de larges tranches, l'industrie aéronautique entre pour une part essentielle. Aussi, ce sont un peu les mêmes qui ont fait quelques pas pour aller du Bourget au camp de Satory.

Pendant deux semaines, le Salon international de l'aéronautique du Bourget, organisé tous les deux ans par le GIFAS, a en effet été le centre d'attraction européen. Inauguré par le président Giscard d'Estaing, honoré de la présence de tout ce que le pays compte comme personnalités de la politique et des affaires, il a vu défiler dans ses stands quantités de représentants du monde de l'aviation qui y ont traité une fois de plus des contrats pour plusieurs dizaines de milliards.

« Nous saluons l'évolution qui s'accomplit ainsi dans nos institutions et dans notre législation, car elle ne peut que renforcer le droit des personnes à une meilleure protection de leur sphère individuelle face à une administration dont, en raison du développement de la civilisation et aussi par la force des choses, la complexité va grandissante. »

L'origine du projet dorénavant mémorable remonte au 19 mai 1970. Date à laquelle le député socialiste Raymond Spira, qui a renoncé depuis à son mandat parlementaire en raison de son élection à la Cour de cassation pénale, déposait, avec dix cosignataires, une motion ayant la teneur suivante:

« Au fur et à mesure que la législation s'étend, l'administration empiète de manière croissante dans la vie privée des citoyens. Depuis fort longtemps, il est apparu nécessaire de mettre à la disposition des justiciables des juridictions indépendantes chargées de trancher les litiges opposant les administrés aux organes des administrations cantonales et fédérales. »

Des tribunaux administratifs existent dans plusieurs cantons, rappelle le motionnaire, de même que la juridiction administrative fédérale vient d'être entièrement réorganisée. Par contre, « dans le canton de Neuchâtel, aucune instance cantonale unique n'assure la fonction de juridiction administrative, »

► Suite en page 7

### OPINION

## « SALT » qui peut...

« SALT-2 », c'est signé. Personne ne dit « ouf ! ». Tout le monde ou presque pense que ces accords sur la limitation des armements stratégiques valent mieux que rien.

1972, sommet de Moscou: Brejnev et Nixon signent les « Principes fondamentaux des relations entre l'URSS et les USA ». L'humeur est à la détente autour d'une réduction des armements nucléaires et d'une « coopération mutuellement avantageuse ».

1974, sommet de Vladivostok: Brejnev et Ford signent un pré-accord sur un nouveau plafond provisoire des armements stratégiques.

1979, sommet de Vienne: Brejnev et Carter signent, enfin, les accords « SALT-2 ».

L'accord intérimaire préalable à Vienne arrivait à échéance le 3 octobre 1977. L'atmosphère était à la méfiance. Les relations soviéto-américaines étaient au plus bas. De fait, les Soviétiques montraient peu d'empressément, ils voulaient prendre la mesure de ce nouveau président américain qui se faisait le champion des droits de l'homme.

La doctrine Kissinger, qui avait prévalu jusqu'alors était simple: détente ou guerre nucléaire, plus brutalement, la force comme élément-clé de la dissuasion. Nombre de membres du Sénat américain n'ont pas abandonné cette doctrine.

Avec les successeurs de Nixon-Kissinger, le tandem Carter - Brzezinski, la toile de fond change. On opte pour la détente avec un « mais » de taille, « mais » une détente globale en liant l'économie, la politique, la stratégie et la culture avec en prime le respect des droits de l'homme.

Pour le conseiller polonais de Carter, l'hostilité idéologique devait aussi être déposée au vestiaire, car « cela est en contradiction avec l'esprit de la détente et constitue une menace dirigée contre elle ».

Si, de part et d'autre, on a mis une légère sourdine aux passes d'armes idéologiques, personne n'est dupe, il ne s'agit que d'une sourdine. Et puis nécessité oblige, il faut tout de même un minimum de cohérence dans les attitudes quand on commerce ensemble.

Après l'accord commercial signé à Moscou, en 1972 entre les USA et l'URSS, les échanges se sont intensifiés jusqu'en 1974 où le Kremlin a pris ombrage de la décision du Congrès américain de mettre des conditions au développement du commerce Est-Ouest, suite à un amendement Jackson - Vanick sur l'émigration et celui de Stevenson sur les crédits d'exportation.

Le total des importations soviétiques de produits américains de 1.195 milliards de dollars de 1973 a chuté à 607 millions en 1974. Mais, comme partout, le Kremlin propose et le ciel dispose: les inondations des cultures céréalières soviétiques ont amené Brejnev à tempérer sa susceptibilité. En 1975 les USA exportaient à l'Est pour 1.833 milliards de dollars (dont plus de 60 pour cent de produits céréalières) et une seconde mauvaise récolte portait à 2.300 milliards de dollars le montant des échanges des USA en URSS en 1976, contre... 220 millions d'URSS aux USA. Brzezinski avait de bonnes raisons de promouvoir l'idée d'une détente globale, la facture céréalière de 1979 ne peut que le conforter dans sa théorie.

Il convient donc de ramener l'importance de la signature des accords « SALT-2 » à ce qu'elle vaut dans le cadre d'une pesée d'intérêts réciproques.

Le « pouvoir atomique » détenu tant à Washington qu'à Moscou est le pouvoir de l'angoisse, pas celui de la confiance.

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA  
 TURE - JEUX  
 EDUCATION - MODE - JEUX  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA  
 TURE - SCIENCES - CUISINE  
 EDUCATION - MODE - JEUX  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA  
 TURE - SCIENCES - CUISINE  
 EDUCATION - MODE - JEUX

## Pensée

Il vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de condamner un innocent.

Voltaire

## Quinzaine italo-suisse

### Les Colombaioni ou le rire universel

« Jusqu'à présent, on a parlé et on a rigolé ; c'était la Commedia dell'Arte comique. Maintenant nous allons passer à la Commedia dell'Arte classique ». Hamlet, de Shakespeare ; Guillaume Tell, de Schiller sont de ces oeuvres d'esprit « dramatique » qui sont ainsi interprétées et font jaillir des larmes de...rire.

C'est que les interprètes en sont les Colombaioni, Carlo et Alberto, dignes représentants d'une dynastie de clowns. Ils étaient jeudi soir à la Maison du Peuple, invités dans le cadre de la Quinzaine italo-suisse, et se produisaient devant un public plus suisse qu'italo d'ailleurs.

Les Colombaioni sont des phénomènes du rire et l'on peut faire deux constatations en assistant à leur spectacle : même si l'on a vu moult fois ce récital, on s'amuse toujours autant ; chacun comprend parfaitement la langue italienne, même dans ses subtilités ! A quoi cela tient-il ? Au génie de ces deux comiques, sans aucun doute.

Nul besoin de visage enfarné ou de gigantesques souliers aux Colombaioni pour faire rire. Tout est dans le geste subtil, l'attitude, le mot.

Ils amusent avec tout et avec... rien.

## ÉDUQUONS-LES... ÉDUQUONS-NOUS

« Les « Années de... » ne sont-elles pas affaires de spécialistes auxquelles le grand public ne prend guère d'intérêt, et moins encore de part ? Des résultats mis en rapports et statistiques, difficiles à comprendre et que peu de gens lisent ? Et quel bénéfice visible pour la communauté ? »

« Il peut y paraître ainsi quand le sujet de « L'année » en question, telle celle en cours concernant la météorologie, est présentée en termes quelque peu savants et dont les travaux touchent à des sciences, la physique par exemple, qui sont des domaines où, en effet, seuls les spécialistes sont à l'aise. Par contre s'il s'agit de quelque chose en rapport avec la vie quotidienne, notre santé, une maladie, disons le cancer, ou encore la drogue, la violence, alors nous voici concernés. Nous l'avons bien vu, l'an dernier qui fut « L'année

## L'année de l'enfant

la Femme » où ces dames, individuellement et en formations serrées, ont su éveiller, réveiller l'attention, faire avancer des études qui « entraînaient », formuler des projets, argumenter avec pertinence... et en fin de compte obtenir des résultats tangibles sur les plans famille, travail, social, juridique.

Il a paru logique, en répercussion directe que L'année de la femme enfante celle de L'enfant. Et pourtant...

Ici, une très importante différence : alors que les problèmes des adultes sont traités par des adultes, non seulement capab'es d'en discuter, mais légalement fondés en pouvoir de décision, l'enfant, le mineur en fait, est obligé de se soumettre à la volonté des grandes personnes pour ce qui touche aux choix essentiels concernant son développement.

« N'oubliez-vous pas la liberté accordée aujourd'hui aux enfants, aux jeunes en général, de contester, de se révolter ? N'en usent-ils pas même parfois avec effronterie à l'égard des adultes précisément, sans oublier, en plus de leurs parents, les enseignants et autres autorités administratives ? »

« Je ne l'oublie nullement. Mais il faut faire la différence entre LA liberté et DES libertés. Usant d'une comparaison qui serait outrancière à l'égard de l'enfant, je dirais pour m'expliquer que entre ses quatre murs, le prisonnier peut « librement » et sans les inquiéter injurier ses juges ! L'élève sait bien que son opinion ne compte pas.

« Mais encore, dans le cadre d'une civilisation techniquement aussi complexe que la nôtre (machines, électricité, circulation, etc.) les parents et les autres éducateurs, ne sont-ils pas obligés d'intervenir impérativement quand l'enfant, par inexpérience, met en danger lui-même et son entourage ? »

C'est évident, mais il ne s'agit pas ici de ces actes contraignants occasionnels qui ne compromettent d'ailleurs pas, dans son ensemble, une éducation intelligemment libérale. Je parle de la dépendance fondamentale, ressentie ou non, de l'enfant face à l'adulte et aux institutions : famille, école, société. On l'exprime dans les conversations courantes : « Je ne sais pas ce qu'on va faire de notre Edouard... Ma femme voudrait qu'on le dirige vers « les langues ». Ce n'est pas tant son goût... Il a « passé les tests »... on le refuse en littéraire... Enfin, dans deux ans il doit « aller à l'orientation » là, on saura bien lui dire ce qu'il doit faire... » La société, les groupes politiques et économiques disent de même : « On a besoin d'une jeunesse qui... Il faut tout faire pour que les jeunes... »

Si je souligne l'importance du phénomène « dépendance du mineur », c'est parce qu'au moment où le monde des adultes responsables, des adultes donc, se trouve être dans la plus grande confusion quant aux idées, principes, tendances, courants, théories, idéologies, pédagogies, philosophies, conflits, violences... quelqu'un, quelques-uns ont proposé une ANNÉE DE L'ENFANT ! Comme si, au plan de l'éducation, nous avions quelque chose de valable à présenter pour répondre aux besoins essentiels des jeunes ! L'essentiel ? (à suivre)

W. PERRET

P.S. On comprendra que, dans le cadre de notre rubrique, je m'en tienne au problème de l'enfant de chez nous, plus exactement des pays réputés nantis. Le lancinant scandale de ceux qui meurent de faim relève d'une autre étude.

## Actuel

### Un livre en espéranto sur la Suisse

En vue du 64e Congrès universel d'Espéranto qui se tiendra fin juillet - début d'août à Lucerne, la Société Suisse d'Espéranto vient d'éditer un livre sur la Suisse qui sera offert à tous les congressistes. Il s'agit d'une publication de 168 pages, soit 144 pages de texte et 24 illustrations grand format de paysages et de villes de Suisse. A la réalisation de cette œuvre, on note l'appui de la Commission fédérale de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger, car, par l'entremise de nos représentations diplomatiques, l'œuvre doit aussi être mise à la disposition des espérantophones qui ne viendront pas à Lucerne.

L'auteur de ce livre est le Dr Arthur Baur, rédacteur en chef du « Landboten » de Winterthur. Il a rédigé le texte original dans la langue internationale, profitant de son expérience comme présentateur de la Suisse à « Radio Suisse Internationale » où depuis trente ans il fait chaque semaine la chronique suisse en espéranto. Le titre du livre : « La fenomeno Suislando ». Il essaie d'expliquer aux lecteurs étrangers pour-

quoi la Suisse est unique en son genre, comment elle s'est formée et s'est développée jusqu'à l'état actuel, tant intérieur qu'extérieur. Baur explique ses organes politiques, ses diverses branches économiques et décrit amplement ses réalisations culturelles. Parlant couramment les quatre langues nationales, il décrit aussi ce phénomène et, de manière compétente, la pratique du plurilinguisme de cet Etat.

Pour conclure, un chapitre traite des problèmes qui se posent actuellement à la Suisse et tient compte des actualités les plus récentes, comme la création du canton du Jura, la votation pour la révision de la loi sur l'énergie atomique et les projets pour la révision totale de la Constitution fédérale.

Il vaut la peine de souligner que l'auteur est parvenu à présenter le pays par l'image avec la tranquillité et persuasive objectivité d'un connaisseur tout en évitant les écueils de la propagande touristique coutumière à ce pays !

Ceux qui savent l'Espéranto auront par la lecture de cette œuvre une image vivante et étendue de notre pays. (sp)

## Santé

### Médicaments: quand et comment ?

« Une ou trois fois par jour, avant ou après le repas », ce sont là de petites indications précieuses transcrites sur une étiquette par le pharmacien ou figurant dans la notice d'emploi du médicament.

Il peut paraître futile de préciser à quel moment de la journée il convient d'absorber un comprimé ou quelques gouttes dans un demi-verre d'eau. L'important n'est-il pas que le médicament soit pris et non oublié ?

Tel n'est pourtant pas le cas. La science pharmaceutique, en suivant minutieusement le cheminement des substances médicamenteuses dans l'organisme, connaît maintenant en détail les divers phénomènes qui font que le principe actif exerce son effet plus ou moins bien, plus ou moins rapidement. Les petites indications quant à l'instant favorable pour absorber un médicament ne sont pas dues au hasard, elles représentent le résultat de recherches approfondies.

#### ESTOMAC VIDE OU PLEIN

Quand l'estomac est vide, c'est-à-dire avant le repas, le médicament absorbé franchit rapidement la première partie du tube digestif. Ce peut être, selon le cas, un avantage décisif ou un inconvénient. D'une part, la dissolution et l'absorption intestinale se passent en général plus vite et plus complètement. D'autre part, certains médicaments sont susceptibles, dans ces conditions, d'irriter indûment la muqueuse gastrique ; ils seront donc pris de préférence pendant ou après le repas, l'estomac rempli.

C'est aussi la raison pour laquelle il est précisé que des comprimés sont à croquer ou non, que les dragées sont à avaler tout rond et des pastilles à sucer lentement. Tout ceci joue un rôle et influence le mode d'action.

#### MATIN OU SOIR ?

L'heure à laquelle il importe de

prendre un médicament n'est pas indifférente non plus. Ainsi, certains médicaments pour traiter l'hypertension ou les œdèmes (accumulation d'eau dans les tissus) accélèrent l'élimination rénale. Ils sont donc à prendre le matin pour éviter d'avoir à se lever plusieurs fois la nuit !

De même, les complexes vitaminiques, par exemple, favorisent plutôt l'état de veille. Absorbés le soir, ils peuvent être la cause d'insomnies désagréables.

A ce propos, les calmants et somnifères ne sont plus indiqués aux petites heures de la nuit, car ils risquent alors d'influencer fâcheusement la concentration nécessaire le lendemain, au travail et surtout lorsqu'il s'agit de conduire un véhicule.

#### PAS EN MÊME TEMPS

On sait que certains médicaments, pris simultanément, peuvent le cas échéant exercer un effet défavorable l'un sur l'autre. Les remarques émises à ce sujet par le médecin ou le pharmacien sont à prendre au sérieux.

A titre d'exemple, il existe des antibiotiques très efficaces (tétracyclines), mais aussi très sensibles à la présence de sels minéraux, lesquels en diminuent considérablement l'absorption intestinale. Il faudra donc veiller à ne pas prendre en même temps un médicament contre les embarras gastriques ou un fortifiant qui contienne justement de tels sels minéraux, mais — si nécessaire — observer un intervalle suffisant pour qu'il n'y ait plus d'influence réciproque.

Des précautions analogues doivent parfois être prises en ce qui concerne la nourriture. Il y a des médicaments qui n'agissent plus ou presque s'ils se trouvent en contact avec certains composants alimentaires. Là aussi, il faut laisser s'écouler le laps de temps nécessaire.

## éphéméride

Mardi 19 juin 1979, 170e jour de l'année

### FÊTES A SOUHAITER:

Gervais, Gervaise, Micheline, Romuald

### PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1976. — Le roi de Suède Charles Gustave épouse Silvia Sommerlath, fille d'un homme d'affaires allemand.

1975. — Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, ouvre, à Mexico, la première grande conférence internationale consacrée au statut de la femme.

1972. — Grève mondiale des pilotes de lignes, afin de protester contre les détournements d'avions.

1970. — Après être demeurée en orbite 17 jours 16 heures et 59 minutes — ce qui constitue un record de durée pour un vol habitué — la cabine soviétique « Soyouz 9 » atterrit au kazakhstan.

1953. — Accusés d'espionnage atomique au profit de l'URSS, Julius et Ethel Rosenberg sont exécutés aux Etats-Unis.

### ILS SONT NÉS UN 19 JUIN:

la duchesse de Windsor (1896); le chef d'orchestre Guy Lombardo (1902-1977); l'acteur français Louis Jourdan (1920).

## Vallée de la Broye

### Vacances originales dans des fermes

Le succès rencontré par l'action « Vacances à la campagne », dans la vallée de la Broye, patronnée par l'Office du tourisme de Payerne (canton de Vaud), grandit d'année en année. Cet été, ce ne sont pas moins de 60 fermes et maisons rurales qui seront mises à la disposition des touristes. Ceux qui souhaitent vivre près de la nature ont pour ainsi dire l'embaras du choix. Dans certains établissements, les séjours peuvent être de courte durée (une nuit par exemple), ou plus long (location à la semaine) dans d'autres. Il est même possible de séjourner en pension complète ou en demi-pension. Quant à ceux qui recherchent avant tout l'indépendance, ils ont bien entendu la possibilité de loger en appartement meublé, équipé d'une cuisine. Une famille peut ainsi s'offrir des vacances originales, à un prix très favorable, partant d'environ 150 francs par semaine. (sp)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

● Par les froids les plus rudes et sur les terrains les plus accidentés, un bon attelage de chiens esquimaux peut couvrir 80 km par jour en traînant près d'une tonne de charge.

## LES LIQUIDES

En général, il est recommandé de prendre un médicament avec de l'eau, tiède de préférence. C'est le plus neutre des liquides. Les jus de fruits sont acides et pas toujours indiqués. Le lait aussi peut exercer dans certains cas une influence défavorable en freinant l'action du médicament.

Et surtout, il importe d'éviter l'alcool sous toutes ses formes, car les exemples d'interférences néfastes sont nombreux. C'est là une règle à observer de façon impérative. (ssph)

## Au Rond-Point des Artisans

### Jeux de bleus et jeux de formes

#### DES CÉRAMIQUES ET DES BATIKS

Jusqu'à la fin de l'été, trois artisans proposent leurs créations au Rond-point des Artisans : Geneviève Porret expose divers boîtes et objets et des colliers ; Jérôme Plat présente des coupes, théières et autres poteries utilitaires ou décoratives tandis que Béatrice Weber orne des lampes en batik ou réalise des tableaux selon la même technique.

Une exposition dont l'ensemble est remarquable autant dans la technique que dans le choix des formes et des tons.

Pour parler des céramiques, il est difficile de décrire leur beauté en détail ; d'une part, les couleurs, essentiellement dans les bleus mêlés de gris, sont remarquables de nuances ; d'autre part, la forme et la destination des objets sont originaux et plastiquement intéressants.

Ainsi donc, on trouve les boîtes, boules rondes avec couvercle, de Geneviève Porret ; des boîtes qui serviront à ranger mille choses et qui, en elle-mêmes, avec leur dessin sobre et leurs émaux parfaits sont un régal pour l'oeil. Ses pendentifis aussi qui allient l'aspect rustique d'un bijou simple et la qualité des tons et des formes aptes à

mettre en valeur aussi bien une tenue décontractée que classique. Jérôme Plat, qui vient du Midi, a su marier l'utilité à l'indépendance de la forme. Surprenants et attirants par exemple, ces égouttoirs à fruits ou à couverts, ses cloches à beurre ou à fromage, ses théières bien assises, une vaisselle que l'on a envie de voir chaque jour sur sa table et qui s'avèrera pratique et plaisante. On devine pour tous deux une grande maîtrise dans la réalisation et un goût sûr dans la création. Les pieds de lampes, les plats grands et petits, encore sont ravissants.

Les batiks qui couronnent cet éventail méritent d'être longtemps admirés. Autant en abat-jour que tendus en tableaux, ils témoignent également d'une parfaite connaissance de la technique utilisée et d'un esthétisme réel de composition et de choix de teintes.

Aujourd'hui l'artisanat fleurit beaucoup et de partout ; il est déjà l'exemple de l'expression d'un besoin de création, mais ici il est le garant de talents et parvient à étonner et ravir. De quoi se faire un réel plaisir en allant admirer cette exposition ouverte encore quelque temps. ib

## Fête des costumes valaisans à Sion



Grand cortège dimanche après-midi pour la fête cantonale des costumes à Sion. Voici un groupe de Saas-Fée. (ast)



## Le but et le moyen

Le but d'un parti est de défendre des idées. C'est aussi, sur un plan pratique, celui de proposer et soutenir les réalisations qui lui paraissent nécessaires au bien commun et de combattre celles qu'il juge néfastes.

Le moyen d'y parvenir est de recueillir le plus grand nombre possible de suffrages.

Mais, pris au jeu de la politique, il peut arriver que l'on fasse passer le moyen avant le but. C'est l'électoratisme.

Les libéraux s'efforcent de n'y jamais tomber.

PARTI LIBÉRAL, La Chaux-de-Fonds  
 Président : Roger JOSEPH,  
 Rue du Locle 1 b

P 13245



## LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Les premiers camps scolaires d'été ont commencé

## Même sans joutes, des écoliers vont se faire les muscles!



Dans la « carrière » d'un écolier, le passage à l'École secondaire est marqué par deux expériences de vie en communauté scolaire hors de l'école! Il s'agit des fameux « camps ». Durant la première année, les classes s'en vont dans les Alpes, une semaine, avec leur maître, pour s'adonner au ski ensemble. Puis, durant la troisième année, chaque élève, individuellement, a la possibilité de s'inscrire à un second camp, groupés non par classes mais par affinités sportives.

C'est toujours du ski, soit alpin, soit nordique.

Si la participation est très importante, généralement, aux camps de 1re, ceux de 3e enregistrent un plus fort taux d'abstentions, même si leur succès demeure important et justifie amplement leur maintien.

Des enseignants se sont émus de cet état de faits, comme aussi d'un certain manque de motivation d'une partie des élèves, pour lesquels le camp de ski semble parfois se dérouler plus en station que sur les pistes. Après consultation des élèves, pour savoir s'ils souhaitaient plus de diversité dans les camps de plein air, après étude, un rapport a été présenté à la Commission scolaire, il y a deux ans, proposant l'organisation de camps d'été. Ce rapport a été accepté. Et si, l'an dernier, les profondes modifications intervenues dans les structures de l'école n'ont pas permis de concrétiser ce « feu vert », cette année l'expérience démarre : les premiers camps d'été se déroulent cette semaine.

Près d'un tiers de tous les élèves du 3e degré ont en effet manifesté leur préférence pour un camp d'été, plutôt que pour un camp d'hiver. On a pu trouver parmi les enseignants l'essentiel des effectifs nécessaires à l'encadrement. Mais l'organisation de ces camps, qui influencent évidemment toute la marche de l'école pendant la semaine, a pris du temps. Entre les conférences de promotion, qui se déroulent durant l'antépénultième semaine de l'année scolaire, et les courses d'école, prévues pour la dernière semaine, il ne restait que celle-ci — habituellement réservée aux joutes sportives. C'est pourquoi, comme nous l'avons dit, les joutes ont dû être suspendues cette année. Mais pas supprimées, répétons-le encore! Leurs 14 ans de succès, leur triomphe de l'an der-

nier (qui a même motivé des lettres de félicitations adressées par la direction à toutes les équipes!) garantissent leur reprise, dès l'an prochain. Elles auront lieu en plus des camps d'été, ce qui sera possible grâce au déplacement en septembre des courses scolaires.

## A PIED OU A VÉLO

Pour le moment donc, plus de 180 élèves de 3e secondaire sont partis hier en camp estival. Pas pour du farniente! Ils vont même drôlement se faire les muscles, tout en apprenant des tas de choses sur le pays, la nature, etc.

Six camps différents sont organisés. L'un se déroule à l'Étang de Gruère, sur le thème de l'écologie, et comprend tout un programme d'observation de la faune, de la flore, avec des réveils très matinaux et diverses excursions; il réunit une vingtaine de personnes. Un autre est fixé aux Bayards; rassemblant plus de 80 élèves, c'est le plus nombreux, (photo du haut), et il est centré, outre sur diverses activités sportives, sur l'orientation, le travail à la carte, à la boussole, etc., avec des marches de 20 à 25 km. Un troisième se déroule aux Marécottes et proposera, outre des excursions en montagne, un atelier d'expression théâtrale à sa douzaine de participants. Le quatrième a lieu à Arolla: c'est un camp d'initiation aux techniques de l'alpinisme, avec un encadrement de spécialistes, qui se terminera par une course de haute montagne de deux

jours, sous la conduite d'un guide; plus de trente élèves y sont inscrits. Mais les deux camps les plus « spectaculaires » peut-être sont ceux qui entraîneront leurs participants dans des randonnées d'envergure déjà respectable: une dizaine d'élèves se sont « embarqués » en effet, avec leurs maîtres, en « camp de marche » sur les Crêtes du Jura, de Chambrélin jusqu'à St-Cergue! Et une vingtaine d'autres ont, (photo du bas), eux, pris leurs vélos pour un mini-Tour de Romandie cycliste. Jugez un peu: La Chaux-de-Fonds - Charmey (FR), Charmey - Jaunpass - Zweissimmen Château-d'Oex - Broc - Charmey, puis Charmey - Bulle - Moudon - La Sarraz - le col du Mollendruz - Vaulion, un petit circuit Vaulion - Vallorbe - La vallée de Joux, et l'étape de retour par Le Pont - Mouthe - Cluse-et-Mijoux - Les Verrières - La Brévine et Le Locle... Des étapes d'une centaine de km, avec des dénivellations appréciables! Il faut dire qu'il ne s'agit tout de même pas de néophytes de la « petite reine », heureusement...

## POUR CEUX QUI RESTENT

La formule semble prometteuse, la motivation des participants aussi! Quant aux élèves qui restent, les deux tiers des effectifs, ils ont cette semaine un programme d'activités extra-scolaires, selon l'horaire habituel. Des activités sportives sont organisées par collèges, et un programme général d'activités culturelles comprenant chanson, cinéma, théâtre fait la part à l'esprit aussi. Autrement dit, même sans joutes, la fin d'année scolaire ne manque pas d'attrait! Il doit y avoir enfin, pour clore le tout, le grand cross de la jeunesse, le jeudi 28 au Centre sportif de La Charrière. Même si les inscriptions semblent être « boycottées » par des élèves déçus d'avoir été privés de leurs joutes...

(MHK - photos Impar-Bernard)

## chauxorama

## Contemporains en Valais

Une dizaine de contemporains de 1899 sont partis en course ce matin pour aller marquer l'année de leur 80e anniversaire en Valais. Zermatt avec une excursion facultative au Gornergrat, Evolène, Sion, un tour en bateau sur le Léman et, comme il se doit, une série de bonnes étapes gastronomiques: tel est l'essentiel du programme de ces vaillants octogénaires.

## Des moteurs pour le Tech

A l'occasion d'une petite cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage pour mécaniciens sur automobiles, qui réunissait direction, enseignants et experts, le Technicum neuchâtelois a eu l'occasion d'exprimer sa gratitude pour deux moteurs d'automobiles, un Volkswagen et un Peugeot, remis par les concessionnaires locaux de ces marques. Instruments d'enseignement, ces moteurs permettent à l'école, qui en possède une vingtaine en permanence, de suivre l'évolution technique grâce à leur renouvellement régulier qui témoigne aussi d'une aide bienvenue de l'industrie.

## état civil

LUNDI 18 JUIN  
Naissances

Gonin Pierre Valéry, fils de Francis Joël et de Mariette Charlotte née Nicolet. — Heim Jérôme, fils de Frédy et de Christiane née Jäggi.

## Promesses de mariage

Cruchaud Claude Roland et Guy Monique Madeleine Marcelle.

A cause du torrent surgi dimanche soir de la rue

## La « Channe » ravagée doit être réaménagée

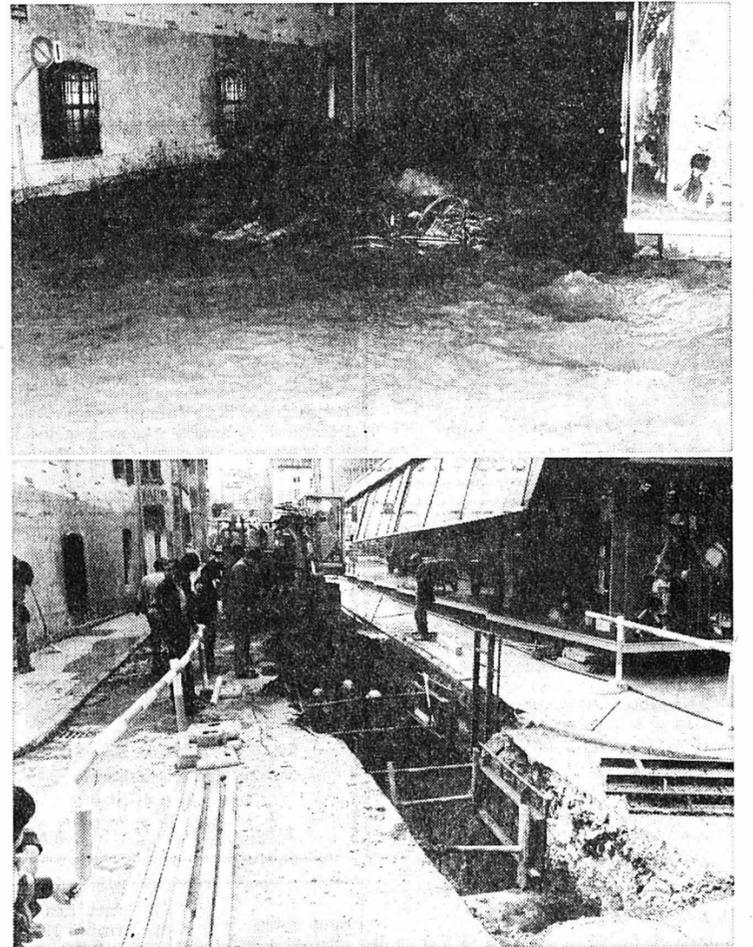
— C'était comme une mer déchaînée! Toutes nos machines, nos frigos, la climatisation, le chauffage, tout est détruit, nos réserves de marchandises perdues... Il y a eu de l'eau partout, jusque dans le mazout. Les citernes ont été déplacées, le flot a même remonté dans le café les lourds fûts de bière qui étaient à la cave. Je n'aurais jamais cru ça possible. Nous sommes de nouveau en chantier, il faut tout refaire, je ne sais pas combien de temps il faudra... Et dire que nous venons de tout rénover...

C'est vrai que les propriétaires de la « Channe valaisanne » n'ont pas de chance, et l'on comprend qu'hier en fin de journée, la patronne était encore sous le coup de l'émotion. La conduite d'eau qui a sauté vers minuit dans la nuit de dimanche à hier, et qui a fait déferler un véritable torrent dans le quartier (voir notre édition d'hier) a particulièrement frappé cet établissement. Les caves ont été complètement inondées, avec tout leur contenu: victuailles, combustibles, machines et installations techniques. L'eau atteignait même près d'un demi-mètre dans la salle du café-restaurant, dont le niveau est situé légèrement en contrebas de celui de la chaussée.

Les dégâts sont énormes, et s'ils n'ont pas encore pu être chiffrés avec précision, on peut les estimer à plusieurs dizaines ou même centaines de milliers de francs. C'est simple: la « Channe », qui venait d'être rénovée, l'an dernier, doit l'être complètement à nouveau. Les tenanciers doivent donc cesser leur exploitation pour une période indéterminée.

Dans les autres immeubles voisins, les dégâts, fort heureusement, sont moins importants. Les commerces jouxtant le restaurant, et même l'établissement voisin, l'Hôtel de la Fleur-de-Lys, ont certes subi des dommages, l'eau ayant pénétré dans les caves, mais de manière limitée. De même, les grands magasins UNIP recensent leurs dégâts par quelques milliers de francs, une dizaine de centimètres d'eau ayant détruit, ou endommagé dans les sous-sols, les marchandises qui étaient stockées au bas des réserves. Mais l'aménagement particulier de ces sous-sols, entourés en quelque sorte d'un « caisson » de béton parce que l'immeuble se trouve sur la nappe phréatique, a minimisé les effets de ce jaillissement d'eau.

Rappelons que c'est à minuit et deux minutes exactement que l'alarme était donnée aux PS. Ceux-ci, sous la conduite du plit Kohler, se sont employés, en première urgence, à mettre en pla-



Rue de l'Arsenal: à minuit, un torrent, hier un fossé... (photos Impar-Bernard)

## mémento

Parc des Crétets: 20 h., Concert varié.  
Bois du Petit-Château: Parc d'accueil, 6 h. 30 à 20 h. 30.  
Galerie Manoir: Diversnois, peintre, 15 - 19 h.  
Musée paysan: 14-17 h.  
Galerie Club 44: expos. Raoul Voisin, 18 h. - 20 h. 30.  
Galerie Cimaise: peintures Anne Ghani, 18-20 h.  
Vivarium: 14 - 17 h.  
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.  
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.  
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., exposition macrophotos F. Merçay.  
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.  
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.  
Le Scot: Bar-dancing.  
Club 55: Dancing, attractions.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
La Boule d'Or: Bar-dancing.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.  
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.  
Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.  
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.  
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.  
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.  
Accueil du Soleil (Soleil 4) 14-18 h.  
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.  
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.  
La Main-Tendue: tél. 143. 20' d'attente.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9.  
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.  
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.  
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
Police secours: tél. No 117.  
Feu: tél. No 118.

## CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, L'adolescente.  
Eden: 20 h. 30, Les routes du Sud; 18 h. 30, Les heures brûlantes du plaisir.  
Plaza: 20 h. 30, Lâche-moi les baskets.  
Scala: 20 h. 45, Oliver's Story.

## communiqués

Estiville. Parc des Crétets, pavillon de musique, ce soir, 20 h., concert varié par les sociétés: Orchestre d'accordéonistes « Patria », « Union Chorale », Musique « La Lyre ». Par temps incertain, le 181 renseigne dès 19 h. Organisation: ADC - Office du tourisme.

## avis urgents

RESTAURANT CHERCHE

## sommelier

Tél. (039) 23 94 33

P 13924

## Musée de cire de Lugano à JUMBO

(en face du « Garden Center »)

Pas besoin de vous déplacer à Londres ou à Paris.

Vous pourrez admirer au premier Musée de cire itinérant et sonore d'Europe:

Elvis Presley, Charlot, Carter, Furgler, Dracula

et bien d'autres, du mercredi 20 au samedi 23 juin de 11 h. à 19 h. Samedi de 9 h. à 17 h.

A ne pas manquer

P 14000

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

#### A vendre

DEUX PNEUS Firestone en bon état, sur jantes Opel, Fr. 80.—. Tél. (039) 26 01 71.

LITS superposés avec matelas mousse. Tél. (039) 61 15 10.

POUR TRAIN Märklin: Nos 4016 1 x 10.-, 4017 1 x 10.-, 4074 1 x 20.- la pièce, 4091 2 x 22.- la pièce, 4092 1 x 22.-, 4500 1 x 8.-, 4501 1 x 8.-, 4508 1 x 8.-, 4509 1 x 8.-. Pour train HAG: Nos 330 2 x 15.- la pièce, 340 3 x 15.- la pièce, 345 3 x 15.- la pièce. Pour train Liliput: Eurofima SBB-CFF 2e cl. 3 x 20.- la pièce, SBB-CFF couchettes 2e cl. 1 x 20.- la pièce. Tél. (039) 23 09 03, aux heures des repas.

#### Demandes à acheter

POTAGER À BOIS, avec plaque chauffante, émaillé blanc, en bon état. Tél. (039) 22 12 81, le matin.

#### LE LOCLE

#### Demandes à acheter

J'ACHÈTERAIS QUELQUES STÈRES de bois de feu. Tél. (039) 31 42 20.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Faculté des Lettres  
AULA

Vendredi 22 juin 1979, à 16 h. 15

### SOUTENANCE de THÈSE DE DOCTORAT

Sujet de la thèse :

L'Age du Bronze final à Auvornier (lac de Neuchâtel, Suisse)

Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse

Candidat : M. Valentin RYCHNER

La séance est publique  
Le doyen: Rémy Scheurer

A louer, à la rue du Parc, pour date à convenir

### très beaux locaux

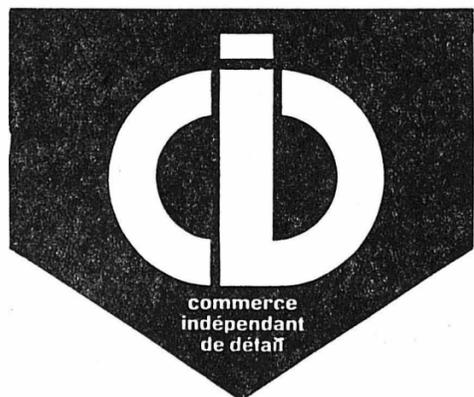
de 130 m2  
La composition actuelle est la suivante :  
2 vestibules, 2 bureaux techniques, 1 local labo-photos, 1 salle de conférences, 2 bureaux administratifs, 1 vestiaire, 1 atelier, WC et cuisine-dépôt.

S'adresser à : M. Charles Berset, gérance, La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière 87, tél. (039) 23 78 33.

JE CHERCHE pour tout de suite ou date à convenir, vendeuse

S'adresser : LAITERIE FROIDEVAUX, Temple-Allemand 72, La Chaux-de-Fonds.

Partout dans la cité et durant toute l'année pour vous approvisionner et mieux vous conseiller:



Les spécialistes à votre service  
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier

Engageons tout de suite ou à convenir,

### électro-mécanicien

(éventuellement électricien) possédant le certificat fédéral de capacité et ayant au minimum 3 années de pratique.

Disposons également pour août 1979 d'une place d'

### apprenti scieur

dans scierie mécanisée moderne  
SCIERIE DES ÉPLATURES  
Tél. (039) 26 03 03.

## au printemps

cherche

## VENDEUSES

pour différents rayons

Horaire complet.

Travail intéressant et varié.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

A vendre, quartier de La Recorne

## 5 villas

6 chambres avec possibilité d'agrandissement. Parcelles de 600 à 1200 m2 ensoleillées, tranquilles avec belle vue. Achèvement des travaux printemps 1980.

Renseignements et plans: Pécaut + Schmutz SA, architectes EPF/ETS, Weingartstrasse 57, 3014 Berne, tél. (031) 42 66 42.



TAPIS - RIDEAUX - SOLS  
La Chaux-de-Fonds  
Passage du Centre 3  
Téléphone (039) 23 70 75

Pour notre confiserie-tea-room nous cherchons

### jeune fille

débutante.

Tél. (038) 31 11 39.

A louer dès le 1er septembre 1979,

### STUDIO

meublé, cuisinière, frigo, douche.

Loyer Fr. 269.—, charges comprises.

Rue Numa-Droz 45.  
Tél. (039) 23 88 76.

### A LOUER à jeune personne appartement

indépendant, deux chambres meublées cuisine agencée, confort.

Libre: 1er juillet.  
Toutes charges comprises, Fr. 250.—  
Tél. (039) 22 59 60.

### A LOUER bel appartement

confort, 4 pièces + 3 studios, dont 2 meublés.

Libre tout de suite. (Quartier Confédération)  
S'adresser à l'Etude André Hänni, avocat, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A LOUER pour le 31 octobre 1979

QUARTIER OUEST

### SPLENDIDE APPARTEMENT

DE 2 CHAMBRES

Tout confort  
Salle de bain  
Loyer mensuel Fr. 213.— + charges

Tél. (039) 26 75 65, pendant les heures de bureau.

On cherche pour la préparation de produits industriels et traitements de surface de petites pièces,

### UN GALVANOPLASTE

ou

### UN DROGUISTE

Adresser offres de services aux Fabriques d'Assortiments Réunies,

Division R

2400 Le Locle



CCAP

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE  
Le poste de

## directeur

de l'institution ayant son siège à Neuchâtel est mis au concours.

Exigences: formation universitaire ou spécialisée en matière d'assurances. Connaissances approfondies de la branche vie. Expérience de la gestion financière et aptitudes à administrer une entreprise d'assurances.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de services avec curriculum vitae et certificats sont à adresser jusqu'au 10 juillet 1979 à

Monsieur Robert Moser  
Président du Conseil d'administration de la CCAP  
3, rue du Môle  
2001 Neuchâtel  
Neuchâtel, le 18 juin 1979.



## Méroz "pierres" s.a.

Une entreprise de Pierres Holding  
cherche pour entrée si possible début août,

## une secrétaire

expérimentée, connaissant parfaitement le français et l'anglais, et ayant des notions d'allemand.

Poste à responsabilités, travail varié et indépendant, exigeant de l'initiative et de la précision.

Faire offre, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à

Méroz "pierres" s.a.

Avenue Léopold-Robert 105  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 23 23 23

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.



Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu .....



cherche à engager

## micromécanicien qualifié

pour poste de confiance.

Entrée tout de suite ou pour date à convenir.



Veillez écrire ou téléphoner à :  
BULOVA WATCH CO., BIENNE  
Service du personnel  
Faubourg du Jura 44  
2500 BIENNE 4  
Tél. (032) 41 07 41, int. 285



MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

ENGAGE

### micromécanicien ou mécanicien

pour travaux variés dans le cadre d'une petite équipe.

Faire offres ou téléphoner au (039) 22 68 22 à Girard-Perregaux S. A., La Chaux-de-Fonds.

## Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

A VENDRE

### ancien établi d'horloger

Magnifique mobilier d'époque restauré.

Tél. (039) 32 13 23.

### A louer au Locle logement

de 4 chambres remis à neuf, tout confort.

Fr. 350.—, charges comprises.

Grande Rue 14.

A louer au Locle, rue du Midi,

### STUDIO

dans maison familiale, meublé ou non, tout confort, jardin, cuisine agencée.

Tél. (039) 31 64 61.

#### Mélanges

### À LOUER

au Locle, appartement de 1 1/2 pièce, bain, Coditel, Fr. 178.—, charges comprises.  
Girardet 23.  
Tél. (039) 31 16 61.

A REMETTRE AUX ENVIRONS DU LOCLE

## beau salon de coiffure

dames et messieurs.

Ecrire sous chiffre RF 13835 au bureau de L'Impartial.

A vendre

## Renault 16 TS

automatique, 1973, crochet d'attelage, expertisée. Fr. 2800.—.

Téléphone (039) 31 30 71.

À LOUER AU LOCLE

pour tout de suite ou date à convenir

## appartement de 2 pièces

confort, Fr. 285.50, charges comprises.

Garage à disposition.

DECALCO S.A., 2612 Cormoret.  
Tél. (039) 44 17 41.



Publicité intensive  
Publicité par annonces.

## Atelier de création et autres activités enfantines

Crêt-Vaillant 12, Le Locle

Peinture, modelage, musique, etc.

## enfants dès 3 ans

Inscription: lundi après-midi, mardi, mercredi ou jeudi matin, auprès de Mme C. Stünzi, Temple 18, Les Brenets, tél. (039) 32 18 92. Jeudi après-midi auprès de Mme E. Wehrli, Joux-Pélicet 4, Le Locle, tél. (039) 31 50 58.

## Aux Brenets: remise de diplômes à 33 nurses

C'était samedi la traditionnelle remise des diplômes aux nurses ayant terminé leur stage à la Pouponnière des Brenets et passé avec succès leurs examens. Elles étaient 33, dont la plupart étaient présentes au temple où des membres de leurs familles assistaient aussi à cette petite cérémonie agrémentée par Mlle Triponez à l'orgue et M. Triponez à la flûte. M. Fred Zurcher représentait la commune des Brenets, les autres invités étant excusés, retenus par d'autres obligations.

C'est le représentant du Comité cantonal, M. Bahys, qui s'adressa tout d'abord aux jeunes filles pour leur rappeler qu'elles franchissent une étape importante de leur vie: « Désormais, vous assumerez seules vos responsabilités, mais assumer ses responsabilités, c'est donner un sens à sa vie », devait-il déclarer. Il formait ensuite des vœux pour la carrière des nouvelles nurses en souhaitant que par leur travail elles fassent honneur à ceux qui leur ont appris leur métier.

Mme Fehr, présidente du Conseil

d'école, leur adressa ensuite quelques mots de la part du Dr Favre. Elle félicita ensuite les jeunes filles, puis se compara à la mère oiseau qui voit s'envoler sa couvée: « J'aurais envie de vous donner un tas de conseils, mais je ne le ferai pas. » Elle parla ensuite du diplôme, qui est un papier qui n'a de valeur que par ce qu'il représente de connaissances acquises. Elle définit ensuite la carrière d'une nurse en parallèle avec la navigation avant de remettre leur certificat aux 33 nouvelles nurses.

La directrice, Mme Chapuisat, fut très brève pour souhaiter beaucoup de joies et de satisfactions à ces jeunes filles qui s'en iront dans des hôpitaux, des familles exercer avec compétence le métier qu'elles ont appris aux Brenets. En cette année de l'enfance, la directrice souhaite que les nouvelles nurses apportent le bien-être et contribuent au développement physique, moral et intellectuel des enfants qui leur seront confiés.

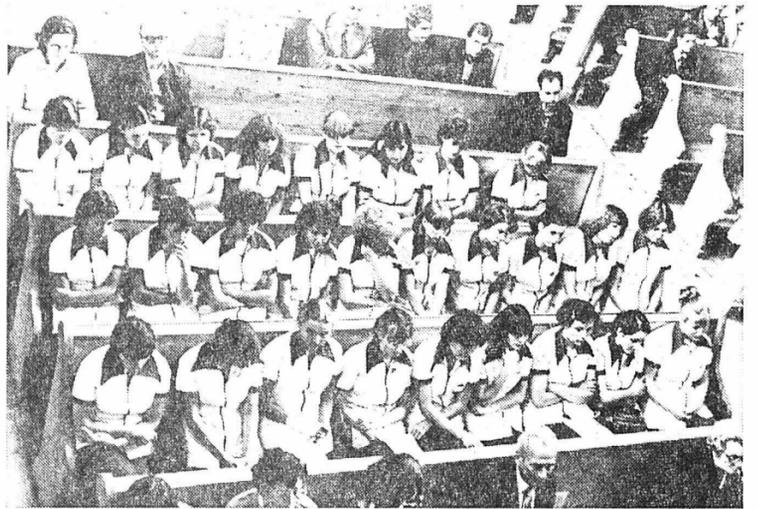
La cérémonie se poursuivit à l'Hôtel du Lac où diplômées et invités se re-

trouvèrent pour une sympathique agape.

C'était sans doute la dernière cérémonie du genre qui se déroulait aux Brenets puisque la Pouponnière quitte la localité. Personne n'y fit allusion; est-ce pour ne pas sombrer dans la nostalgie? (texte et photo dn)

### LES NOUVELLES DIPLOMÉES

Mlles: Florence Aubry, Corinne Augsburg, Graziella Ballin, Geneviève Butty, Patricia Cobos, Brigitte Courtet, Christiane Dick, Pierrette Donzé, Yolande Durand, Jane-Lise Gammeter, Dominique Grobety, Martine Haaf, Marielle Hager, Annelise Jenni, Chantal Juvet, Josiane Huelin, Michèle Lovis, Christine Meyer, Monique Moy, Ariane Novelli, Nicole Overney, Mila Pellegrini, Christiane Python, Laurence Rège, Anette Rochat, Anne-Françoise Rod, Sylvie Sandoz, Nicole Schaefer, Edith Skrapits, Alice Stoller, Marie-Amélie Tavarès, Elisabeth Viret, Liliane Von Kaenel.



Les 33 nouvelles nurses qui ont reçu leur diplôme au cours de la cérémonie de samedi dernier. (photo dn)

## Prochaine séance du Conseil général du Locle Après un accident: quel revêtement pour les places de jeux?

Les conseillers généraux de la ville du Locle se réuniront en séance de relevé, vendredi prochain. Ils seront appelés à examiner de nombreux points que nous avons déjà présentés. Par ailleurs, trois interpellations, toutes signées de M. Edgar Jobin, viennent s'ajouter à un ordre du jour déjà passablement chargé. Toutefois, chaque problème soulevé par l'interpellateur présente un certain intérêt et éclaire sous des aspects pratiques bien des questions que chaque habitant de la Mère-Commune a pu se poser un jour ou l'autre.

La première question a trait à un problème que nous avions déjà eu l'occasion d'évoquer, lors de l'ouverture de la place de jeux de la place Bournot. Voici ce texte:

« Un article paru dans le quotidien des Montagnes neuchâteloises, relatant l'accident d'un enfant sur une place de jeux goudronnée nous montre les dangers que comportent de tels revêtements. Le Conseil communal peut-il nous dire si les places de jeux futures seront revêtues d'un matériau rendant les chutes moins brutales. »

Pollution, écologie, qualité de la vie, protection de l'environnement ont con-

duit les autorités à prendre certaines mesures, dont celle de récupérer le verre usé. Mais voilà, tout ne semble pas résolu:

« La collecte du verre est tout à fait louable et digne d'être encouragée. Cependant, les bennes de la place Bournot sont régulièrement plus que pleines et le verre est déposé par terre. Très souvent, le sol est jonché de tessons, ce qui n'est pas sans danger pour les enfants fréquentant l'école et la place de jeux voisine, danger fortement accru l'hiver, lorsqu'une pellicule de neige recouvre le verre brisé.

» Le Conseil communal est-il disposé à intervenir pour que le ramassage soit effectué plus souvent afin d'écartier les dangers qui guettent les enfants aux alentours. »

### VARIER LE CHOIX DES ARBRES

« Notre ville possède de beaux et vieux arbres qui agrémentent les lieux publics. Certains de ces vieux arbres sont malades et doivent être remplacés. Ces derniers temps, plusieurs jeunes plants d'érables ont été plantés à la place de vieilles souches d'essences différentes. C'est le cas dans la cour du Collège Daniel-JeanRichard où deux ormes ont cédé leur place à des érables.

» Il est regrettable que les essences choisies ne soient pas plus variées.

» Le Conseil communal peut-il nous informer sur la politique qu'il entend suivre concernant le choix des essences. » (jcp)

### Exercice général des sapeurs-pompiers

Hier soir s'est déroulé, en présence de nombreux invités, l'exercice général des sapeurs-pompiers. Les personnalités présentes, saluées par le major Brasey, eurent l'occasion d'assister à des démonstrations spectaculaires, et notamment à un sauvetage qui a eu lieu depuis le neuvième étage de la tour du Centre-Locle. Nous y reviendrons. (jcp)

### La France à notre frontière

### A Lure: inauguration de la statue du sapeur Camember

Journée historique à Lure, en effet, dimanche, la statue du super Camember devait être inaugurée en fin de matinée par M. Edgar Faure, député du Doubs et membre de l'Académie française.

Cette statue de bronze est l'œuvre de Mme Françoise Faure-Couti, elle a été coulée à Saint-Sauveur (Doubs) et mesure deux mètres de hauteur. Elle a pu être faite grâce à une souscription ouverte par deux associations de la ville, l'Union commerciale industrielle et artisanale de Lure et l'Association culturelle de la même ville. Cette statue trônera place de la Poste en plein centre ville.

Le père du sapeur Camember, Georges Colomb, dit Christophe, est né à Lure en 1856. (ap)

## Au Conseil général des Brenets

# Plus d'un demi-million pour l'instruction publique

Au cours de sa dernière séance, le Conseil général des Brenets, sous la présidence de M. Daniel Porret, a examiné avec attention la gestion et les comptes de l'exercice écoulé. Les uns ou les autres des chapitres d'un rapport résumé, mais précis, ont fait l'objet de quelques remarques, mais toujours dans la voie d'une meilleure information, rarement critique.

M. Jean Pilloud (ppn) a demandé pour quelles raisons l'ancien véhicule du feu est encore en circulation, nécessitant ainsi un second jeu de plaques et d'assurances et par conséquent, une dépense peut-être superflue, contrairement à certaines garanties données, semble-t-il, par le Conseil communal, lors de l'achat du nouveau véhicule.

### ANNIE CORDY ENTRE EN SCÈNE

La discussion s'anime quelque peu lorsque le groupe socialiste propose d'annuler purement et simplement les taxes dues, soit 2831 fr. 50, par le Hockey-Club Les Brenets, à la suite du spectacle donné l'année dernière par Annie Cordy. MM. Pilloud (ppn) et Decrausat (rad) s'opposent à cette solution de facilité, alors que M. Meyrat (ppn) ne voit pas la nécessité d'assortir cette proposition de la clause d'urgence.

M. Deléglise, conseiller communal, répond à ses interlocuteurs en précisant qu'à ce jour, les comptes de ce gala de la chanson n'ont jamais été présentés aux autorités communales et que le H.-C. Les Brenets, jusqu'ici toujours représenté par une seule personne, n'a jamais formulé de demande, ni de proposition ferme. En application du règlement, seule la proposition de la clause d'urgence est mise au vote et elle est refusée par 9 voix contre 7. Les chapitres des sports et loisirs et des travaux publics ont été, eux aussi, l'objet de quelques remarques ou questions, les orateurs se déclarant en général satisfaits des réponses données par les conseillers communaux.

Les uns après les autres, les porte-paroles des trois groupes politiques approuvent la gestion et les comptes tels qu'ils ont été présentés par l'autorité exécutive.

M. Meyrat (ppn) s'est toutefois inquiété de la chronicité des déficits et se demande quand les comptes seront de nouveau équilibrés. Il faut souhaiter, répond M. Deléglise, conseiller communal, que les très lourdes charges de l'instruction publique soient quelque peu diminuées, puisqu'elles absorbent actuellement plus de 40 pour cent des recettes du ménage communal.

Quant aux charges relevant du service de la dette, elles sont en voie d'une diminution de 7, à 8000 francs par année. M. Veya (soc) attend des suggestions du Conseil communal pour essayer de réaliser quelques économies et l'étude éventuelle d'une aide pour encourager les investissements, si possible avec la collaboration de Centre-Jura, pour conserver aux Brenets le maximum d'emplois et de contribuables, tous deux indispensables aux ressources et à la vie du village.

### CENTRE-JURA. ÉQUIPEMENT, INVESTISSEMENTS

Ce fut l'occasion, pour M. André Sieber, président de commune, de renseigner l'assemblée sur ce qui s'est fait déjà dans le cadre de Centre-Jura, qui a procédé à l'inventaire de toutes les possibilités, mais au niveau des commissions. Un rapport sera transmis aux autorités fédérales vers la fin de cette année et c'est à ce moment-là qu'une décision interviendra au sujet des prêts éventuellement consentis, à des conditions avantageuses, aux régions de montagne.

Enfin, devait encore ajouter M. Sieber, on ne peut pas ignorer les frais d'équipement du village, les investisse-

ments indispensables, notamment les plus importants et qui sont relatifs à l'alimentation en eau, ce lançant problème, qui est en voie d'entrer dans sa phase de réalisation. Les frais engagés sont considérables et le refus éventuel de donner une suite aux projets, serait lourd de conséquences. Après ces explications rassurantes, la gestion et les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Nous rappelons que l'exercice comptable écoulé s'est soldé par un déficit de 38.198 fr. 86, mais qu'il aurait été plus élevé si le Conseil d'Etat neuchâtelois n'avait pas autorisé la commune des Brenets à suspendre une nouvelle fois, comme en 1977, les amortissements légaux, qui auraient été, l'année dernière de 68.800 francs.

### CONVERSION D'UN EMPRUNT

Pour être en mesure de rembourser un prêt de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents, de 350.000 francs, à 5 pour cent, dont le solde s'élève à 315.000 francs, le Conseil communal est autorisé à contracter un nouvel emprunt de 315.000 francs auprès de la Banque cantonale neuchâteloise, à 3 1/2 pour cent, d'une durée de dix ans, remboursable par des versements de 5000 fr. à 10.000 fr. par semestre, selon les conditions.

### TERRASSE - ÉTANCHÉITÉ: UN MAUVAIS MARIAGE

Un arrêté du Conseil communal, pour la réfection de la terrasse de l'immeuble du Centre médical, rue de la Gare 3, est modifié en ce sens qu'il ne s'agit plus seulement de la réfection de l'étanchéité de la dalle, mais d'une autre solution à trouver, pour ne pas être en face, dans quelques années, de ce même problème, quels que soient les progrès réalisés par les spécialistes dans la couverture des toits plats. Et pour ne pas retarder les travaux qui devraient être terminés avant l'hiver, M. Fred Zurcher, conseiller communal, a obtenu que l'arrêté modifié soit assorti de la clause d'urgence, ainsi que M. Pilloud (ppn) l'a proposé.

### POUR RALENTIR L'ÉROSION DES BERGES DE LA RANÇONNIÈRE

Appui unanime des groupes politiques pour accorder au Conseil communal un crédit de 11.000 francs pour participer au 50 pour cent des frais de renforcement de la berge du Bied de La Rançonnière, en aval de la

station d'épuration, l'autre partie des frais étant couverts par l'Etat de Neuchâtel.

### VERS LE DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE

Le Conseil général, unanime, a donné son accord de principe pour participer, sous forme d'un crédit de 90.000 fr., aux frais d'infrastructure du lotissement des Grands-Prés. Une entreprise industrielle et un bureau d'architecture envisagent la construction de plusieurs maisons familiales. Cet appui est conditionné à la construction de six maisons familiales au moins, chiffre que M. Wyss aurait voulu porter à huit, sous forme d'un amendement refusé par 11 voix contre 6.

### NOMINATIONS

Le bureau du Conseil général, pour le nouvel exercice est composé de Mme Gabrielle Chammartin à la présidence, secondée à la vice-présidence par M. Alain Stoquet. 1er secrétaire: Mme Ginette Schaefer; 2e secrétaire: M. Gilbert Nicolet; questeurs: MM. Pierre Cuendet et André Mino.

Quant à la Commission du budget et des comptes, elle comprend MM. Charles Billoz, Alain Stoquet, Jean-Marie Veya et Jean-Claude Wyss, pour les socialistes; Mme Juliette Boschung et MM. Henri Gfeller et Daniel Porret, pour les radicaux; quant aux progressistes nationaux, ils sont représentés par MM. Pierre-André Meyrat et Jean Pilloud.

Les divers ont été l'occasion pour les conseillers généraux d'aborder de nouveaux sujets, s'agissant des dégâts causés à la décoration florale par l'orage, du chemin menant à l'Arvoux et des remerciements adressés au Conseil communal par M. Decrausat pour avoir pris l'initiative, l'année dernière, de consacrer une journée, avec les conseillers généraux, à la visite d'une partie des 88 hectares de forêts et domaines que la commune des Brenets possède. Enfin, répondant à une motion déposée précédemment par MM. Decrausat et consorts au sujet d'un terrain d'entraînement, M. Fred Zurcher, conseiller communal, précise qu'une étude a été faite et que la commune bénéficiera d'environ 10.000 m<sup>3</sup> de terre qui seront déplacés au Bourg-Dessous, près du Cimetière, en provenance du chantier de la correction de la route cantonale, dont les travaux sont à la veille de démarrer. Il s'agit par conséquent d'une économie sensible qui sera réalisée lors de l'établissement d'un terrain d'entraînement dont les dimensions seront de 56 m. de longueur et de 52 m. de largeur.

Et sur cette note optimiste, la séance est levée à 22 h. 30. (rm)

### mémoire

#### Le Locle

- Casino: 20 h. 30, Il povero soldato, Teatro 7, Milan.
- Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.
- Grand-Cachot-de-Vent: L'épopée du vent, 14 h. 30 - 18 h.

## Sur la pointe des pieds

J'adore entendre mille épouses se livrer à quelques confidences; quant à leur époux bien-aimé. Quand il est mal aimé, c'est moins drôle et le vocabulaire utilisé manque de complaisance.

Je reviens aux épouses agréant leurs conjoints. Et j'entends: — Mon « Jules » pense comme ceci, Mon « ogre » « ratiboise » tout ce qu'il y a sur la table, Ma « radio » est encienchée tôt le matin, Mon « muet » est (heureusement) parti à la pêche, Mon « absent » assiste à un comité, Mon « apparition » continue à faire de la politique, Mon « mignon » ne parvient pas à descendre au-dessous des cent kilos, Mon « castor » bricole autour de la maison! On peut rajouter tout et tout. Je ne veux pas aligner les surnoms gentils qui vont de... « chouchou » à « Zucky »!

Idem du côté des maris. Je ne prends que des qualificatifs qui sont prononcés avec de l'affection dans la voix et de la bonté dans les yeux. Et j'entends: — Il faut que je m'occupe de ma... « pervenche », il ne faut pas que j'oublie... mon « géranium », si je reste, je vais entendre roucouler ma... « colombe », c'est l'heure d'aller consulter mon « gouvernement », j'ai assez fait l'Indien, je rentre chez ma « squaw », j'espère que mon « hélicoptère » s'est posé! Encore une fois, on peut rajouter tout et tout. Les surnoms gentils qui vont de... « coco » à « Pit-choune »!

Comme vous, j'adore ces petits noms de la tendresse qui mettent du liant dans les rapports humains. Ce qui me gêne, c'est: — Le « chéri » par devant et « ce cornichon-là » par derrière! Quant à moi, je n'ai pas à me plaindre. J'appartiens à la catégorie des hommes qu'on interpelle par le nom de famille. C'est dans la nuance des intonations qu'on reconnaît les colères ou les bonnes dispositions. Un peu comme à l'école de recrues!

S. L.



Mme Gabrielle Chammartin, souriante présidente du Conseil général, où elle siège depuis 12 ans au sein du groupe socialiste.

# DENNER

Actions à partir du 19.6.79



- Sirop de grenadine 1.90\*  
1 litre ~~2.70~~
- Sirop d'oranges 1.90\*  
1 litre ~~2.60~~
- Sirop de citrons 2.15\*  
1 litre ~~2.80~~
- Sirop de framboises 2.25\*  
1 litre ~~2.85~~  
(+ dépôt -.50)



## KRESSI aux herbes

Vinaigre de vin légèrement aromatisé aussi pour les conserves

1 litre ~~1.80~~  
**1.45**

## Offre spéciale Tabac Original

40% meilleur marché



- After Shave 7.10  
100 ml ~~11.80~~
- After Shave 10.50  
175 ml ~~17.50~~
- Eau de Cologne 7.50  
100 ml ~~12.50~~
- Eau de Cologne 11.10  
175 ml ~~18.50~~

\*Lieu et jour du contrôle du prix indicatif. Zurich, 22. + 23.5.79

## Uncle Ben's Brown Rice



pour de solides mets rustiques

450 g ~~2.20~~

**1.70**

## Cocktail de fruits de Californie



\*Poids égoutté 500g ~~1.95~~

**1.60**

Pourquoi pas une «Coupe maison»?

## aronal forte

dentifrice spécial pour les soins efficaces des gencives



94 g ~~2.45~~

**1.95**

## Filetti Automat



pour l'automate et le lavabo, et pour tout le linge de 40°-95° extra doux

3,28 kg ~~14.90~~

**12.90**

DI-25/19679

**A VENDRE**  
**BMW 2002**  
1970, moteur 17 000 km., Fr. 5500.—  
Expertisée. Tél. (039) 63 11 41.

**A VENDRE**  
**BMW 318**  
1976, 100 000 km., 2e moteur 20 000 km.,  
voiture révisée, jantes aluminium, ac-  
cessoires. Prix à discuter.  
Tél. (039) 26 96 59.

**A VENDRE**  
**Simca Chrysler 1307 GLS**  
26 000 km., année 1977.  
Téléphoner jusqu'à 8 heures ou dès 18  
heures au (039) 61 15 10.

**von gunten**  
maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23 -  
Tél. (039) 22 38 03

## LOTISSEMENT LES CORNES-MOREL

Immeuble rue du Chalet 19

**A VENDRE:**

## APPARTEMENTS 4 1/2 et 6 PIÈCES

4 1/2 pièces (surface 91 m2) dès Fr. 128 000.—  
6 pièces (surface 127 m2) dès Fr. 151 000.—

- Financement personnalisé jusqu'à 90 %
- Garages et places de parc à disposition
- Loggia - réduit - cuisine agencée avec lave-vaisselle - ascenseur - service de conciergerie - Coditel
- Lotissement comprenant : garderies d'enfants, place de jeux, centre commercial, parc de verdure de 4000 m2, piscine couverte en perspective. Trolleybus No 9.
- Entrée en jouissance: pour tout de suite ou date à convenir.



Charles Berset  
Jardinière 87  
Tél. (039) 23 78 33-34

POUR UNE DOCUMENTATION SANS ENGA-  
GEMENTS ET RÉSERVATIONS,  
DEUX GÉRANCES LOCALES :



Jaquet-Droz 58  
(Tour de la Gare)  
Tél. (039) 22 11 14-15

## JEUNES ET MOINS JEUNES

quel que soit votre avenir ou votre éventuel change-  
ment de situation, de solides connaissances commer-  
ciales et des langues vous seront utiles.

## Bénédict

- est votre école de confiance. Cours de :
- **SECRETARIAIRE DE DIRECTION:** bilingue, trilingue
  - **SECRETARIAT:** secrétaire-comptable, secrétaire, sté-  
nodactylographe
  - **DIPLOME DE COMMERCE:** en deux ans  
(Diplômes reconnus par la FSEP)
  - **RACCORDEMENT AUX ECOLES OFFICIELLES**
  - **CERTIFICAT ET DIPLOME DE FRANÇAIS** pour élèves  
de langue étrangère
  - **DIPLOME D'ANGLAIS** de la Chambre de Commerce  
britannique pour la Suisse; Lower Cambridge

RENTREE SCOLAIRE: 4 SEPTEMBRE

Admission des élèves à toute autre époque de l'année  
pour un programme partiel ou complet, selon la for-  
mation antérieure. Demandez notre documentation et  
prenez rendez-vous pour une entrevue.

15, rue de la Serre - Tél. (039) 23 66 66

## VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs Innenschleifmaschinen

Nous cherchons pour notre usine de LA CHAUX-DE-FONDS

## électricien-câbleur ou câbleur spécialisé

en machines-outils.  
Personne intéressée serait éventuellement for-  
mée par nos soins.  
Ce poste conviendrait à ouvrier consciencieux  
désirant améliorer sa situation.

Faire offres ou se présenter le matin à  
VOUMARD MACHINES CO S.A.  
Rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 21 11 65

## JAEGER-LECOULTRE

1347 LE SENTIER  
cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

## un comptable

Nous souhaitons engager un collaborateur au béné-  
fice d'une formation professionnelle complète, avec  
certificat fédéral de capacité et si possible ayant  
quelques années de pratique.

Nous offrons un travail intéressant avec responsabi-  
lités dans la gestion d'un service comptable d'une  
importante société.

Les personnes intéressées voudront bien faire parve-  
nir leurs offres complètes avec curriculum vitae,  
préférences de salaire au chef du personnel de JAE-  
GER-LE COULTRE S.A., 1347 LE SENTIER ou de  
prendre contact par téléphone au (021) 85 55 41.

Je cherche à court et moyen terme pour mes clients  
(industrie suisse) les postes :

## UN RESPONSABLE DES MARCHÉS EXTÉRIEURS

formation marketing - vente - technico-commercial  
+ langues

## INGÉNIEURS EPF et ETS ÉLECTROMÉCANICIENS

(également électroniciens et microtechniciens)  
Vous pouvez me contacter:  
tous les mardis à GENEVE  
mercredi 20 juin, de 13 h. à 20 h., Hôtel Beau-Lac  
à Neuchâtel, tél. (038) 25 88 22  
jeudi 21 juin, de 8 h. à 12 h., Hôtel Moreau, à La  
Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 66 66  
mercredi 27 juin, de 8 h. à 12 h., Hôtel Continental,  
à Bienne, tél. (032) 22 32 55.

Ing. dipl. EPF **jacques de matteis**

**institut de productivité** 022/28 36 71  
sélection des cadres  
2, boulevard Jacques-Dalcroze - 1204 GENÈVE

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

## La ville présente son plan d'assainissement financier

Le Conseil général de Neuchâtel a adopté un postulat le 22 janvier dernier engageant l'exécutif à présenter, avant l'été, un rapport concernant l'assainissement financier de la ville.

Si un équilibre des charges et des produits doit être recherché, il incombe aussi de faire en sorte que les investissements exigés par le rôle du chef-lieu soient poursuivis. L'étude entreprise tient compte de ces arguments, elle s'étend sur trois plans:

— Examen avec l'Etat des charges susceptibles d'être réparties en fonction du rôle joué par certaines institutions.  
— Négociations avec les communes suburbaines à propos de certaines dépenses supportées par la seule ville de Neuchâtel.  
— Amélioration du compte d'exploitation.

Des délégations et des groupes de travail ont été nommés pour ces trois points.

Le résultat de l'exercice 1978 a été surprenant, un déficit de quelque 100.000 fr. au lieu des cinq millions de francs prévus et il est permis de prévoir des comptes 1979 et 1980 équilibrés, sans appel aux réserves.

L'année 1981 en revanche risque d'être périlleuse pour la trésorerie. La réduction des amortissements autorisés par l'Etat pour 1979 et 1980 facilitera l'assainissement des finances du chef-lieu. Cependant, 3,1 millions de francs s'ajouteront, dès 1981, aux charges de 1980. Cet accroissement trouvera peut-être une compensation dans l'éventuelle institution d'une taxe sur les ordures remplaçant la taxe d'épuration des eaux usées. D'autre part, certaines

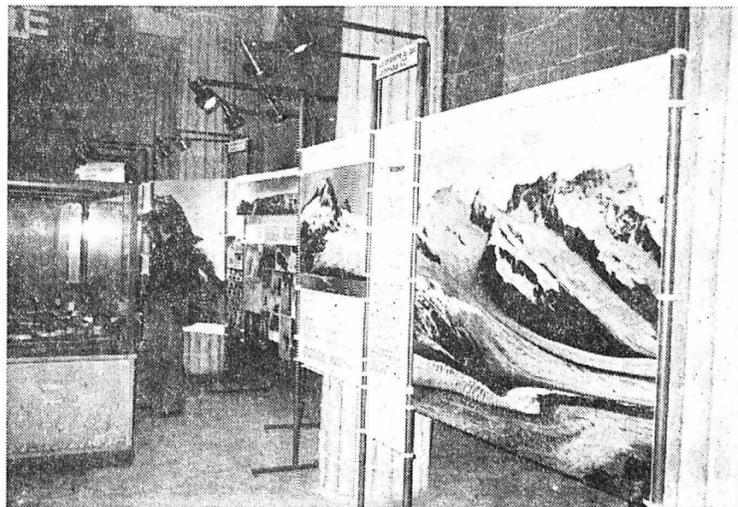
économies ne porteront effet que dans deux ans.

La ville estime qu'il serait téméraire de faire des prévisions financières au-delà de 1980 et elle ne veut pas hypothéquer la politique des autorités issue des élections de 1980.

Parmi les mesures soumises à la Commission financière figure une augmentation de la taxe sur les spectacles, actuellement inférieure à Neuchâtel à celle prélevée dans d'autres villes. Le taux de douze et demi pour cent serait porté à quinze pour cent dès janvier 1980. Ce supplément représenterait un apport de 120.000 fr. à 150.000 fr., annuellement. Il serait porté à l'alimentation d'un fonds sportif et culturel, complexe sportif des Jeunes Rives et rénovation du théâtre. (RWS)

## Neuchâtel envahi par les glaciers

Une remarquable exposition itinérante de l'ONST



Vue de l'exposition consacrée aux glaciers. (photo Impar - RWS)

Le rôle de l'Office national suisse du tourisme (ONST) n'est pas seulement de faire connaître notre pays à l'étranger, il organise aussi des expositions qui mettent en valeur les richesses et les beautés qui sont les nôtres.

Hier s'est ouverte à l'Hôtel de Ville une exposition itinérante consacrée à « La Suisse et ses glaciers, de l'époque glaciaire à nos jours », thème qui intéresse spécialement notre canton qui a été recouvert de glace et qui a eu des habitants, comme Agassiz qui furent des pionniers des glaciers ou des peintres grandement influencés par les sommets, sans parler de l'énergie qui nous vient des hauteurs valaisannes.

De grandes et splendides photographies, accompagnées d'explications brèves forment huit volets: les traces de l'époque glaciaire, le climat après l'époque glaciaire, des documents historiques, les modifications glaciaires

de l'ère contemporaine, l'inventaire des glaciers, la glace, banque de données, les glaciers, force naturelle et glaciers et usines hydro-électriques.

Un glacier n'est pas une masse froide et inerte, il vit, avance, recule et son évolution au cours des siècles a modifié le paysage à maintes reprises. En 1974, il a été observé autant de langues glaciaires en voie d'extension que de recul, aussi les glaciologues posent une question: est-ce là le début d'une nouvelle offensive, voire d'une nouvelle période glaciaire?

L'exposition, ouverte jusqu'au 15 juillet, sera visitée par des centaines d'enfants, toutes les écoles du canton y ayant été invitées.

Au cours du vernissage, M. Alex Billeter, directeur de l'Office du tourisme de Neuchâtel a donné la parole à trois orateurs, MM. Leu, directeur de l'Office suisse du tourisme et Baезing, glaciologue. (RWS)

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

## Au Louverain

### L'audio-visuel: un enjeu pour l'Eglise

« Les montages audio-visuels constituent pour l'Eglise un enjeu important. Pourtant encore trop peu de chrétiens engagés, dans la catéchèse par exemple, recourent aux techniques audio-visuelles » devait déclarer le pasteur Gustave Tissot, du Locle, un des initiateurs d'une série de rencontres d'initiation aux montages audio-visuels. Samedi avait lieu au Louverain, la deuxième de

cette série de quatre rencontres, qui coïncidait avec la journée cantonale des catéchètes et moniteurs. Le thème de la rencontre de samedi? Quels montages audio-visuels choisir? En effet, il existe actuellement toute une série de montages, s'adressant à des enfants, à des adolescents ou encore à des adultes. Mais, selon la provenance, l'auteur ou la conception la qualité des montages varie et il importe de parvenir à dégager des critères de choix. Car seul un choix judicieux permettra au montage audio-visuel de remplir son rôle: transmettre le message du Christ, mais en suscitant une véritable réflexion et une discussion ouverte.

« Il faut toujours un prolongement à un montage, sinon il devient conditionnement et par conséquent contraire aux objectifs recherchés. Seule une discussion, qui se déroule dans un espace suffisant de liberté, parviendra à dégager la substance et le sens d'un montage » poursuit M. Tissot. Ajoutons qu'un montage peut aussi, à l'occasion, se révéler excellent pour conclure une série d'entretiens sur l'un ou l'autre thème. Certains pasteurs l'utilisent même lors de cultes, du soir, par exemple. Car ainsi, l'image devient la concrétisation visuelle, d'un passage biblique, d'une idée émise par le prédicateur, etc. Et bien souvent, quelques diapositives, parlent davantage que des paroles, même bien amenées! Il suffit de constater la sensibilité et l'émotivité, des enfants en particulier, devant les images (livres d'animaux, bandes dessinées, TV, etc.)

Cela ne signifie pas que l'ère Gutenberg soit révolue. En tout cas pas dans l'Eglise! Mais l'Eglise ne doit pas rater le coche. Elle le ferait, si elle renonçait à recourir à l'audio-visuel, avec les petits par exemple ou avec des catéchumènes. Actuellement, seuls 5 à 10 pour cent (chiffre non officiel!) des catéchètes utilisent régulièrement des montages. Chiffre faible. Des rencontres, comme celles organisées au Louverain, devraient permettre de sensibiliser des chrétiens intéressés par l'édu-

cation, la formation. Car en fait il n'y a pas vraiment de blocage absolu. Très souvent, de simples questions techniques retiennent certains responsables à se servir de l'audio-visuel. L'argument à l'encontre de telles techniques vise plutôt à dire que recourir à des montages est un oreiller de paresse. Ce qui nous semble faux. Le montage ne remplace pas la discussion. Mais l'animateur voit son rôle modifié. Il n'en est pas moins important.

#### QUELS MONTAGES ?

L'autre jour au Louverain, ce sont une trentaine de montages qui ont été présentés aux quelque 50 participants. Des montages subdivisés en catégories: pour les enfants, pour les catéchumènes, pour grands adolescents et adultes. Quelques exemples de titres de montages? « Le repas du Christ », « Résurrection », « La mort », « Cinq minutes de liberté », « Islam », « Questions à la violence », etc.

Des montages peuvent être obtenus, à des prix toujours fort modestes, au Centre ecuménique de catéchèse, à Neuchâtel, au Centre évangélique de production audio-visuelle, à Chavannes-de-Bogis, au Comité romand d'éducation chrétienne, à Lausanne, etc.

Deux laïcs et quatre pasteurs ont mis sur pied cette série de quatre rencontres. Il s'agit de MM. Philippe Matthey et Jacques-Eric Dubois et des pasteurs Gustave Tissot, Max Held, Antoine Borel et Pierre Tripet.

Les deux prochaines rencontres auront lieu cet automne. Elles seront axées sur la préparation d'un montage.

(pab)

## PAYS NEUCHÂTELOIS

Tournant historique dans les institutions neuchâtelaises

### Création d'un tribunal administratif

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

ce qui ne va pas sans présenter de sérieux inconvénients. C'est pourquoi les députés signataires demandaient au Conseil d'Etat « d'étudier la création d'un tribunal administratif cantonal qui se substituerait aux actuelles instances de recours du droit administratif neuchâtelois ».

Le 12 décembre 1972, soit plus de deux ans et demi après le dépôt de cette motion, son premier signataire eut l'occasion de la développer devant le Grand Conseil. Il s'attacha particulièrement à mettre en évidence les deux innovations principales qu'apporterait la création d'un tribunal administratif, soit une instance de recours entièrement indépendante de l'administration d'une part, qui exercerait d'autre part un contrôle sur le fonctionnement de l'ensemble de l'activité administrative, organe dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

La motion de M. Spira ne fut pas combattue. Le 20 novembre 1974, le député André Brandt, devenu depuis conseiller d'Etat, à l'époque président de la Commission législative, fit part au Grand Conseil du désir de celle-ci d'être officiellement saisie du problème aux fins d'en aborder les divers aspects dans ses délibérations, de « délayer le

terrain », ce qui fut fait. La Commission législative donna ensuite mandat à un groupe de travail formé de six de ses membres d'examiner le problème. Puis la commission a débattu des propositions, souvent fondamentales.

#### RÉFORME HISTORIQUE A MOINDRES FRAIS

Tout au long de ses travaux, la Commission législative — plus de six ans se sont écoulés entre le développement de la motion Spira et le dépôt du rapport — s'est fixé comme objectif de réaliser la réforme souhaitée en évitant d'engager des frais évitables. C'est pourquoi elle a renoncé à ériger le Tribunal administratif en juridiction totalement autonome, disposant de son propre greffe, de son propre personnel et de ses propres locaux, mais a préféré en faire une section du Tribunal cantonal, jouissant, dans le cadre de cette haute juridiction, d'un statut particulier. Cette manière de procéder qui, tant au niveau des investissements à consentir pour la mise en place de la juridiction administrative qu'à celui des dépenses de fonctionnement, relève d'une politique saine d'économie puisqu'elle évite des dépenses faites à double et permet de proposer une réforme importante d'un coût extrêmement raisonnable, ajoute le Conseil d'Etat.

D'après les calculs, basés d'une part sur des indications précises — traitements, charges sociales — d'autre part sur des évaluations qui s'efforcent de serrer la réalité du mieux qu'il est possible, l'accroissement des dépenses de fonctionnement est devisé à 281.500 fr., compte tenu d'une augmentation de trois postes de commis au tribunal cantonal. Or, poursuit le Conseil d'Etat dans son rapport, il est de toute évidence, ou bien que l'on n'aura pas

dessin à l'école et les maîtres de dessin: ça sert à quoi? ». De son côté, la Commission de travail a élaboré les principes d'une conception didactique actuelle de l'enseignement du dessin, dans un document qui doit être remis aux quelque six cents membres de la société.

Lors de l'assemblée statutaire qui a clos ces deux jours de travail, un nouveau président a été élu en la personne de M. Pierre Borel, maître au Gymnase de Neuchâtel, qui succède au père Damian Rutishauser, de l'Abbaye d'Einsiedeln. (ats)

Nouvelles structures scolaires

### L'enseignement artistique menacé ?

La Société suisse des maîtres de dessin, réunie vendredi et samedi à Neuchâtel, s'est particulièrement préoccupée des menaces envers l'enseignement artistique spécialisé, qui se manifestent un peu partout dans l'élaboration des nouvelles structures scolaires, et elle a examiné les moyens de prévenir de nouvelles réductions d'horaire.

Alors que l'activité des sections bâloise et bernoise dans cette lutte a pris la forme d'expositions d'un haut intérêt, les Vaudois viennent de publier un document important intitulé « Le

dessin à l'école et les maîtres de dessin: ça sert à quoi? ». De son côté, la Commission de travail a élaboré les principes d'une conception didactique actuelle de l'enseignement du dessin, dans un document qui doit être remis aux quelque six cents membres de la société.

Lors de l'assemblée statutaire qui a clos ces deux jours de travail, un nouveau président a été élu en la personne de M. Pierre Borel, maître au Gymnase de Neuchâtel, qui succède au père Damian Rutishauser, de l'Abbaye d'Einsiedeln. (ats)

VAL-DE-TRAVERS

## NOIRAIGUE

### Présentation du nouveau Conseil paroissial

Dimanche, au début du service divin, célébré au temple, dont la restauration a commencé, le pasteur Rémy Willemin a présenté le Conseil paroissial élu il y a une semaine.

Les charges sont réparties comme suit: le pasteur Willemin conserve la présidence. Assurant la vice-présidence depuis 43 ans, M. Jules F. Joly a demandé à être remplacé dans cette fonction. Son successeur est M. Armand Clerc. M. Georges Perrenoud conserve le secrétariat pour les procès-verbaux. La correspondance et les convocations sont confiées à M. Daniel Curchod. La caisse continuera d'être tenue par M. Joly. Le pasteur Willemin rappelle que la paroisse sera représentée au Synode par MM. Armand Clerc, député, et Walther Thomi, suppléant.

Il se réjouit de voir l'équipe renforcée et engage la paroisse à renouveler son zèle et sa consécration.

C'est par un service de sainte-cène que commence cette nouvelle étape que marqueront le centenaire de la paroisse et la restauration du temple, des orgues et du clocher. (jy)

## Décès au Val-de-Travers

Le 16 juin, M. Edouard von Gunten, 77 ans, de Môtiers.

## Samaritains à Couvet Des précisions...

Dans le compte-rendu de l'exercice cantonal des samaritains qui a eu lieu dimanche à Couvet deux lignes sont « tombées ». En effet au 4<sup>e</sup> paragraphe il fallait lire: « Après le culte du pasteur, M. Paris, Mlle Ducommun et M. Gilbert Jaton, respectivement pianiste et violoniste, offrirent une aubade à dix samaritains qui reçurent chacun la médaille Henri Dunant en remerciement des services rendus ».

Profitons de ce rectificatif pour publier le nom de ces secouristes méritants, il s'agit de M. L. Besnier et Mme P. Gluck, les Brenets; Mlle D. Benoît et Mme L. Brandt, La Brévine; Mlle S. Bille, Mmes P. Frochoux et H. Stoss, Le Landeron; Mmes L. Matthey et S. Vuille, La Sagne; ainsi que Mme H. Javet, Saint-Blaise. Nos félicitations. (jjc)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 19

Assurez aujourd'hui votre vie de demain



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Agence générale des Montagnes Willy Hildbrand, agent général  
Av. Léopold-Robert 34 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 22 69 95

**Une idée raffinée - s'arrêter auprès d'une station-service Gulf avant la prochaine vidange. Ou bien vous demandez que l'on vous fasse cette vidange, ou bien, si vous désirez la faire vous-même, vous y obtiendrez l'huile pour moteur Multi G, en bidon de 5 litres, à un prix à l'emporter très raffiné. A vous de choisir.**



**Raffine pour vous.**

**Emma Nils®**

la nouvelle méthode naturelle à base de plantes pour une SILHOUETTE AFFINÉE en 4 JOURS CONSÉCUTIFS (4 x 1/2 heure) application en Institut.



**LE TRAITEMENT IDÉAL AVANT LES VACANCES!**



**INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE**

Avenue Léopold-Robert 53  
Rue Daniel-JeanRichard  
Téléphone (039) 22 44 55

**Nos prix Direct to you Un nouvel avantage pour vous!**



Serre 90  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 00 55

**ASPIRATEURS DE 129.- À 645.-**

**TÉLÉ-SERVICE**

*L. Girardet*

Tél. (039) 22 67 78

Radio - TV noir-blanc, couleur  
Hi-Fi - Enregistreurs

Neuf et occasion

**VERSOIX 5**

A VENDRE

**MOTO Kawasaki 125 cmc**

neuve, de route, sous garantie.

Tél. (039) 41 34 18.

**MOCO SA MEUBLES EN GROS CERNIER**

Dans les locaux de l'ancienne fabrique de meubles

**grande vente de meubles rustiques et espagnols**

offre exceptionnelle jusqu'à 50% moins cher que les prix pratiqués sur le marché!

Quelques exemples de notre vaste choix :

- table 150 x 90, bois massif, plus 4 chaises, siège rembourré en velours **Fr. 850.-**
- secrétaire, 4 tiroirs, entièrement sculpté **Fr. 298.-**
- petit meuble, 1 tiroir, 1 porte **Fr. 125.-**
- table ronde Ø 120, pied central, bois massif **Fr. 270.-**
- grand choix de petits meubles à **Fr. 63.-, 73.-, etc.**
- salon Louis XV **Fr. 2650.-**
- guéridon octogonal avec verre fumé **Fr. 270.-**
- buffet bibliothèque espagnol **Fr. 570.-**
- buffet vaisselier **Fr. 370.-**
- table en bois massif rectangulaire **dès Fr. 265.-**
- bar en bois massif **dès Fr. 350.-**

EXPOSITION SUR 1250 m2

LUNDI FERMÉ

OUVERTURE : mardi à vendredi de 09 h. 00 à 12 h. 00  
14 h. 00 à 18 h. 30  
samedi 09 h. 00 à 12 h. 00  
13 h. 15 à 17 h. 00

**Parking à disposition - Tél. 038 533222**

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds,

**beau 4 1/2 pièces**

- Tout confort
  - Cuisine équipée.
- Libre dès le 1er juillet 1979 ou à convenir.

S'adresser à: Géranse Charles Ber-set, tél. (039) 23 78 33.



**von gunten**  
maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

Fille, 18 ans, sortant d'apprentissage de vendeuse, cherche place comme

**aide de bureau**

Ecrire sous chiffre AD 13475 au bureau de L'Impartial.

La gamme Honda 1979:  
Civic 1200, 3-portes: Fr. 9990.-  
Civic 1200, 5-portes: Fr. 10 690.-  
Accord 1600 Coupé avec hayon: Fr. 13 990.-  
Accord 1600 Sedan Luxe: Fr. 15 290.-  
Accord 1600 Sedan GL: Fr. 15 290.-  
Prelude 1600 Coupé, 2+2: Fr. 15 490.-  
(+ transport Fr. 80.-)  
Hondamatic (prix normal) Fr. 750.-

**Actuellement, prix spécial pour Hondamatic.**

**Hondamatic. Avec un rapport spécial pour une conduite sportive.**

Hondamatic pour mieux conduire: une meilleure maîtrise de la situation, un confort et une sécurité accrues. Grâce à sa conception unique, Hondamatic transmet, sans perte, la puissance du moteur. Hondamatic est une boîte automatique économique avec, en plus, un rapport spécialement conçu pour la conduite sportive et le trafic urbain.

**HONDA AUTOMOBILES**  
La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

Entreprise industrielle de Bienne (environ 100 personnes) cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

**cadre administratif**

qualifié, bilingue (français-allemand), connaissance d'une autre langue souhaitée, pour assumer, d'une façon autonome, en plus des travaux administratifs courants, la responsabilité du SERVICE DU PERSONNEL et des SALAIRES.

Nous garantissons des conditions en rapport avec les responsabilités et exigences ainsi que les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

En cas d'intérêt pour ce poste, veuillez faire parvenir votre offre avec curriculum vitae sous chiffre 80-685 aux Annonces Suisses SA, 2500 Bienne.

**humide?**

Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité!

Demandez notre spécialiste en déshumidification!

**Krüger + Co.**  
1052 Le Mont-sur-Lausanne tél. 021 32 92 90  
3117 Kiesen BE tél. 031 98 16 12  
4114 Hofstetten p. Bâle tél. 061 75 18 44

## JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Au Ski-Club de Courtelary

### Un projet séduisant qui demande encore à mûrir

Une quinzaine de membres du Ski-Club ont pris part, dernièrement, à leur assemblée générale annuelle qui s'est tenue au joli chalet que possède la société, sur l'Envers de Courtelary.

#### DE JEUNES SKIEURS REMARQUÉS

Dans un bref rapport d'activité, M. Ernest Isler, président, a souligné que le petit télésiège aménagé en aval du chalet avait relativement peu fonctionné l'hiver passé en raison des conditions d'enneigement qui n'ont pas été très propices. Plusieurs jeunes se sont distingués lors de concours OJ et leur entraîneur, M. Jean-Jacques Ganguillet, a eu droit à de chaleureux

remerciements et félicitations. L'an prochain, celui-ci sera par ailleurs secondé dans sa tâche par M. Olivier Béguelin qui a suivi un cours de moniteur avec succès.

L'effectif de la société demeure stable; une seule démission a été enregistrée en cours d'année alors que deux nouveaux membres ont été admis. Un départ fort regretté aura été celui de M. Charles Béguelin, décédé récemment. Il fut un sociétaire exemplaire et l'une des chevilles ouvrières du Ski-Club lors de la construction du chalet notamment, en 1955 et 1956.

MM. Adrien Béguelin, Roland Leuenberger et Roland Masnéri, quant à eux, ont reçu une distinction pour 25 années de sociétariat.

Un projet consistant à agrandir le chalet, sur son côté ouest, est à l'étude et demande encore à mûrir. Pour l'heure, la cuisine et la grande salle ont été rafraîchies; cette remise à neuf est du plus bel effet.

#### UN PETIT AIR DE FÊTE

Au chapitre des activités futures, mais dans l'immédiat, le Ski-Club s'affaire à la préparation de sa traditionnelle Fête champêtre qui aura lieu ce dimanche 17 juin et à laquelle participeront la Fanfare municipale ainsi que l'Union instrumentale de Tramelan. Des jeux à l'intention des enfants sont bien sûr prévus, tout comme la célèbre soupe aux pois qui sera servie sur le coup de midi.

#### LE COMITÉ

Tous les membres du comité ont été reconduits dans leurs fonctions. Il s'agit de MM. Ernest Isler, président; Jacob Tschan, vice-président; Jean Béguelin, secrétaire; Marcel Walther, caissier; Adrien Béguelin et Fritz Walther, membres adjoints; Jean-Louis Wenger et Germain Isler, vérificateurs des comptes.

En levant l'assemblée, le président s'est plu à relever l'excellente ambiance qui règne au sein de la société et qui se traduit notamment par de fréquentes retrouvailles au chalet. (ot)

## TRAMELAN • TRAMELAN

### Courses scolaires à l'Ecole primaire

Le programme des courses scolaires de l'Ecole primaire pour 1979-1980 a été approuvé par la Commission d'école lors d'une récente séance. Il faut relever que les élèves bénéficient d'un prix de course extrêmement avantageux grâce à la récupération du papier qui s'organise dans le cadre de l'école.

Les trois classes des Dolaises se rendront à Berne et visiteront le Musée d'histoire naturelle ainsi que le Tier Park. Deux classes de 1ère année de l'Ecole de la Printanière s'en iront elles aussi au Tier Park ainsi qu'au Gurten.

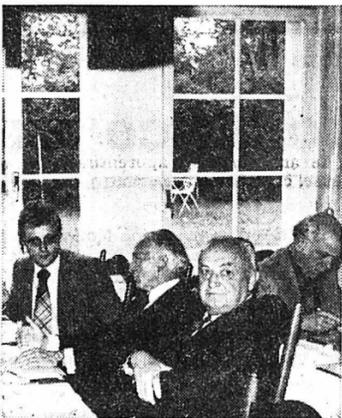
Quant aux deux classes de 1ère année du Collège 15, c'est à La Chaux-de-Fonds (Bois du Petit-Château) ainsi qu'à Mont-Soleil et au Mont-Crosin que le but a été fixé, La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran seront le but des trois classes de 2e année alors que c'est à Bâle (Zoo et port) que se rendront les trois classes de 3e année.

Les quatre classes de 4e année s'en iront aux gorges de l'Areuse et visiteront le Musée international de l'horlogerie de La Chaux-de-Fonds alors que les deux classes de 5e visiteront le Château de Valangin après avoir parcouru la crête du Chasseral et les Prés-d'Orvin. Les 6e s'en iront à Sempach, Lucerne, Kussnacht, Brunnen, Schwytz et Morgarten tandis que les deux classes de 7e visiteront le port de Bâle sans oublier Mariastein, etc.

Les quatre classes de 8e et 9e années auront encore le privilège de participer à un camp de ski. Cette année c'est à Champéry qu'aura lieu ce camp et déjà les dates sont réservées du 2 au 8 mars 1980. (vu)

#### LES REUSSILLES

##### Rencontre des directeurs des Ecoles professionnelles



Le Dr O. Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle (au centre), entouré de M. M. Monnier, préfet (à gauche) et de M. R. Choffat, maire (à droite).

Samedi dernier une cinquantaine de directeurs des écoles professionnelles du canton de Berne étaient réunis au Restaurant de la Clef aux Reussilles. La matinée était réservée à la discussion d'un certain nombre de problèmes, en particulier des questions liées au lieu de résidence des maîtres à plein temps, ainsi qu'à leur réélection. L'après-midi, la conférence des directeurs, dirigée par le Dr O. Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle visitait l'exposition des projets du Centre interrégional de perfectionnement professionnel que nous avons eu l'occasion de présenter lors d'une précédente édition. C'est M. Willy Jeanneret, directeur du Centre de perfectionnement qui exposa les différents projets et en particulier celui qui a été retenu par la commission cantonale. (texte et photo vu)

### mémento

#### SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmerie visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A. A. (alcool anon.): 41 12 18.

#### COURTELARY

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

#### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16.  
Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

## CANTON DE BERNE

### Rapports de gestion du Conseil exécutif bernois Un secrétaire est-il indispensable ?

Comme il est de coutume au printemps de chaque année, le Conseil exécutif bernois publie les rapports relatifs à la gestion de ses différentes directions, rapports qui sont le reflet statistique ou commenté des événements qui ont marqué la marche des affaires tout au long de l'année précédente.

Le rapport de la section présidentielle relève que la réorganisation de cette dernière a continué de donner satisfaction. Intervenue en 1971, elle instituait deux postes de vice-chanciers complétés par la suite par un adjoint « expérimenté et avisé » chargé des questions administratives. En dépit du fait que cette réorganisation a entraîné « des avantages incontestables tant pour le Parlement que pour le gouvernement et l'administration », le rapport pour 1977 expliquait que, compte tenu des postulats déposés par quatre anciens présidents du Grand Conseil, « il conviendrait au plus tôt de décider s'il fallait instituer pour le Grand Conseil un secrétaire permanent doté d'une organisation appropriée ». Le rapport de gestion pour 1978 relève que ce moment est arrivé. Tout un travail d'in-

formation et de documentation est actuellement en cours en vue du débat parlementaire sur cette « question fondamentale » qu'il conviendra d'examiner en dehors de toute « considération de prestige ».

#### INQUIÉTUDE

Le rapport de gestion pour 1977 faisait part des difficultés qu'éprouvait l'administration à traiter en profondeur chacune des interventions parlementaires déposées en raison de leur très grand nombre. Les remarques faites à ce propos avaient été violemment critiquées au Grand Conseil. Aussi, le rapport pour 1978 se contente-t-il de constater que d'une « manière générale cette situation n'a pas changé. Rien ne permet donc de dissiper les craintes qui restent entièrement justifiées », estime-t-on dans ce rapport, tout en relevant que le « droit inviolable » du député d'interroger le gouvernement ne saurait être remis en question. « Il convient toutefois, de laisser aux organes directeurs et influents du Parlement le soin d'observer avec les moyens appropriés au danger d'une érosion de ce droit fondamental ». (ats)

## LA VIE JURASSIENNE

### L'avenir de Pro Jura Vers un dédoublement ?

Dans le rapport annuel de Pro Jura, l'Office jurassien du tourisme, M. Henri Gorgé, président, rappelle que le comité directeur de l'association a demandé à deux comités ad hoc, un dans le Jura bernois et un dans le canton du Jura, d'étudier les structures que devraient prendre la ou les associations touristiques du pays, à la suite de la création du canton du Jura. Selon lui, il sera certainement créé deux associations indépendantes dont le nom et les statuts devront être fixés par des comités ad hoc. Il appartiendra à ces mêmes associations de désigner la forme de collaboration et en définitive ce que deviendra Pro Jura dès le 1er janvier 1980. Des propositions précises seront faites par le comité central de Pro Jura à une assemblée extraordinaire.

Rappelons que l'association Pro Jura s'occupe de la promotion touristique dans les sept districts jurassiens. Pour

1979, la subvention jusqu'à l'année dernière versée par le seul canton de Berne l'a été par Berne et le canton du Jura. Dès l'année prochaine, les subventions versées par la SEVA se limiteront au territoire desservi par cette loterie, le canton du Jura ayant rejoint la Loterie romande. Le président Henri Gorgé rappelle que certaines associations jurassiennes (Tourisme pédestre ainsi que Costumes et vieilles chansons) se sont scindées ou dissoutes, et que le Syndicat d'initiative de Porrentruy ne ménage pas ses critiques à l'égard de Pro Jura et étudie la création d'un organisme pour développer le tourisme dans le canton du Jura. Toutefois, au point de vue touristique, il ressort des contacts pris dans les milieux intéressés qu'une collaboration dans l'organisation du tourisme est souhaitée entre les régions du Nord et du Sud et même au-delà des frontières du Jura bernois et du canton du Jura. (ats)

## CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

### 31e Fête jurassienne de musique à Delémont Grand succès malgré une dizaine de défections

Alors qu'en 1970 et en 1974, Porrentruy et Le Noirmont avaient accueilli plus de quarante fanfares, ce ne sont qu'une trentaine de corps de musique qui étaient samedi et dimanche derniers les hôtes de la capitale du Jura. Ce sont surtout les fanfares du Sud qui ont fait défaut. Les raisons de ces absences découlent de questions politiques et de difficultés internes. Toutefois, malgré cela, la 31e Fête jurassienne de musique dont l'organisation avait été confiée à la Municipale de Delémont a remporté un très grand succès.

Les festivités ont débuté vendredi soir dans la halle du Comptoir delémontain, où les jeunes du district, sous la direction de Jacky Choffat, donnèrent un concert.

Samedi, les concours organisés dans le Château de Delémont et au Restaurant Saint-Georges, furent suivis par un nombreux public. L'après-midi fut réservé aux concours de marche. Ces derniers eurent lieu à l'avenue de la Gare qui, pour la circonstance, a été fermée à la circulation.

Les organisateurs eurent la main heureuse en invitant la Stadt-Harmonie de Laufen, qui se produisit le samedi soir. Une ralle comble put apprécier un concert de haute qualité.

#### CORTÈGE DANS LES RUES DE LA VILLE

Dimanche, en début d'après-midi, les conditions météorologiques, qui jusqu'alors n'avaient pas été très clémentes, s'améliorèrent et le cortège qui traversa les rues de la capitale jurassienne put se dérouler dans de bonnes conditions.

Après ce défilé, la halle des fêtes servit de cadre à la manifestation officielle. On procéda alors à la remise de la bannière à la société organisatrice. A cette occasion, M. René Bilat (Le Noirmont), président de la Commission de musique, retraça le chemin parcouru par cette bannière.

#### LE NOIRMONT SE DISTINGUE

Les fanfares jurassiennes sont réparties dans quatre divisions, au gré de leur valeur. En première division, la fanfare Union Instrumentale de Delémont, et Les Breuleux qui étaient seuls dans leur catégorie, ont remporté chacun une palme or. La Fanfare du Noirmont termine en tête de la deuxième division, devant la Concordia de Mervelier, et l'Harmonie de Vendlincourt. En troisième division, la première place a été l'apanage de la fanfare Les Echos du Val Terbi, de Corban, qui

précède l'Elite de Vicques, et l'Union Instrumentale de Courroux.

Enfin, en quatrième division, c'est La Liberté de Vendlincourt qui termine au premier rang. Le challenge Ch. Bertschi, qui récompense la fanfare qui a obtenu la meilleure moyenne dans les trois disciplines, a été remis à la Fanfare du Noirmont. (rs)

#### RÉSULTATS DES CONCOURS

PREMIERE DIVISION: Union Instrumentale, Delémont (or) 378,5 points; Fanfare Les Breuleux (or) 381,25 points.  
DEUXIEME DIVISION: Fanfare Le Noirmont (or) 395,25 points; Fanfare Concordia, Mervelier (or) 375,75 points; Fanfare l'Harmonie, Vendlincourt (or) 375 points; Filarmonica La Concordia, Bienne (or) 374 points; Fanfare Courtételle (argent) 366 points; Les Enfants de La Covatte, Coeuve (argent) 360,5 points; Fanfare municipale, Courgenay (argent) 358 points.  
TROISIEME DIVISION: Les Echos du Val Terbi, Corban (or) 380,75 points; Fanfare Elite, Vicques (or) 378,75 points; Fanfare Union Instrumentale, Courroux (or) 368,25 points; Musique-Fanfare Les Bois (argent) 366,75 points; Union Instrumentale, Moutier (argent) 363,85 points; Fanfare Saignelégier (argent) 362,5 points; Fanfare Union, Bascourt (argent) 361,75 points; Fanfare Avenir, Coeuve (argent) 358,5 points; Union Instrumentale, Sonceboz-Sombeval (argent) 353,5 points; Fanfare Avenir, Boécourt (argent) 349 points; Fanfare L'Espérance, Courfaivre (argent) 348,5 points; Fanfare municipale, Courrendlin (argent), 334,5 points.  
QUATRIEME DIVISION: Fanfare La Liberté, Vendlincourt (or) 383,5 points; Fanfare Fontenais-Villars (or) 375,5 points; Fanfare L'Amitié, Saulcy (argent) 366,75 points; Société de musique, Diesse (argent) 368 points; Fanfare Courcelon (argent) 358 points; Société de fanfare, Montfalcon (argent) 352,25 points; Echo du Bieberg, Movelier (argent) 347 points.



La fanfare du Noirmont s'est taillé un beau succès (photo rs)

Voir autres informations jurassiennes en page 18

FROM THE AMERICAN CIGARETTE COMPANY

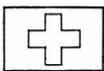
# LE SUCCES EN EUROPE OCCIDENTALE

CONDENSAT

6 mg

NICOTINE

0.5 mg



FABRIQUE EN SUISSE / Fr. 2.-

Entreprise industrielle de Bienne CHERCHE pour entrée immédiate ou pour date à convenir

## une secrétaire trilingue

expérimentée et au bénéfice d'une formation commerciale complète.

Notre future collaboratrice devra être de langue maternelle française ou allemande avec connaissances approfondies de la deuxième langue, ainsi que de l'anglais.

Nous offrons:

- travail indépendant dans notre bureau des ventes avec correspondance générale et de direction
- l'horaire libre
- un salaire adapté aux capacités et exigences

Veillez faire parvenir vos offres sous chiffre 80-342994 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.



Luxe et confort pour Fr. 11200.-  
Allegro 1300 Special: 1272 cmc, 41,9 kW (57 CV) DIN; traction avant; tout compris: appuis-tête, toit vinyle, compte-tours, vitres teintées, sièges-couchettes recouverts d'étoffe, phares jumelés.

Austin Morris **Allegro**

**Garage Bering & Cie**

Atelier et vitrine d'exposition  
Fritz-Courvoisier 34  
Téléphone (039) 22 24 80  
La Chaux-de-Fonds

**Garage Métropole SA**

Atelier et bureau: Locle 64, 039/26 95 95  
Vitrine d'exposition: Léopold-Robert 102  
Tél. (039) 22 22 68  
La Chaux-de-Fonds

Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.

## HELFEN SIE MIR BITTE!

Infolge Umzuges muss ich leider meinen Direktor verlassen und suche für ihn eine neue Sekretärin.

- Meine Nachfolgerin sollte folgendes mitbringen:
- Deutsche Sprache sattefest in Wort und Schrift
  - Gute Französischkenntnisse
  - Ein Flair für Zahlen
  - Ein schnelles Auffassungsvermögen
  - Selbständig handeln und denken können
  - Anpassungsfähigkeit
  - Schreibmaschinenschreiben

Unsere Firma, ein international tätiges Fabrikations- und Handels-Unternehmen in Courroux bei Delémont, bietet Ihnen:

- Modern eingerichteter Arbeitsplatz mit IBM-Equipment
- Sehr gute Sozialleistungen
- Ein angenehmes Arbeitsklima in jungem Team.

Wenn Sie sich angesprochen fühlen, zwischen 20-35 Jahre alt sind und an eine kaufmännische Tätigkeit bereits gewohnt sind, rufen Sie bitte meinen Direktor, Herrn N. Pfister an oder senden Sie ihm einen Brief mit Lebenslauf.

MATEW NORMAN S.A., Route de Vicques 120, 2822 Courroux, tél. (066) 22 88 22.

## DECALCO SA

A LOUER A SAINT-IMIER

Ancienne Route de Villeret 46-48 tout de suite ou date à convenir

**appartement de 3½ pièces**

balcon, confort, situation tranquille

DECALCO S.A., 2612 Cormoret  
Tél. (039) 44 17 41

NOUS CHERCHONS

## collaboratrice extérieure

(ÉVENTUELLEMENT COLLABORATEUR)

pour la vente à domicile d'un magazine féminin en pleine expansion. Il s'agirait d'un travail à plein temps pouvant être également exercé à temps partiel. Bonnes possibilités de gain. Rétribution selon résultats obtenus + frais remboursés.

Pour une première prise de contact, téléphonez-nous! (031) 42 31 31, interne 220, Hallwag S.A., Service du personnel, Nordring 4, 3001 Berne.

**A louer LA CHAUX-DE-FONDS appartement 2 pièces, sans confort, Fr. 90.-**  
S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2 tél. (038) 25 17 25 2001 Neuchâtel

## IMPORTANT!

### Avis à nos ABONNÉS, concernant leurs CHANGEMENTS D'ADRESSES

Nous nous permettons de rappeler à nos fidèles abonnés ce qu'ils doivent faire pour que leur journal puisse les suivre dans leurs déplacements.

**Inutile de nous écrire ou de nous téléphoner.**

1. Une semaine avant votre départ, vous allez à la poste
2. Vous vous y procurez un bulletin de versement ordinaire ou celui encarté dans L'ÉDITION D'AUJOURD'HUI pour effectuer le paiement de la taxe de mutation selon le tarif forfaitaire suivant: Fr. 2.- pour la Suisse, quelle que soit la durée du changement Fr. 5.50 pour l'étranger, pour la 1re semaine Fr. 2.50 pour l'étranger, par semaine supplémentaire ou fraction de semaine à notre CCP No 23 - 325, Administration de L'Impartial, La Chaux-de-Fonds
3. Vous remplissez très lisiblement, en lettres MAJUSCULES, le coupon qui nous sera remis par les PTT, en indiquant: au recto votre adresse actuelle au verso votre nouvelle adresse et la mention: soit: nouvelle adresse définitive soit: adresse temporaire du au (inclus)

C'est ce coupon qui constituera votre demande de changement d'adresse.

NOTA: Il ne nous est pas possible d'accepter les changements d'adresses pour une durée inférieure à une semaine. L'Impartial décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces quelques consignes; cela facilitera grandement la tâche de notre département des abonnements.

Administration de **L'IMPARTIAL**

Imp. Courvoisier SA

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES

# expert

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

## LES SUPER-DINGUES DE L'AUTO!

Venez Les essayer au magasin!

**Actiko AR 3000**  
combiné auto-radio + cassettes avec 3 ondes OL - OM - OUC stéréo, déparasitage électronique incorporé. Auto-reverse.

**EQ 78**  
Equalizer graphique permettant l'adaptation optimum des basses et des aigues dans la voiture. Fréquence de réglage 60 - 250 - 1000 - 3500 - 10 000 HZ.

**HI-FI 78**  
Véritable ampli Hi-Fi 2 x 20 Watt, liaison simple par un seul câble (ne pas confondre avec un booster habituel).

Et votre voiture deviendra un salon Hi-Fi!  
10 autres auto-radio-lecteurs adaptables à votre voiture dès **Fr. 174.-**

**LE TOUT: 468.- seulement**

Television/Disques Hi-fi/ Photo-Cinéma  
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25 Tél. 039/23 12 12 **biuggeri**

Le Conseil fédéral relève le revenu paysan de 6 pour cent

## Lait, beurre, fromage vont renchérir

Le lait va augmenter de 5 centimes le litre, le fromage de 30 à 50 centimes le kilo (suivant les sortes), le beurre de table de 5 centimes les 100 grammes, le beurre de cuisine de 16 centimes la demi-livre. Telles sont les conséquences, pour le consommateur, des décisions prises hier par le Conseil fédéral en matière de prix agricoles. Pour que le consommateur ne bifurque pas sur le fromage étranger, celui-ci sera frappé à la frontière de taxes plus lourdes, qui en renchériront le prix de 20 à 40 centimes par kilo. Ces mesures feront grimper l'indice des prix à la consommation de 0,13 %.

Dans sa requête adressée au Conseil fédéral au mois d'avril, l'Union suisse des paysans demandait une augmentation du revenu paysan de 10 à 11 pour cent. Cela, disait-elle, est indispensable pour combler la différence entre le revenu réellement obtenu par le paysan de plaine ces trois dernières années et le revenu théorique que lui reconnaît la loi. Tout en reconnaissant la justesse des calculs paysans, le Conseil fédéral a décidé hier de n'accorder que 6 pour cent d'augmentation. La peur de trop charger la caisse fédérale et de relancer l'inflation sont à l'origine de l'« avarice » gouvernementale.

### LES DÉCISIONS

Les améliorations consenties aux paysans sont les suivantes :  
— Majoration du prix du lait de 3 centimes. Les magasins vendant le lait à des prix arrondis, l'augmentation pour le consommateur sera en réalité de 5 centimes, un centime servant à améliorer les marges des commerçants, l'autre centime allant dans la caisse fédérale. Parallèlement, la retenue opérée auprès du producteur sera portée de 2 à 3 centimes pour deux ou trois mois, en raison de la forte augmentation des quantités de lait produites (entre novembre 1978 et avril 1979 : plus 8,6 pour cent), qui exige une plus grande participation des producteurs aux frais d'écoulement.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

— Les détenteurs de vaches qui ne commercialisent pas le lait, mais utilisent celui-ci pour engraisser des veaux, toucheront 900 francs par vache, soit 100 francs de plus qu'aujourd'hui, mais jusqu'à la vingtième vache seulement. A partir de 50 vaches, la prime tombera à 600 francs, et même à 400 francs au-delà de 100 vaches (aujourd'hui : 800 francs).

— La prime de culture pour les céréales fourragères est majorée de 100 francs par hectare, celle pour la féverole de 300 francs par hectare. Les suppléments de montagne et pour terrain en pente sont augmentés de 50 francs par hectare. Adaptation aussi de la prime de qualité, qui passe de 4 à 6 francs le quintal.

Les prix de prise en charge pour les céréales panifiables produites cette année sont majorés de 2 francs les 100 kg.

### QUI DEVRA PAYER ?

En tout, ces mesures amélioreront le revenu journalier du paysan de plaine de 5 fr. 80 ou 5 fr. 90 en moyenne, dont 4 fr. 50 ou 4 fr. 60 proviendront de la seule adaptation du prix du lait. Celle-ci, contrairement aux autres augmentations, sera à la charge du consommateur.

Toutefois, pour ne pas rendre plus difficile encore l'écoulement du beurre et les ventes de fromage suisse à l'étranger, on a prévu des tempéraments.

## Le Conseil national en bref

Au cours de sa séance d'hier, le Conseil national a :

■ Adopté les rapports de gestion des Départements fédéraux de justice et police, des Affaires étrangères et militaires.

■ Pris acte des rapports des Commissions de gestion et des affaires militaires sur les conséquences de l'affaire Jeanmaire.

■ Éliminé les divergences qui le séparaient du Conseil des Etats dans la loi sur l'agriculture et l'arrêté sur les mesures en faveur de la viticulture.

■ Approuvé deux propositions de compromis et maintenu une divergence en ce qui concerne la loi sur l'aménagement du territoire.

■ Pris acte du rapport de la délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. (ats)

L'IMPARTIAL  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES  
Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz  
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Tél. 35 251  
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

L'augmentation sera prise en charge par la Confédération et son compte laitier à raison de 15 à 20 pour cent pour le beurre, et totalement pour le fromage. En tout, la Confédération devra déboursier entre 37 et 38 millions de plus par année (dont 12,2 millions dus au lait, 4,5 à 5 millions dus aux contributions pour les détenteurs de vaches, 20,5 à 21 millions pour les céréales).

Le coup n'est pas trop dur pour M. Chevallaz, attendu que le ministre des

Finances verra affluer par ailleurs 50 à 80 millions sur lesquels il ne comptait pas et qui proviendront des suppléments de prix sur les fourrages importés, résultat de l'évolution des prix à l'importation, favorable à notre pays.

Nous l'avons dit : les revendications paysannes ne se trouvent que partiellement satisfaites. Les prix des œufs, des betteraves sucrières et du colza restent inchangés. L'Union suisse des paysans réclamait en outre une augmentation du prix du lait de 4 centimes, une augmentation des contributions aux détenteurs de 400 francs et un relèvement de la quantité de base pour le lait de 29 à 29,5 millions de quintaux (quantité pour laquelle les prix sont garantis).

### ON N'OUBLIE PAS LES MONTAGNARDS

Et les paysans de la montagne ? L'écart entre leur revenu et celui de

plaine reste entier, encore que l'on constate un transfert de la production de lait vers la montagne. Et comme les décisions d'hier portent essentiellement sur le lait, la montagne y trouve son avantage.

D'autre part, hier également, le Conseil fédéral a modifié son ordonnance sur la vente du bétail. Elle encouragera plus systématiquement dorénavant la division du travail entre la montagne et la plaine dans le secteur de l'engraissement des bovins et stimulera l'élevage et la production d'animaux présentant des qualités spécifiquement bouchères. Il en résultera un surcroît de dépenses d'un demi-million de francs. Hier toujours, le Conseil fédéral a augmenté les suppléments pour la culture de céréales en montagne, nous l'avons dit.

Mais la mesure vraiment décisive est à venir. Ce sont les contributions à l'exploitation du sol qui seront versées dès l'an prochain et dont le Parlement discute présentement.

## Vente d'immeubles aux étrangers : Berne serre la vis

Dès le 1er juillet et jusqu'au 31 décembre, plus aucune autorisation ne sera accordée aux étrangers désireux d'acquiescer une résidence secondaire dans une station touristique. L'an prochain, les cantons pourront à nouveau donner des autorisations, mais celles-ci seront contingentes. Finie la belle liberté des cantons touristiques !

Ainsi en a décidé hier le Conseil fédéral.

Liberté des cantons touristiques ? N'existe-t-il pas une législation fédérale qui est sensée freiner la mise à l'encan du sol national, comme on dit dans certains milieux ? N'y a-t-il pas eu dès 1961 la Lex von Moos, renforcée neuf ans plus tard par la Lex Furgler ? Oui, mais cela n'a pas empêché la vente d'immeubles à des étrangers d'escalader des sommets toujours plus vertigineux, spécialement dans les lieux à vocation touristique.

La Lex Furgler et son ordonnance d'application soumettent certes à blocage les stations touristiques dans lesquelles la propriété foncière en mains étrangères prend des proportions considérables. Il existe une volumineuse liste noire, à laquelle le Conseil fédéral a ajouté encore 28 localités hier (13 au Tessin, 7 aux Grisons, 5 dans le Valais, 1 à Fribourg, Lucerne et dans le canton de Vaud). Mais ce blocage n'est pas absolu. Des autorisations exceptionnelles peuvent être accordées pour l'acquisition de résidences secondaires lorsque l'intérêt de l'économie locale le réclame.

Ce qui dans l'idée des autorités fédérales devait être une exception est devenu la règle. Les autorisations exceptionnelles sont accordées à tours de bras, sans retenue aucune, spécialement en Valais et aux Grisons. L'année dernière, elles ont battu tous les records. D'où le holà que le Conseil fédéral a décidé de mettre, hier.

### LE CHOIX

Deux techniques s'offraient à lui. Ou bien il pouvait relever la part de chaque immeuble nouveau devant, selon l'ordonnance, rester en mains suisses. Cette part est actuellement de 35 pour cent dans les stations soumises au blocage. Ou bien il pouvait attribuer à chaque canton un contingent.

Le Conseil fédéral a longtemps hésité. Il a finalement choisi la deuxième technique, celle qu'il avait proposée aux cantons dans son avant-projet du mois de décembre dernier. Elle a l'avantage de donner aux cantons une certaine marge de manœuvre. Elle risque moins de paralyser le secteur du bâtiment et ne désavantage pas les régions les moins convoitées par les Suisses. Le Valais, qui se sent plus éloigné de la Suisse allemande que d'autres, lui avait donné sa préférence, alors que les Grisons avaient opté pour la première solution.

### SACRÉ VALAIS !

Ainsi donc, l'an prochain, le Valais disposera d'un contingent de 824 autorisations, dont 165 devront aller pour des résidences exploitées en la forme hôtelière. Par rapport au nombre d'autorisations délivrées en 1978 — 1467 — le serrement de vis est sensible. Il l'est un peu moins pour les autres cantons touristiques: Grisons 580 (contre 821 autorisations accordées l'an dernier), Vaud 308 (379), Tessin 251 (261). Berne jouira même d'un contingent allant au-delà de ses besoins: 256 (134).

Quant au reste des cantons, la tentation de vendre le sol de leurs stations touristiques à des étrangers n'y a jamais été telle qu'il faille le mettre au pas. La nouvelle ordonnance adoptée hier par le Conseil fédéral leur attribue tout de même des contingents pour la forme. Ainsi, Neuchâtel et le Jura disposeront chacun de 50 autorisations, davantage qu'il en faut

pour faire face à la plus inespérée des ruées.

Les « ciclées » que les principaux cantons touristiques ont poussées en lisant l'avant-projet gouvernemental du mois de décembre n'auront pas été entièrement vaines. Le Conseil fédéral a mis de l'eau dans son vin. Les contingents ont été quelque peu relevés. Le Valais devait se contenter de 670 autorisations, les Grisons de 314 autorisations, etc.

### UNE ANNÉE SEULEMENT

Le contingentement décidé hier ne sera valable qu'en 1980. Après, on verra.

Devant la presse, hier, le conseiller fédéral Kurt Furgler a souligné le ca-

## Personnel fédéral : renchérissement (largement) compensé

Arrondir vers le haut ou vers le bas — le Conseil fédéral avait le choix. Il a décidé d'aller vers le haut. Le personnel fédéral lui en saura gré, la courbe inflationniste qui s'enquie depuis plusieurs années sans doute aussi !

Pour égaliser le renchérissement durant le premier semestre de 1979, le Conseil fédéral devait accorder une augmentation de 2,7 points pour tous les salaires. La loi ne connaissant que les demi-points, c'était soit 2,5 ou 3 points. Le Conseil fédéral a opté pour trois points. En pour cent, par rapport aux salaires qu'ils touchent aujourd'hui, les fonctionnaires fédéraux bénéficieront dès le 1er juillet prochain d'un relèvement de 2,9 pour cent.

Il en coûtera cette année 85 millions à la Confédération, aux CFF et aux PTT, compte tenu aussi des rentiers. Un tiers sera à la charge de la caisse fédérale.

Le Conseil fédéral rappelle qu'il n'a accordé aucune amélioration réelle des traitements à son personnel depuis 1973, alors que dans le secteur privé, il y a eu des adaptations. Le Conseil fédéral fait remarquer aussi qu'il ne donnera pas suite aux revendications du personnel concernant la durée du travail.

D. B.

### DAVANTAGE DE RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

La Suisse accueillera cette année 1000 réfugiés venant d'Indochine, dont 650 se trouvent déjà dans notre pays. 1000 autres seront accueillis l'année prochaine. Le Conseil fédéral a pris cette décision pour tenir compte de la situation dramatique des réfugiés dans le Sud-Est asiatique. Le coût de l'opération pour l'année en cours est de 9 millions à verser par la Confédération et de trois millions à prendre en charge par les œuvres d'entraide.

### RENTES AVS

Le Conseil fédéral a également parlé de l'adaptation au renchérissement des rentes AVS. La loi prévoit que l'adaptation doit se faire au moment où l'indice des prix à la consommation atteint le niveau de 175,5 points. Il est actuellement de 174,8 points. Le Conseil fédéral a conclu que le niveau requis sera atteint à la fin du mois de juin. Si tel est le cas, le réajustement sera effectué à partir du premier janvier. Il sera de cinq pour cent.

### AUTRES OBJETS

Le Conseil fédéral a d'autre part :

— Accordé un crédit de deux millions de francs pour soutenir la mise en valeur de la récolte d'abricots en Valais.

— Fixé au 1er juillet 1979 l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'énergie atomique.

Le Tribunal correctionnel de Lausanne a rendu son verdict

## Sursis pour Jean-Michel

Le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné hier le nommé Guy Cravanzola, dit Jean-Michel, 34 ans, ressortissant français, soi-disant évangéliste au Château d'Hermes (VD), à dix-huit mois de réclusion, 20.000 francs d'amende et cinq ans d'expulsion de Suisse. Le sursis lui est accordé pendant cinq ans, à la condition qu'il n'exerce aucune activité statutaire comme membre du comité au sein de son association.

Le tribunal a considéré comme raisonnables les réquisitions du ministère public (deux ans de réclusion, 40.000 francs d'amende et 5 ans d'expulsion fermes), mais a estimé que le sursis pouvait être accordé. Il a retenu contre Cravanzola l'escroquerie à la charité par métier et la contravention à l'arrêté sur les collectes. Dans ses commentaires, le tribunal affirme que le prévenu a lancé des appels au secours financiers alors que la situation de son équipe était florissante, qu'il a astucieusement trompé les donateurs, qu'il a mené une vie luxueuse sans aucun rapport avec le vœu de pauvreté proclamé ou préconisé, qu'il s'est adressé à des faibles de caractère en utilisant une certaine chaleur imprégnée de religiosité. Mais le tribunal admet qu'il y a un résultat positif pour certains drogués et marginaux vivant dans la communauté. (ats)

## Grand Conseil genevois Droit de vote à 18 ans

Le Grand Conseil genevois a voté, à la quasi-unanimité le principe du vote à 18 ans.

Le nouvel article 41 de la Constitution cantonale, qui devra encore faire l'objet d'une votation populaire et recevoir la garantie fédérale, a la teneur suivante : « Les citoyens, sans distinction de sexe, âgés de 18 ans révolus, ont l'exercice des droits politiques ».

Le projet avait été présenté par les partis démocrate-chrétien, radical, socialiste et du travail.

Lors de la consultation fédérale du 18 février 1979, le peuple et les cantons suisses avaient rejeté l'abaissement à 18 ans de l'âge requis pour le droit de vote et d'éligibilité. Le canton de Genève, toutefois, l'avait accepté par 44.192 oui contre 30.863 non. (ats)

(ats, Imp.)

Après deux années de recherches à Zurich

## Peintre « sauvage » arrêté

Un mystérieux peintre au spray dont les dessins sur les murs de béton de bâtiments administratifs et d'hôpitaux par exemple font presque partie de l'image de la ville de Zurich, a été arrêté la semaine dernière après deux années de recherches. Le personnage qui, la nuit durant, a exécuté plus de 900 dessins de bonshommes filiformes à têtes rectangulaires et de figures féminines à hanches arrondies et à minuscules têtes rondes, serait peintre et psychologue renommé. Celui-ci qui ne veut pas que son nom soit dévoilé bénéficie d'un grand nombre de sympathisants. Tout le monde n'est cependant pas d'accord avec ces décorations gratuites et plus de 100 plaintes sont parvenues à la police représentant des dommages d'environ 100.000 francs.

Que les dessins soient empreints d'humour de cet homme âgé de 39 ans ne laissent pas indifférente la population zurichoise est certain. Une petite galerie a même organisé une exposition de photos de ces dessins et plusieurs journaux de la place ont regretté son arrestation. Une étudiante de l'Institut zurichois de psychologie appliquée a consacré une étude au « phénomène ». On trouve ses dessins exécutés rapidement, en plusieurs couleurs et à traits sûrs dans le quartier de l'Université et de l'EPF surtout. Il a donné la vie aux murs froids de béton, écrit l'étudiante. Le fait qu'ils aient été exécutés la nuit leur donne un caractère fantomatique et ces peintures rappellent par leur simplicité et leur caractère géométrique les dessins des hommes des cavernes, écrit-elle dans son étude. Du côté des sympathisants, on trouve également certains groupements politiques de gauche et une association de publicitaires a annoncé hier vouloir lui

décerner un prix spécial pour son « extraordinaire contribution à la création de l'environnement ».

### LES CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION

Après avoir une fois de plus exécuté un dessin au spray de peinture orange sur un mur de béton d'un bâtiment de l'EPF, le peintre pour certains et le barbouilleur pour d'autres s'est fait arrêter lundi dernier. Découvrant le dessin, les surveillants de l'école le firent effacer et surveillèrent l'endroit. L'homme ne put résister et revint sur les lieux appliquer un nouveau dessin. Surpris par le surveillant de nuit, il réussit à s'enfuir mais perdit ses lunettes. C'est en voulant les récupérer le lendemain qu'il fut arrêté. Il fut relâché après un interrogatoire.

### QUI EST CET HOMME ?

Dans une interview accordée au quotidien zurichois « Tages Anzeiger », l'homme déclare ne pas avoir exécuté ces dessins pour des motifs politiques. Il s'agissait de « révoltes nocturnes représentant un combat avec lui-même ». La rencontre avec mon « moi est également la rencontre avec le monde ». Cette façon de s'exprimer, avec un spray de peinture, est une sorte de dispersion symbolique de sperme, a-t-il dit. Il cite enfin Picasso à la fin de l'interview : « Il y a un antagonisme entre l'Etat et l'homme créatif et il n'existe qu'une seule tactique pour l'Etat: tuer le visionnaire ». (ats)

Voir autres informations suisses en page 19

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnat suisse interclubs au Centre sportif

Records pour les féminines de l'Olympic

Cette journée d'inauguration des nouvelles installations d'athlétisme, débutait dimanche par de très mauvaises conditions de froid et de pluie. Tous les éléments étaient donc réunis pour prouver l'utilité du nouveau revêtement synthétique sans lequel la manifestation aurait été annulée.

CAF, 21'87; 2. Zulian Andreas LAC 22'70; 4. Aubry Willy Ol I 23'23; 5. Dubois Thierry Ol 23'45; 6. Gilardi Fabio, LAC, 24'91. — 2e série: 1. Bauer Gérard Ol I 23'26; 2. Cuenet J.-Marc CAF 23'29; 3. Jeanbourquin Fred, Ol, 23'71.

110 m. haies: 1. Muster J.-Marc LAC, 15'41; 2. Schlaeffli H.-Ul. CAF, 15'58; 3. Zurbuchen Jacques Ol, 16'89; 5. Bernasconi Eric Ol, 17'87.

Triple saut: 1. Wenger Philippe, Ol, 12 m. 94; 2. Botter Marc, Ol, 12 m. 43.

Longueur: 1. Jacquet Philippe, CAF, 6 m. 49; 4. Botter Marc, Ol, 6 m. 28; 5. Hurni Pascal, Ol, 6 m. 27.

Javelot: 1. Leimgruber Pascal, CAF 52 m. 2. Dunkel Dieter, TVR 48 m. 56; 4. Hirschi J.-Pierre Ol, 43 m. 92.

Disque: 1. Uhl Bernard, LAC, 42 m. 82; 2. Hostettler Christ. Ol, 36 m. 04; 3. Dunkel Dieter, TVR, 35 m. 16; 4. Geering Béat, TVR, 34 m. 92; 5. Daucourt Patrick Ol, 34 m. 08; 4 x 100 m: 1. TVR, 42'80; 2. CAF, 43'08; 3. LAC, 44'06; 4. Olympic (Dubois) Th. Aubry W. Hurni P. Bauer G.) 44'64.

400 mètres, 1re série: 1. Bianco José, Ol, 50'16; 2. Tièche Manuel, Lac, 50'32; 3. Dula Pierre, CAF, 50'44; 4. Bauer Gérard, Ol, 50'98; 5. Muster J.-Marc, LAC, 51'07. — 2e série: 1. Jeanbourquin Fred, Ol, 50'67; 2. Paolucci César, CAF, 51'30; 3. Marti Konrad, TVR, 51'82.

5000 mètres: 1. Bugnard Pierre, CAF 15'03'81; 2. Jacot Vincent, Ol, 15'04'32; 3. Kung J.-Jacques, CAF, 15'45'78; 6. Roth Bernard, Ol, 17'31'48.

Perche: 1. Marro Hubert, CAF, 3 m. 70; 2. Buchler Fritz, LAC, 3 m. 70; 3. Gamma Urs, LAC, 3 m. 70;

Hauteur: 1. Wolf Georges, CAF, 1 m. 80; 2. Keller Andreas, TVR, 1 m. 80; 3. Botter Marc, Ol, 1 m. 75; 6. Zurbuchen Jacques Ol, 1 m. 70.

Poids: 1. Hostettler Chr. Ol, 12 m. 69; 2. Geering Béat, TVR, 12 m. 65; 4. Dunkel Dieter, TVR, 11 m. 79; 6. Cramer Adrien Ol, 10 m. 98.

3000 mètres: 1. Schneider Konr., TVR, 9'10'89; 2. Demund Benno, TVR, 9'11'30; 3. Lager Philippe, Ol, 9'53'



Le 800 m. féminin remporté par Anne-Milqne Cavin devant Dominique Marcozzi et Martine Dubois. (photos Schneider)

70; 4. Brossard Hubert, Ol, 9'58'70; 5. Matthey Renaud Ol 9'59'51.

800 mètres 1re série: 1. Blanco José, Ol, 1'55'89; 2. Schaeffer André, Ol, 1'58'71; 3. Demund Joseph, TVR, 1'58'97; 6. Fasnacht J.-M., Ol, 2'00'42. — 2e série: 1. Dubois Y.-Alain, Ol, 2'00'07; 2. Fragnière Ben., CAF, 2'01'64;

100 mètres 1re série: 1. Wyss J.-Marc, CAF, 10'66; 2. Wamister Patrick TVR, 10'77; 3. Dubois Thierry, Ol, 11'51; 6. Aubry Willy, Ol, 11'62.

RÉSULTAT FINAL

Catégorie C: 1. CA Fribourg 9'816 pts; 2. SEP Olympic I 9'699,5 pts; 3. LAC Bienne 8'912 pts.

Catégorie D: 1. TV Riehen, 6'916,5 pts.

Catégorie E: 1. Olympic II, 5'427 pts.

DAMES

4 fois 100 mètres, première série: 1: Olympic (M.-Ch. Feller, Ch. Erné, P. Gigandet, L. Carrel) 49'05, record neuchâtois; 2. TV Riehen 52'16; 3. CA Fribourg 52'54; 4. Olympic cadettes (V. Tschanz, N. Grandjean, P. Dall'O, N. Marion) 54'42.

Poids dames: 1. Katrin Dunkel, TVR 11 m. 69; 2. Monique Hintz, Olympic 9 m. 48; 3. Elisabeth Hadorn, TVR 9 m. 31; 4. Raymonde Feller, Olympic 8 m. 88.

100 mètres haies, première série: 1. Béatrice Pluss, TVR 14'96; 2. Patricia Gigandet, Olympic 15'05; 3. B. Hornisberger, LAC 15'79. — Deuxième série: 1. Franz Demain, TVR, 17'12; 2. Marianne Bovigny, CAF 18'48; 3. Véronique Tschanz, Olympic, 19'63.

Longueur: 1. Patricia Gigandet, Olympic 5m. 59; 2. Béatrice Amsler, CAF 5m. 21; 3. M.-France Joye, CAF 5 m. 10; 4. Suzanne Kaehli, TVR 5 m. 04.

Disque: 1. Raymonde Feller, Olympic 30 m. 52; 2. Monique Hintz, Olympic 28 m. 76; 3. Brigitte Voellmin, LAC 23 m. 30.

100 mètres, première série (vent plus 0,2): 1. Chantal Erné, Olympic 12'61; 2. Béatrice Amsler, CAF 12'65; 3. Béatrice Pluss, TVR 12'86. — Deuxième série (vent plus 0,2): 1. Evelyne Carrel, Olympic 12'84; 2. Nathalie Marion, Olympic 13'26; 3. Yvette Haymoz, CAF 13'57.

800 mètres: 1. A.-Mylène Cavin, Olympic 2'18'59; 2. Dominique Marcozzi, Olympic 2'19'87; 3. Martine Dubois, Olympic 2'21'16; 5. Sandrine Charpié, Olympic 2'30'30.

Javelot: 1. Katrin Dunkel, TVR 43 m. 22; 2. Elisabeth Hadorn, TVR 31 m. 40; 3. Marianne Bovigny, CAF 27 m. 40;

Hauteur: 1. Patricia Gigandet, Olympic 162 cm.; 2. Franz Doelker, LAC 159; 3. Béatrice Pluss, TVR, 159; 5. Hintz Monique, Olympic, 145 cm.

RESULTAT FINAL: 1. SEP Olympic 5446 points (record); 2: TVR 5357 points; 3. CAF 4827 points.

Catégorie C: 1. LAC Bienne 4262 points.

Championnat suisse interclubs

Le LC Zurich, la ST Berne et la GG Berne se sont qualifiés une fois de plus pour la finale du championnat suisse interclubs, qui aura lieu le 25 août. Sous la pluie et dans le froid, ces trois clubs ont gagné, comme prévu, leur éliminatoire. Malgré les conditions difficiles, quelques bonnes performances ont été enregistrées.

Volleyball

Revanche suisse

Vingt-quatre heures après la défaite subie à Zurich (0-3), l'équipe suisse masculine a pris sa revanche sur l'Autriche, à Bulach, où elle s'est imposée, devant 700 spectateurs, par 3-1 (12-15, 18-16, 16-13, 15-9).

Voir autres informations sportives en page 14

cha de belle manière au Fribourgeois Bugnard et enfin sur 400 m. avec Blanco et le junior Jeanbourquin, vainqueurs respectifs des deux séries. Ce sont là des athlètes sûrs, capables d'assurer leurs performances habituelles même en doublant sur deux distances. Le junior Y.-A. Dubois a lui aussi montré beaucoup de talent en remportant sa série de 800 m. On ne saurait terminer sans relever la belle course des deux tout jeunes Hubert Brossard et Renaud Matthey qui parcouraient pour la première fois le 3000 m. en moins de 10 minutes, temps qui assure leur participation aux championnats suisses en septembre à La Chaux-de-Fonds. Une course d'écoliers introduite dans le programme a été suivie avec intérêt tant il y avait d'enthousiasme dans la façon.

Résultats HOMMES

Marteau: 1. Hostettler Chr., Ol, 52 m. 36; 2. Gubian Mich. Ol, 38 m. 65.

1'500 m: 1. Horisberger Peter, LAC, 3'58'62; 2. Schaeffer André Ol I, 3'59'66; 3. Jacot Vincent. Ol I, 3'59'81.

200 m: 1re série: 1. Wyss J.-Marc



Le 400 mètres. - De gauche à droite: Tièche (LAC), Dula (CAP), Muster (LAC) et Blanco (OL) vainqueur.

BLANCO, JACOT ET SCHAEFFER LES MEILLEURS

Chez les hommes, la prestation d'ensemble a été assez discrète et surtout mauvaise dans les sauts et les lancers où les hommes alignés ne montrèrent que peu de combativité. Il en alla autrement en demi-fond où Schaeffer et Jacot parcouraient le 1500 m. en moins de 4 minutes; sur 800 m. avec Blanco et Schaeffer qui s'imposaient; sur 5000 m. où Jacot s'accro-

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH), stock codes (A, B), and prices. Includes sub-sections for 'Actions étrangères' and 'Actions suisses'.

Table for BALE (Geneva) with columns for stock codes (A, B) and prices.

Table for 'Actions étrangères' listing various international stocks and their prices.

Table for 'NEW YORK' listing US stocks and their prices.

Table for 'Cours indicatifs Billets de banque étrangers' listing exchange rates for various currencies.

Table for 'Prix de l'or' listing gold prices in different forms.

Table for 'Communiqués par la BCN' listing various bank-related items and prices.

Table for 'FONDS SBS' listing Swiss bond funds and their prices.

Table for 'Fonds de la Banque Populaire Suisse' listing various bond funds.

Table for 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' listing various investment funds.

Table for 'Crédit Suisse' listing various financial products and their prices.

Table for 'FONDS SBS' listing Swiss bond funds and their prices.

Table for 'INDICE BOURSIER SBS' listing various market indices and their values.

# l'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 6

## Les banques gagnent-elles trop d'argent?

Dans notre économie de marché, toute entreprise se doit de réaliser des bénéfices si elle veut demeurer compétitive. Il lui faut donc travailler d'une manière rentable pour assurer le financement de ses investissements, renouveler ses installations de production et améliorer la qualité de ses produits. C'est la seule façon pour elle de conserver sa capacité concurrentielle et aussi de pouvoir traverser sans difficulté des périodes difficiles. Il en est de même pour les banques. Leurs «moyens de production» sont l'argent qu'elles gèrent, les divers services qu'elles offrent, les connaissances et le savoir-faire de leurs collaborateurs, sans oublier un élément aussi essentiel qu'est la confiance placée en elles. Grâce aux bénéfices qu'elles réalisent, les banques peuvent jouer le rôle de partenaires efficaces de l'économie, assumer de nouvelles tâches et affronter de nouveaux défis.

Les banques, comme toute entreprise d'ailleurs, publient leur compte de pertes et profits dans le cadre de leur rapport annuel. En 1978, l'Union de Banques Suisses a, par exemple, présenté à ses actionnaires un compte bouclant par un bénéfice de 250 millions de francs (1977: 266 millions).

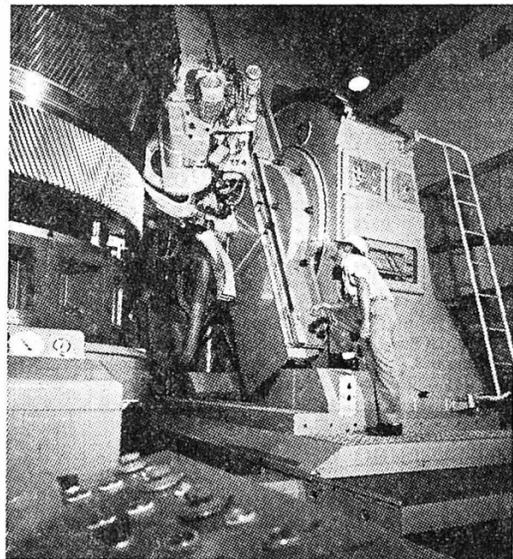
### Des bénéfices relativement minces

Ces montants, aussi impressionnants soient-ils en chiffres absolus, résultent d'un gros volume d'affaires, de la mise en œuvre d'importants fonds propres et, naturellement aussi, d'une bonne conduite des affaires. Mais comme d'autres branches de l'économie, les banques, elles non plus, n'ont pas le pouvoir de doubler

donc les quatre cinquièmes du résultat annuel (le rendement actuel d'une action au porteur, calculé sur le cours de bourse, est de 3,2 %, et celui d'une action nominative de 3,4 %). A part la dotation annuelle de la fondation du personnel, le reste est utilisé surtout pour la constitution de réserves.

### Des réserves pour couvrir les risques

Si l'épargne est une vertu traditionnelle des Suisses, les entreprises, et les banques elles aussi, veillent à assurer leur avenir par la constitution de réserves. Cela signifie qu'une partie du bénéfice est conservée dans l'entreprise afin de financer des investissements et de garantir l'emploi en période de récession.



La mise au point de techniques de pointe, si elle nécessite de gros investissements, permet cependant à la Suisse industrielle d'assurer son avenir. (Machine-outil de haute précision pour la fabrication d'engrenages, Société Anonyme des Engrenages et Machines Maag, Zurich).

une somme d'argent d'un simple coup de baguette magique. Seulement, elles font généralement travailler de très gros capitaux, de sorte qu'il est logique, même lorsque la marge de gain est relativement étroite, que leurs bénéfices soient en proportion de l'activité déployée. A l'UBS, le bénéfice net comparé aux fonds propres (capital-actions + réserves) s'élève à 6 %.

### Rémunérer les actionnaires

Le bénéfice net sert en premier lieu à rémunérer le capital investi par les actionnaires; l'UBS compte actuellement plus de 40 000 actionnaires nominatifs et quelques dizaines de milliers d'actionnaires au porteur. La somme globale distribuée à titre de dividende absorbe

A l'instar des autres branches de l'économie, les banques, outre les réserves ouvertes figurant au bilan, s'efforcent de constituer des réserves d'exploitation. Celles-ci, dites latentes, constituent une assurance supplémentaire, donnant encore plus de solidité à l'établissement concerné et lui permettant de prendre de plus gros risques en faveur de l'économie. En pratique, cela signifie une politique de crédit plus large et plus souple, allant jusqu'à des cas extrêmes où, par la réduction des taux d'intérêt ou la prorogation d'échéances, elle permet à une entreprise de faire alors la soudure en attendant des jours meilleurs. Il va sans dire que de telles mesures ne seront mises en œuvre qu'en dernier recours, lorsqu'il s'agit de con-

Une réserve latente se constitue selon le schéma suivant: une société, par exemple, porte dans son bilan des immeubles ou des biens de production pour 100 000 francs, alors qu'ils valent effectivement 300 000. Ainsi, 200 000 francs sont mis de côté. Cette somme réapparaîtra en cas de vente de ces biens et sera utilisée pour financer de nouveaux investissements.

Cette réserve latente est assimilable à un amortissement, d'où une réduction de 200 000 francs du bénéfice de l'entreprise. Lors de sa dissolution, le bénéfice augmentera alors d'autant.

gard de ses collaborateurs et de ses bailleurs de fonds. Pour une banque, dont le capital confiance est indissociable de son activité, cela aurait des conséquences incalculables.

### La sécurité suscite la confiance

Les opérations de crédit d'une banque sont automatiquement liées à des risques qui, de nos jours, prennent parfois une ampleur inconnue auparavant. Pour y faire face, il leur faut naturellement de grosses réserves, et donc avoir une rentabilité suffisante. Si la rentabilité des banques venait à se réduire comme une peau de chagrin, leur capacité à supporter des risques élevés serait sérieusement entamée à la longue. Une banque, qui se trouverait dans une telle situation, ne tarderait pas à perdre la confiance du public: en effet, quel épargnant voudrait confier son argent à un établissement ne faisant pas ou que très peu de bénéfice, pratiquant une politique d'affaires à la petite semaine? Cette question en appelle une autre qui relève de la simple logique: où cette banque se procurerait-elle les capitaux nécessaires pour financer les crédits dont ont besoin l'économie privée, les collectivités de droit public et les particuliers?

### Le rôle des réserves latentes

Les réserves latentes, qui sont également soumises à l'impôt, n'apparaissent pas au bilan des entreprises, car alors elles ne rempliraient plus le rôle qui est le leur, à savoir éponger des pertes éventuelles ou en éviter de plus grosses. Toute entreprise qui se verrait obligée de déclarer au grand jour qu'elle doit entamer ses fonds propres pour affronter une situation malheureuse, mais passagère, connaîtrait à coup sûr de sérieuses difficultés, d'ordre psychologique avant tout. La première serait une perte de confiance, non seulement à son égard, mais également à l'é-

### Rester compétitif

L'économie suisse peut se vanter d'avoir non seulement conservé l'emploi, mais aussi d'avoir créé de nouvelles places de travail répondant aux normes actuelles. Mais voilà: on parle toujours et encore de la fermeture d'entreprises ou d'ateliers, voire du transfert de productions à l'étranger. Cela donne de la Suisse l'image d'un pays supprimant des places de travail. La réalité est bien différente. En effet, durant la seule année 1978, plus de 30 000 emplois ont été créés, en partie grâce à la fondation de nouvelles sociétés, mais plus particulièrement dans des entreprises existantes. Nous vivons, d'une part, dans une économie concurrentielle et, de l'autre, nous entretenons des relations très étroites avec les économies du monde entier. Le maintien de la capacité concurrentielle à l'échelle internationale est donc d'une importance vitale. La perte de cette compétitivité et, par conséquent aussi, de possibilités à l'exportation et de débouchés extérieurs, ne tarderait pas à provoquer un effondrement de notre économie. Toutefois, rester compétitif signifie, entre autres, que toute mesure de rationalisation doit s'accompagner d'une réorganisation, d'une mécanisation ou d'une automatisation des processus de travail. Personne ne peut prétendre effectuer le même travail durant 30 ou 40 ans selon des méthodes immuables, et ce avec des salaires réels qui augmentent. L'emploi ne peut être finalement garanti que si l'entreprise est à même d'affronter avec succès la concurrence.

Quiconque parle aujourd'hui de places de travail dans l'industrie ne peut rester sourd à la polémique qui voudrait opposer la Suisse financière à la Suisse industrielle. Mais trêve de rhétorique. Ceux qui prétendent qu'en limitant l'activité des banques en Suisse on parviendrait à sauvegarder l'emploi dans les autres secteurs de l'économie, ne serait-ce qu'une seule place de travail, n'en ont encore jamais fourni la preuve, et encore moins tenté de la fournir. Et cela est bien compréhensible. Car, limitées dans leurs activités, les banques seraient obligées d'appliquer des critères plus rigoureux en matière de crédit, de surveiller encore de plus près les crédits consentis, voire de les dénoncer le cas échéant si elles ne pouvaient plus assumer les risques comme elles sont en mesure de le faire aujourd'hui encore. Cela entraînerait une suppression de places de travail dans l'industrie, un danger qu'il faut se garder de sous-estimer.

### Hans Munz, Conseiller aux Etats

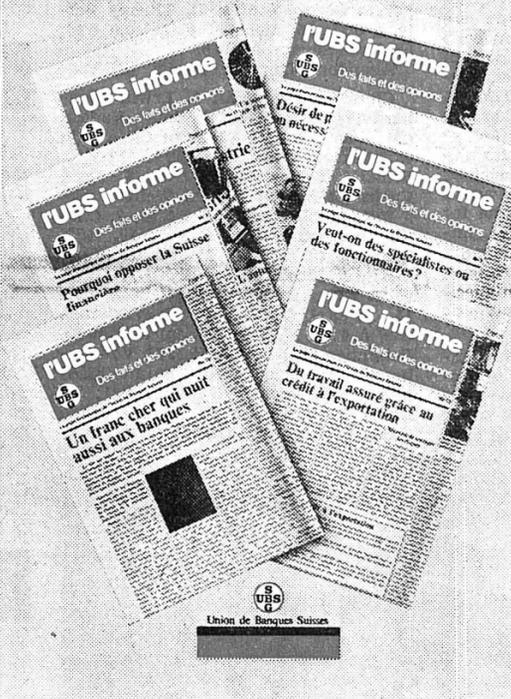
dans son allocution présidentielle à l'assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme Adolphe Saurer, Arbon.



### Des élèves s'informent à la source

Dans le cadre de sa politique d'information du grand public, dont cette page économique est un des volets, l'Union de Banques Suisses délègue régulièrement des représentants qui répondent aux questions qu'on leur pose sur des problèmes bancaires et économiques. Des classes d'élèves désirant en savoir plus sur le côté pratique de la profession bancaire et voulant se faire eux-mêmes une opinion fondée des multiples facettes de la place financière suisse les bombardent souvent de questions brûlantes. Sur notre photo: les élèves d'une classe du Collège commercial Hottingen de Zurich. Après avoir assisté à la dernière assemblée générale de l'UBS, ils ne manquèrent pas de se renseigner de manière approfondie sur les nombreuses tâches d'une banque et ses prestations de services. Leur intérêt fut particulièrement vif en ce qui concerne les problèmes de coopération financière avec le Tiers monde et la question du secret bancaire. Sur le plan de la formation et de l'avenir professionnel, ils s'enquirent aussi des perspectives qu'a un jeune travaillant à l'UBS.

## Faits à retenir



Le conseil d'administration de la Banque Internationale Coopérative Société Anonyme, domiciliée à Bâle, écrit dans son dernier rapport à l'adresse de l'assemblée générale:

«Dans un environnement fait d'incertitudes (économiques), on rend les mouvements de capitaux et, par voie de conséquence, les banques responsables des difficultés de l'industrie d'exportation, et cela à tort. La controverse soulevée entre la Suisse financière et la Suisse industrielle n'est pas sans affecter le climat régnant autour de l'initiative dite sur les banques... Il est regrettable que les banques soient entraînées à l'aide d'arguments souvent spécieux dans la dispute politique.»

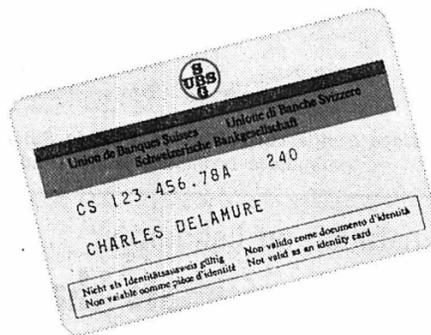
Parmi les membres des autorités de surveillance de cette banque, on trouve des hommes politiques représentatifs du Parti socialiste suisse et de la social-démocratie allemande. Il vaut la peine de relever qu'une banque proche de ces milieux n'hésite pas à faire part de telles réflexions.

Les banques partageant la responsabilité du bon fonctionnement de l'économie et de la société, elles font toujours plus l'objet de discussions à caractère politique. Mais pour que des arguments concrets et réalistes puissent être utilisés, il est indispensable d'améliorer l'information. Les banques ont donc le devoir de présenter leur travail de manière claire et convaincante. En publiant périodiquement dans la presse suisse «l'UBS informe», une page économique, l'Union de Banques Suisses a l'ambition de faire connaître à de nombreux lecteurs les activités — souvent difficiles à cerner en raison de leurs diversités — d'un établissement bancaire de type universel. Les principaux articles publiés à cette place en 1978 ont été réunis dans une brochure sous le titre «Faits à retenir».

Ces extraits, qui comprennent également des prises de position de praticiens de l'économie, illustrent le parallélisme des intérêts de l'industrie avec ceux du commerce et des banques. Ainsi un chef d'entreprise souligne-t-il que pour assurer des places de travail, des efforts communs de la part du

secteur bancaire et du secteur industriel sont absolument indispensables.

Cette brochure peut être obtenue gratuitement à tous les guichets UBS.



### Un compte salaire, c'est pratique

En Suisse, près de la moitié de l'ensemble des salariés a ouvert un compte salaire. Rien qu'à l'Union de Banques Suisses, quelque 200 000 clients profitent des avantages de ce compte créé il y a une dizaine d'années. Cela prouve bien que c'est une bonne chose, ne serait-ce que par ce que l'avoir qu'on a sur ce compte est

rémunéré. Mais si s'y ajoute encore toutes les prestations de services offertes par la banque et qui facilitent grandement tous les mouvements d'argent.

La brochure consacrée au compte salaire à l'UBS montre les avantages dont bénéficie le titulaire d'un tel compte. Elle indique en outre comment en tirer le meilleur parti. Demandez-la, elle est à votre disposition à tous les guichets UBS.

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich

Lienhard nouveau maillot jaune du Tour de Suisse

**Triplé suisse à Verbier**

Les grimpeurs avaient pour la première fois une étape à leur mesure, hier, dans le Tour de Suisse, entre Steffisbourg et Verbier. Il en est résulté quelques surprises. On attendait généralement les Suisses. Ils ont dominé cette sixième étape de la tête et des épaules. Dans la station valaisanne de Verbier, c'est le néo-professionnel Beat Breu, qui s'était déjà mis en évidence dans les cols du Tour d'Italie, qui s'est imposé. Et le maillot de leader a passé des épaules de Roland Salm sur celles d'un autre Suisse, Erwin Lienhard, connu jusqu'ici surtout comme un excellent spécialiste de cyclocross.

**TREIZE ANS APRÈS**

Beat Breu, deuxième du Grand Prix de la montagne du dernier Giro, a permis à la Suisse de réussir le triplé à Verbier puisqu'il s'est imposé devant Josef Fuchs et Godi Schmutz. Au classement général, seul l'Italien Ennio Vanotti a réussi à venir s'intercaler entre Lienhard et Salm.

Beat Breu (22 ans) avait annoncé la veille déjà qu'il entendait tenter quelque chose dans la côte finale menant à Verbier (9 km., 639 m. de dénivellation). Il a tenu parole. Dès les premières rampes, il s'est retrouvé en tête avec Uli Sutter et Josef Fuchs, dictant le train la plupart du temps. A 4 km. de la ligne d'arrivée, il a fort bien répliqué à une attaque du Belge Paul Wellens, le vainqueur de l'an dernier. Il a ensuite nettement battu au sprint ses derniers compagnons de route. Il y a 13 ans qu'un triplé suisse au terme d'une étape du tour de Suisse n'avait plus été enregistré (1966 dans l'étape Rorschach-Zurich).

Cette arrivée en côte à Verbier a permis de situer les valeurs de ce Tour de Suisse. Elle a permis à Josef Fuchs et à Godi Schmutz de faire partiellement oublier l'impression mitigée qu'ils avaient laissée contre la montre. Le Belge Wilfried Wesemael et le Hollandais Gerrie Knetemann ont réussi à limiter les dégâts et ils conservent toutes leurs chances pour autant qu'ils passent convenablement l'étape de mardi. Ce ne fut pas le cas en revanche du Belge Michel Pollentier, ancien vainqueur du Tour de Suisse et, surtout, de l'Allemand Dietrich Thurau, lequel est, il est vrai, toujours handicapé par sa blessure.

La perspective d'une difficile fin d'étape n'avait pas incité les coureurs à se dépenser dans la première partie de la course. D'emblée, le rythme fut assés lent et l'on accumula les minutes de retard sur l'horaire. Les deux sprints pour le Prix de la montagne, à Saanenmoser puis aux Mosses, ne suffirent pas pour tirer le peloton de sa léthargie.

La première attaque du jour fut lancée par Godi Schmutz dans la descente sur Aigle (km. 105). Elle ne donna pas de résultat. Le champion suisse tenta une nouvelle fois sa chance dans

la vallée du Rhône avec Jan Raas. Sans plus de succès. Guido Amrhein et Jean-Philippe Vandenberghe furent plus heureux en s'échappant avant Martigny. Après avoir compté une avance de 1'15", ils furent cependant rejoints dès les premières rampes de la montée sur Verbier.

**Résultats**

6e étape, Thoune - Verbier (160 km.): 1. Beat Breu (S) 4 h. 32'12 (35,268 kmh.); 2. Josef Fuchs (S) à 1"; 3. Godi Schmutz (S) même temps; 4. Paul Wellens (Be) à 4"; 5. Erwin Lienhard (S) à 7"; 6. Albert Zweifel (S) même temps; Giovanni Battaglin (It) à 13"; 8. Uli Sutter (S) même temps; 9. Ennio Vanotti (It) à 21"; 10. Leonardo Mazzantini (It) à 44"; 11. Vicente Belda (Esp) à 1'04"; 12. Bruno Wolfer (S) à 1'11"; 13. Gerrie Knetemann (Ho) à 1'32"; 14. Henk Lubberding (Ho) même temps; 15. Pedro Torres (Esp) à 1'45; 16. Enrico Guadrini (It) à 1'56; 17. Salvador Jarque (Esp) à 2'01; 18. Gery Verlinden (Be) à 2'05; 19. Juan Pujol (Esp); 20. Jean-Philippe Vandenberghe (Be) même temps; 21. Roland Salm (S) à 2'09"; 22. Fridolin Keller (S) à 2'13; 23. Wilfried Wesemael (S) à 2'23; 24. Oscar Dierickx (Be) à 2'27; 25. André Dierickx (Be) à 2'29. — Puis les Suisses: 31. Gilles Blaser, à 2'51; 36. Alex Frei, à 3'12; 39. Josef Wehrli (S) à 3'53; 43. Guido Frei, à 4'54; 44. Guido Amrhein, à 5'23; 53. Sergio Gerosa à 6'26; 54. Thierry Bolle, à 6'37; 55. Meinrad Voëgele, à 6'43; 65. René Savary, à 12'16.

Abandon: Gunther Haritz (RFA).

Classement général: 1. Erwin Lienhard (S) 23 h. 53'35; 2. Ennio Vanotti (It) à 35"; 3. Roland Salm (S) à 47"; 4. Wilfried Wesemael (Be) à 1'02; 5. Fridolin Keller (S) à 1'41; 6. Josef Fuchs (S) à 1'50; 7. Paul Wellens (Be) à 2'01; 8. Uli Sutter (S) à 2'16; 9. Gerrie Knetemann (Ho) à 2'26; 10. Godi Schmutz (S) à 2'34; 11. Wolfer (S) à 2'44; 12. Jacobs (Be) à 2'54; 13. Breu (S) à 2'59; 14. Lubberding (Ho) à 3'27; 15. Zweifel (S) à 3'31; 16. Verlinden (Be) à 4'29; 17. Torres (Esp) à 4'55; 18. Pollentier (Be) à 4'56; 19. J.P. Vandenberghe (Be) à 5'01; 20. Thurau (RFA) à 5'20; 21. Pevénage (Be) à 5'21; 22. Belda (Esp) à 5'29; 23. Torelli (It) à 5'31; 24. Mazzantini (It) à 5'45; 25. Tha-

ler (Aut) à 5'51. — Puis les Suisses: 31. Alex Frei, à 7'32; 32. Wehrli, à 7'34; 37. G. Frei à 8'03; 51. Bolle, à 13'20; 53. Blaser, à 14'29; 57. Amrhein, à 17'11; 58. Voëgele, à 17'47; 64. Savary à 24'27.

Classement par points: 1. Jacobs, 96; 2. Wesemael, 94; 3. Wolfer, 91; 4. Wellens, 81; 5. Pevénage, 78; 6. Thaler, 77.

Prix de la montagne, Saanenmoser (km. 53, 1269 m., 2e cat.): 1. Guadrini, 5 pts; 2. Mazzantini, 4; 3. Gavazzi, 3; 4. Wolfer, 3; 5. Breu, 1. — Les Mosses (86,5, 1445, 1.): 1. Vila, 10; 2. Wolfer, 9; 3. Breu, 8; 4. Gavazzi, 7; 5. Battaglin, 6. — Verbier (158,5, 1398, 1.): 1. Breu, 10; 2. Vanotti, 9; 3. Fuchs, 8; 4. Schmutz, 7; 5. Zweifel, 6. — Classement général: 1. Breu, 37; 2. Vanotti, 18; 3. Wolfer, 16; 4. Thaler, 13; 5. Guadrini, 11; 6. Mazzantini, Gavazzi et Vila, 10.



Les Suisses se sont mis en évidence hier au cours de la sixième étape. De gauche à droite: Beat Breu, vainqueur de l'étape; Lienhard, nouveau maillot jaune; Schmutz 3e, et Fuchs 2e. (Photo ASL)

**Championnat suisse interclubs de tennis****Performances modestes des Jurassiens**

Le championnat suisse interclubs qui a polarisé les intérêts et les énergies des joueurs de tennis depuis le début du mois de mai, vient de se terminer. En deuxième ligue où il est de plus en plus difficile de se faire une place au soleil si l'on ne dispose pas de plusieurs joueurs classés B, les quatre formations jurassiennes engagées ont réalisé une performance plutôt modeste. En effet, le néo-promu Courrendlin est relégué non sans avoir vendu chèrement sa peau. Il en est de même pour l'équipe féminine de Moutier malgré le renfort de la Franc-Montagnarde Anne Nagels qui a été pratiquement la seule à tirer son épingle du jeu puisqu'elle a réussi

les résultats qui lui permettront d'être classée B3, alors que La Neuveville s'est affirmé comme le meilleur représentant jurassien et a manqué la 3e place de peu.

**MESSIEURS**

Groupe 1: 1. Old Boys Bâle, 14 pts; 2. Allmend Lucerne 12; 3. Schlossmatt 6; 4. Schinznach 6; 5. La Neuveville 6; 6. Thoune 1.

Groupe 4: 1. CG Klybeck 11; 2. Konolfingen 11; 3. Lido Lucerne 10; 4. Schutzenmatt 6; 5. Lenzbourg 5; 6. Courrendlin 2.

Groupe 5: 1. Aarau 12; 2. Wettingen 12; 3. Arlesheim 8; 4. Lawn Berne 6; 5. Porrentruy 4; 6. Rotweiss Berne 3.

**DAMES**

Groupe 2: 1. Migros Lucerne 12; 2. Spiez 9; 3. Wettingen 8; 4. Basler LZC 8; 5. Leimental 6; 6. Moutier 2.

**3e ligue**

**DELÉMONT ET TAVANNES (DAMES)**

**CHAMPIONS DE GROUPE**

Champion de groupe l'an passé, Tramelan a dû se contenter cette fois d'un modeste 4e rang dans un groupe où il n'a affronté que des adversaires allemands dont le très faible Attisholz. Dans le groupe 13, Delémont a brillamment conquis le titre sans égaler le moindre point et va affronter les finales avec de solides prétentions. Il faut déplorer la relégation de Tavannes, battu par 7 à 2 dans la rencontre décisive l'opposant à Saingnégier.

Les Tavannoises se consolent avec le splendide succès de leur équipe féminine qui bien que privée de son atout No 1, Mme Devaux a nettement dominé ses adversaires. Décapitée par le départ d'Anne Nagels, Saingnégier n'a pu éviter la chute en 4e ligue.

**MESSIEURS**

Groupe 13: 1. Delémont, 15 pts; 2. Scheuren 8; 3. Moutier 8; 4. Evillard 6; 5. Saingnégier 5; 6. Tavannes 3.

Groupe 14: 1. Fribourg 14; 2. Herzo-

genbuchsee 12; 3. Morat 9; 4. Tramelan 6; 5. Schutzenmatt 4; 6. Attisholz.

**DAMES**

Groupe 7: 1. Tavannes 14; 2. Dufour Bienne 10; 3. Soleure 10; 4. Aarberg 6; 5. Scheuren 4; 6. Saingnégier 1.

**4e ligue**

**DEUX TITRES POUR LE TC MONT-SOLEIL DE SAINT-IMIER**

Dans le championnat de 4e ligue où s'aguerissent de nombreux jeunes joueurs deux seuls titres ont récompensé les Jurassiens et plus particulièrement le Tennis-Club de St-Imier, par ses équipes féminine et masculine. Delémont II et Malleray-Bévilard auraient sans doute pu prétendre au même honneur. Malheureusement, ils sont tombés dans le groupe de St-Imier.

**MESSIEURS**

Groupe 21: 1. Biberist II 15; 2. KEB Bienne 11; 3. Nods II 7; 4. Porrentruy 6; 5. Malleray-Bévilard II 5; 6. Evillard 1.

Groupe 24: 1. Saint-Imier I 13; 2. Delémont 13; 3. Malleray-Bévilard I 10; 4. Courrendlin 5; 5. Tramelan 4; 6. Tavannes 0.

Groupe 25: 1. Worbenbad I 14; 2. Nods I 12; 3. Lyss 7; 4. Saint-Imier II 6; 5. Scheuren I 5; 6. Saingnégier 1.

Groupe 26: 1. Schlossmatte 15; 2. La Neuveville 11; 3. Langenthal 6; 4. Derendingen 5; 5. Wangen 4; 6. Utzenstorf 4.

Groupe 27: 1. Breitenbach 15; 2. Schoenenwerd 11; 3. Gerlafingen 7; 4. Moutier 4; 5. Froburg 4; 6. Olten 4.

**DAMES**

Groupe 12: 1. Saint-Imier 13; 2. Biberist 10; 3. Delémont 9; 4. Scheuren 9; 5. Courrendlin 4; 6. Derendingen 0.

Groupe 13: 1. Longeau 14; 2. Schlossmatte 12; 3. KEB Bienne 7; 4. Moutier II 6; 5. Tavannes 3; 6. Nods 3.

Groupe 15: 1. Sporting Derendingen 13; 2. Schutzenmatt 10; 3. Morat 9; 4. Moutier I 7; 5. Schoenenwerd 6; 6. Froburg 0.



Après l'étape Steffisbourg-Verbier, c'est le Suisse Erwin Lienhard qui a endossé le maillot jaune. (Photo ASL)

**En natation au Landeron****Excellents résultats chaux-de-fonniers**

Dernièrement au cours du « Challenge Kramer » qui s'est disputé à la piscine du Landeron, les nageurs et nageuses chaux-de-fonniers ont réussi d'excellentes performances. Voici d'ailleurs leurs résultats:

400 m. 4 nages garçons: 1965: 2. Laurent Cuenat, 6'30"87. 400 m. 4 nages filles: 1963: 2. Valérie Huguenin, 6'19"32; 1966: 1. Nathalie Chaboudez, 6'30"2; 3. Silvia Sigona, 6'53"88.

200 m. 4 nages garçons: 1969: 3. Roberto Sigona, 3'47"31. 200 m. 4 nages filles: 1967: 1. Cilgia Benoit, 3'38"27; 2. Nicole Cacciola, 3'38"57.

100 m. dauphin garçons: 1966: 2. Gabriel Messmer, 1'29"14; 1968: 1. Jérôme Berthet, 1'47"84. 100 m. dauphin filles: 1963: 2. Valérie Huguenin, 1'20"14; 1966: 1. Nathalie Chaboudez, 1'25"16. 100 m. dos garçons: 1965: 3. Laurent Cuenat, 1'27"50; 1969: 1. Roberto Sigona, 1'40"36. 100 m. dos filles: 1963: 1. Corinne Scheidegger, 1'21"9; 3. Valérie Huguenin, 1'24"59; 1966: 1. Silvia Sigona, 1'22"80; 1967: 2. Cilgia Benoit,

1'43"2; 3. Nicole Cacciola, 1'46"04. 100 m. brasse garçons: 1965: 3. Laurent Cuenat, 1'36"70. 100 m. brasse filles: 1963: 3. Magali Lehmann, 1'42"55; 1965: 2. Natacha Mathey, 1'37"33; 1966: 1. Nathalie Chaboudez, 1'34"82; 1967: 1. Nicole Cacciola, 1'46"60.

100 m. crawl garçons: 1965: 2. Laurent Cuenat, 1'09"52; 1966: 2. Gabriel Messmer, 1'15"13; 1969: 3. Roberto Sigona, 1'31"44. Crawl filles: 1963: 3. Valérie Huguenin, 1'14"28; 1966: 1. Silvia Sigona, 1'12"39; 1967: 1. Cilgia Benoit, 1'18"29.

**PAR ÉQUIPES**

1. Renens-natation, 198 points; Red-Fish Neuchâtel, 198; 3. Morges Natation, 187; 4. CN La Chaux-de-Fonds, 141. Filles: 1. CN La Chaux-de-Fonds, 98 points; 2. Renens Natation, 86; 3. Morges Natation, 85. Garçons: 1. Red-Fish Neuchâtel, 115 points; 2. Renens Natation, 112; 3. Morges Natation, 102; 5. CN La Chaux-de-Fonds, 43.

**Football****DANS LE JURA**

Quatrième ligue, groupes de promotion: Douanne - La Neuveville b 0-4. — Classe II: Evillard - Port 3-3; Longeau c - Radelfingen 2-2.

Juniors inter A II: La Chaux-de-Fonds - Langenthal 1-1; Soleure - Delémont 0-1.

Juniors A II: Anet - La Neuveville 4-4.

Juniors B II: Tavannes - Port 5-0. Juniors C II: Etoile - Reuchenette 4-1; Les Genevez - Court 8-1; Saingnégier - Montsevelier 3-0; Le Noirmont - Courrendlin 4-0.

Juniors D: Tavannes - Mâche b 9-3; Corgémont - Boujean 34 0-4; Court - Courroux 1-11; Tramelan - Vicques 15-4.

**Boxe****Lopez conserve son titre mondial**

L'Américain Danny Lopez a conservé pour la 7e fois son titre de champion du monde des poids plume (version WBC) en triomphant de son compatriote Mike Ayala par k.-o à la 15e et dernière reprise, à San Antonio (Texas).

Le combat fut extrêmement animé, clair et spectaculaire tout au long des quinze reprises. Nettement avantagé son allonge supérieure, Lopez fut cependant mené de peu aux points après le 10e round. Mais, vers la fin de la 11e reprise, il décocha une magnifique combinaison des deux mains qui expédiait Ayala au tapis.

L'arbitre, le Philippin Carlos Padilla, le comptait 10 et indiquait la fin du combat mais le juge-chronométrateur revenait sur la décision de l'arbitre, estimant que le challenger était sur pieds au compte de 9.

**Les gains du Sport-Toto**

Liste des gagnants:  
Aucun gagnant avec 13 points: Fr. 162.509,25 dans le jackpot.  
10 gagnants à 12 pts: Fr. 4.631,90  
182 gagnants à 11 pts: Fr. 254,50  
1.581 gagnants à 10 pts: Fr. 29,30

**Toto - X**

Aucun gagnant avec 6 matches: Fr. 200.574,60 dans le jackpot.  
1 gain à 5 matches:  
+ le No compl.: Fr. 9.938,75  
70 gains à 5 matches: Fr. 496,95  
3.468 gains à 4 matches: Fr. 10,05  
33.885 gains à 3 matches: Fr. 1,75

**Loterie à numéros**

Aucun gagnant avec 6 numéros. Fr. 2.462.965,65 dans le jackpot.  
8 gains à 5 Nos:  
+ le No compl.: Fr. 25.000.—  
140 gains à 5 Nos: Fr. 5.857,90  
6.998 gains à 4 Nos: Fr. 117,20  
129.456 gains à 3 Nos: Fr. 4.—

**Au meeting d'athlétisme de Stockholm****Ryffel bat le record suisse du 5000 m.**

Dans le cadre du meeting international de Stockholm, Markus Ryffel, second du 5000 m. derrière l'Africain Suleiman Nyambui (Tanzanie), a couvert la distance en 13'13"32, battant ainsi son propre record national qu'il avait établi le 16 août 1978 à Zurich avec un « chrono » de 13'19"97.

Avant la course, Nyambui, Ryffel et l'Allemand de l'Ouest Karl Fleschen s'étaient mis d'accord afin d'assurer tour à tour le train en tête. L'Allemand fléchissait après 3000 mètres. A 80 mètres de l'arrivée, Nyambui passait irrésistiblement le Suisse. Le Français Francis Gonzalez prenait la troisième place et battait également son record national en 13'20"24.

**Record du monde égalé**

La Polonaise Grazyna Rabsztyń a égalé son propre record du monde du

100 m. haies, à Varsovie, en 12'48, au cours de la réunion internationale Memorial Janusz Kusocinski.

La triomphatrice de la Coupe du monde (26 ans) avait déjà réussi ce temps le 10 juin de l'an dernier à Furth (RFA).

**Motocyclisme****Le championnat suisse sur route**

Sur le circuit français de Dijon, la 8e manche du championnat suisse sur route a été marquée par un doublé du Nidwaldien Edwin Weibel, qui s'est imposé tant en 250 qu'en 350 cmc. Principaux résultats:

125 cmc: 1. Jøerg Affolter (Dullikon), Morbidelli, 12 tours en 20'47"89. 250 cmc: 1. Edwin Weibel (Daellenwil) Yamaha, 18 tours en 29'58"97. 350 cmc: 1. Edwin Weibel (Daellenwil) Yamaha, 18 tours en 29'03"97.

500 cmc: 1. Roger Perrotet (Muntelier) Suzuki, 25 tours en 40'22"97; 2. Andreas Hofmann (Langnau) Yamaha, 41'08"95; 3. Alain Roethlisberger (Colombier) Suzuki, à un tour. 1000 cmc: 1. Ernst Staub (Adliswil) Yamaha, 25 tours en 39'31"01; 2. Jacques Cornu (Hauterive) Yamaha, à un tour; 3. Rudolf Brungger (Oetwil) Kawasaki, à deux tours. Side-cars: 1. Robert-Moret (Cossonay) Yamaha, 15 tours en 24'51"91.

**Basketball****L'URSS continue sur sa lancée**

A Turin, en poule finale du championnat d'Europe, l'URSS a battu l'Italie 90-84 et sera opposée à Israël en finale.

La médaille de bronze se jouera entre la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie. Cette dernière a battu l'Espagne 107-100.

## Union Sportive PTT

La Chaux-de-Fonds

1<sup>re</sup> « BICHA » - CROSS POPULAIRE

de BIAUFOND à LA CHAUX-DE-FONDS - Dimanche 24 juin, à 10 h. 15

Pour les amateurs de course à pied

**CARROSSERIE**  
INDUSTRIE  
COULEURS ET VERNIS  
BEAUX-ARTS

**Jallut S.A.**

2300 La Chaux-de-Fonds  
Jaquet-Droz 10 - Tél. 039/23 17 10

**BIJOUTERIE - HORLOGERIE**  
**LE DIAMANT**



Grand choix d'objets  
en étain

**Florès**

Mme Hediger  
Fleuriste

Serre 79 - La Chaux-de-Fonds  
Service : « Fleurop - Interflora »

L'UNION SPORTIVE PTT DE LA CHAUX-DE-FONDS, désireuse de faire découvrir une région mal connue et de faire régner un esprit de compétition à tous les ferments de ce sport sain qu'est la course à pied, organise le dimanche 24 juin 1979, une course populaire de Biaufond à La Chaux-de-Fonds en passant par la Combe de Biaufond, la Combe du Valanvron et la Combe des

Moulins, soit une distance de 12 kilomètres environ.

Cette manifestation est patronnée par L'Impartial-FAM. Le départ sera donné à tous les coureurs à 10 h. 15, devant le Restaurant de Biaufond et l'arrivée est prévue au Centre sportif de la Charrière.

Les inscriptions seront prises sur place au départ à Biaufond, où

seront remis les dossards. Les effets personnels seront transportés gratuitement à l'arrivée. Un prix souvenir sera remis à tous les participants, ainsi qu'un challenge pour le vainqueur, offert par L'Impartial-FAM. Ajoutons que le parcours sera balisé dès le vendredi 22 juin. Pour d'autres renseignements: Willy Calame, Clématites 8, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 27 15.



Une vue du départ de la course Saut-du-Doubs - Ferme-Modèle. Au premier rang, No 237, S. SOLER, champion d'Europe des courses en montagne.



Place Neuve 8 - Tél. (039) 22 26 76  
Av. L.-Robert 66, tél. (039) 22 21 17

**Saint-Imier:**  
Place du Marché, tél. (039) 41 44 86

Toutes les cartes du Service topographique fédéral, les guides de montagnes et les guides pédestres sont en vente à la

LIBRAIRIE

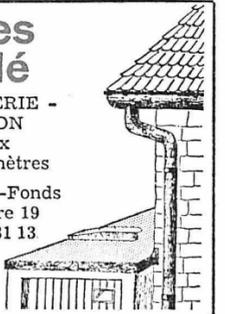
**Reymond**

Avenue Léopold-Robert 33  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Charles Singelé**

FERBLANTERIE -  
VENTILATION  
Cuivre - Inox  
Pliage en 6 mètres

La Chaux-de-Fonds  
Rue Jardinière 19  
Tél. (039) 23 31 13



## Polisseur qualifié

serait engagé tout de suite ou à convenir chez Cornu & Cie S. A., 17, rue Stavay-Mollondin 17. Place stable et bon salaire, en rapport avec les capacités.  
Tél. (039) 23 11 25.  
S'adresser à M. Favre.



La dynamique équipe de la Croix-Rouge cherche pour son service de soins à domicile

## une infirmière en soins généraux

à 50%. Conditions de travail intéressantes. Entrée à convenir.

Faire offres au secrétariat, Sophie-Mairet 28, tél. (039) 22 22 89.



## La nouvelle Mazda 626 est à votre disposition. Chez nous.\*

Prenez place pour un essai!

Les journalistes spécialisés ont été unanimes à louer les qualités de la nouvelle Mazda 626. A vous maintenant de l'essayer.

Mazda 626, 7 modèles, 1600 et 2000 cm<sup>3</sup>. 1600 GL 11950.-

## GARAGE DE L'AVENIR

R. CHARNAUX

Rue du Progrès 90 - Tél. (039) 22 18 01 - La Chaux-de-Fonds

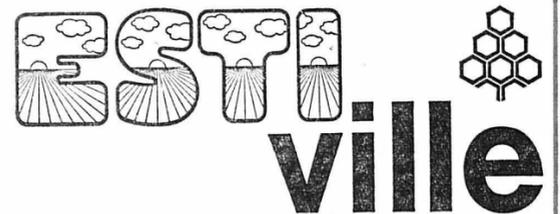
Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

## LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange, Lib. Place du Marché  
Tél. (039) 22 33 72.  
La Chaux-de-Fonds

## Christine Barbey INSTITUTEUR DE BEAUTÉ

Amincissement rapide et efficace  
Neuve 8, 2e étage, La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 14 02



Ce soir, à 20 heures  
**PARC DES CRÉTETS**  
Pavillon de musique

## CONCERT VARIÉ

ORCHESTRE D'ACCORDÉONISTES PATRIA  
UNION CHORALE  
MUSIQUE LA LYRE

Par temps incertain, le 181 renseigne dès 19 heures  
Buvette - Collecte recommandée  
Organisation: ADC - Office du tourisme

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

58

Barbara Cartland

## L'amour au bout du chemin

Roman

Copyright by Editions de Trévisé  
Droits réservés Opera Mundi, Paris

Elle sortit ensuite la langouste, admirant la présentation du plat. Il y avait aussi deux bouteilles de vin, des petits pains frais et un tout petit beurré de porcelaine.

En regardant ensuite la langouste, Larina se rendit compte qu'en réalité, elle n'avait pas faim.

Depuis qu'elle avait contrarié Wynstan, elle avait une boule dans la gorge et un terrible poids sur le cœur.

Ne pouvant supporter, pour le moment, de penser à elle-même ou à sa propre stupidité, elle ouvrit le journal.

C'était un journal américain, imprimé à Rome, mais de langue anglaise.

ROOSEVELT EST RÉÉLU

En lisant la manchette, elle se demanda si Wynstan s'intéressait à la politique. Il ne lui en avait jamais parlé;

pourtant, en Angleterre, lorsqu'il y avait des élections générales, c'était le grand sujet de conversation.

Elle parcourait des yeux le reste de la page lorsqu'elle poussa soudain un cri perçant d'animal blessé, qui résonna dans la petite cabine.

D'un geste violent, elle lança le journal par terre, puis elle grimpa sur le quai et se mit à courir comme une folle, l'air hagard.

Wynstan dut attendre la zuppa di cozze plus longtemps que prévu.

— Cela vient, *Signore!* Une petite seconde! l'assura-t-elle sans cesse le patron.

Les ostriches — les huitres — étaient déjà ouvertes et disposées avec soin sur un plateau pour qu'on pût les transporter facilement.

La zuppa di cozze arriva finalement de la cuisine et le patron dit à un serveur de la porter jusqu'au bateau.

Celui-ci suivit Wynstan le long du quai.

Le soleil était maintenant très bas à l'horizon et l'obscurité gagnait le ciel peu à peu, faisant scintiller faiblement les premières étoiles.

Jetant un coup d'oeil en l'air, Wynstan se souvint que ce serait la pleine lune cette nuit-là et qu'il trouverait donc facilement son chemin pour rentrer à Sorrente.

De retour à la villa, il aurait un entretien avec Larina, et il n'y aurait plus de secrets entre eux. Il ne se demanderait plus avec inquiétude ce qu'elle lui cachait.

Il savait qu'il lui avait fait de la peine, qu'il l'avait arrachée à une extase qui leur avait paru divine pour la replonger dans le commun, le banal.

Mais il n'avait pu s'empêcher de penser aussitôt à Elvin.

Il devait savoir! Il fallait qu'elle lui dise ce qui l'inquiétait, ce qui la tracassait depuis qu'il la connaissait, ce qui lui avait fait envoyer ce télégramme désespéré en Amérique.

Il était maintenant arrivé au bateau.

Ne voyant pas Larina, il pensa qu'elle s'était peut-être allongée sur une des banquettes à l'intérieur.

Il posa le plateau d'huitres sur le toit plat de la cabine et prit la soupière des mains du serveur, à qui il donna un bon pourboire.

— Grazie, *Signore!* dit celui-ci en s'inclinant, et en repartant aussitôt vers le restaurant.

— Larina? appela Wynstan. Je suis là, avec notre festin!

Ce disant, il se baissa pour entrer dans la cabine déposer la soupière sur la table.

A sa grande surprise, Larina n'y était pas!

«Elle a dû aller faire un tour», se dit-il.

Il prit le plateau qu'il avait posé sur le toit de la cabine et le mit aussi sur la table. Puis il ressortit.

Il ne voyait pas Larina sur le quai et s'étonna de ne pas l'avoir croisée si elle était allée faire un tour sur le port.

Il monta sur le quai d'un bond et reprit lentement le chemin du restaurant.

«Où peut-elle bien être?» se demandait-il.

Il n'y avait pas de boutiques en bord de mer pour attirer une femme, et le soleil avait presque disparu, cédant la place aux ombres violettes du crépuscule.

Arrivé sur la promenade du bord de mer, Wynstan regarda de tous les côtés.

Les restaurants et les cafés étaient déjà illuminés, mais il n'y avait pas beaucoup de passants, et les petits garçons étaient rentrés dîner.

Seuls quelques pêcheurs étaient occupés à préparer leur barque pour le matin. Wynstan se dit qu'il l'avait peut-être manquée: elle avait dû partir vers le bout du quai et il ne l'avait pas vue.

Il retourna au bateau.

Tout était tel qu'il l'avait laissé, et Larina n'était toujours pas là.

Il se demandait où elle avait bien pu aller. Malgré sa réflexion de la veille, elle ne lui avait jamais donné l'impression d'être capricieuse, mais plutôt accommodante et d'humeur facile, contrairement à toutes les femmes qu'il avait connues.

Il se dit qu'elle ne tarderait pas à revenir, et qu'il pourrait déjà ouvrir la bouteille de vin.

Il trouva un tire-bouchon, déboucha une des bouteilles et la goûta. C'était un bon vin, même s'il ne valait pas celui de la villa, qui, mis en cave du temps de son grand-père, avait un bouquet exceptionnel.

Il alla se poster à l'avant du bateau. Il faisait presque nuit et l'on ne voyait plus très loin, mais il n'apercevait toujours pas Larina.

Avec sa robe blanche, il l'aurait remarquée tout de suite.

Perplexe, il rentra dans la cabine.  
C'est alors qu'il vit le journal, par terre.

(A suivre)

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande		
10-12h	LA PLUPART DES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS	11.15 Réponse à tout: Jeu 11.33 Midi première: Variétés Avec Daniel Guichard	11.03 Quoi de neuf? Informations 11.15 Feuilleton: Christa (9) 11.45 Journal
12-16h	15.20 Point de mire: Memento 15.30 Télévision éducative « Comparons nos regards » L'envers de l'émission « Un regard s'arrête », avec un reportage sur les lieux d'un tournage	12.00 TF1 actualités: 12.45 Le regard des femmes 13.30 La plus belle fille du monde, téléfilm. 14.45 Le regard des femmes sur la danse.	12.20 Page spéciale: Informations 12.35 Magazine régional: Actualités 12.50 Feuilleton: Bonjour Paris (25) 13.03 Aujourd'hui Madame 14.05 Série: Les Incorruptibles 14. Jeux d'échecs 14.55 Découvrir: Rendez-vous scientifique
16-18h	16.30 TV-Contacts: Reprises 16.30 Football et athlétisme. Finale du tournoi Junior C et l'Ecolier romand le plus rapide au stade de Vidy Rediffusion intégrale de l'émission du dimanche 17 juin, réalisée par Jean Bovon	16.10 La voix au chapitre 16.35 Variétés: José Vilamor. 16.40 Cuisine: Les oreillettes. 16.58 TF quatre: Le nucléaire 17.27 Simon au Pays des Dessins à la Craie 17.34 L'île aux enfants 17.57 C'est arrivé un jour: Récit	16.25 Fenêtre sur... Paris au temps de Zola 16.55 Récré A2: Enfants 17.35 C'est la vie: Informations Colloque à Collioure 17.55 Des chiffres et des lettres: Jeu
18-20h	18.00 Téléjournal 18.05 Vacances-Jeunesse 18.40 Tous les pays du monde: La Turquie 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.05 Cyclisme. Voir TV suisse alémanique 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: Actualités	18.12 Une minute pour les femmes 18.20 Actualités régionales 18.44 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu 19.00 TF1 actualités 19.35 Une heure avec le président de la République	18.20 Actualités régionales 18.45 Top club: Variétés Sacha Distel 19.00 Journal 19.40 Les dossiers de l'écran: Giordano Bruno Un film de Giuliano Montaldo. Avec Gian Maria Volonte, Charlotte Rampling
20-22h	20.00 Les petits Suisses... et les autres Bernard Pichon dialogue avec les écoliers d'ici et d'ailleurs 20.20 Concert: Claude Léveillée. La froide Afrique En public sur la place des Arts de Montréal 21.15 En direct avec... un écrivain suisse: Denis de Rougemont	20.38 Les Aventures de David Balfour (1) Après le naufrage, Alan et David se retrouvent en Ecosse, où ils assistent par hasard à un meurtre...	A la fin du XVIIe siècle, en Italie, le procès de Giordano Bruno, philosophe jugé pour hérésie par le Saint-Office romain
22-24h	22.15 Musique: Interprètes prestigieux 22.35 Téléjournal 22.45 Basketball Championnat d'Europe	22.10 TF1 actualités	22.30 Journal

**TV: A CHOIX**

**SPORTS**  
TV romande: 22.45 Championnat d'Europe de basketball. — Suisse alémanique: 19.05 Tour de Suisse — Suisse italienne: 22.25 Mardi-sports.

**MUSIQUE ET VARIÉTÉS**  
TV romande: 20.20 Claude Léveillée. — TF1: 11.30 Midi première. — Antenne 2: 18.45 Top Club. — Suisse italienne: 19.05 La boîte à musique. — Allemagne 1: 20.15 Disques de hits.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

17.30 FR3 Jeunesse  
17.55 Tribune libre: Forum  
Le professeur Jacquard, biologiste et auteur de « L'éloge de la différence » est interviewé par un membre de l'Union rationaliste

18.10 Soir 3: Informations  
18.20 Actualités régionales  
18.40 La télévision régionale: La femme dans la ville (1)  
18.55 Les Aventures de Tintin: Dessin animé  
19.00 Les jeux de 20 heures  
19.30 Film: Dallas Ville Frontière de Stuart Heisler. Avec Gary Cooper, Ruth Roman, Steve Cochran, etc.

21.00 Soir 3

**TV et radio**  
Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.  
Tirage: 70.000 exemplaires.

• IMPAR-TV • IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

**SUISSE ALÉMANIQUE**

9.10 TV scolaire  
15.00 Da capo  
17.00 Pour les enfants  
17.30 Frohburg - Les mystères d'une ruine  
18.00 Jardinage  
18.15 Stop au stress (6)  
18.45 Fin de journée  
18.50 Téléjournal

19.05 Cyclisme - Tour de Suisse - Commentaire français: Bertrand Duboux

19.35 Point chaud  
20.00 Téléjournal  
20.20 CH Magazine  
21.10 Magazine des deux-roues  
21.15 Charlie Chan  
22.40 Films suisses

**SUISSE ITALIENNE**

18.00 Pierrot  
18.05 Le Renard et le Corbeau  
18.15 La Demoiselle verte, la Demoiselle brune et la Demoiselle violette  
Grisù le petit Dragon  
18.55 Téléjournal  
19.05 La Boîte à musique  
19.35 Le monde où nous vivons  
20.05 Magazine régional  
20.30 Téléjournal  
20.45 Films suisses du passé: Lo sparo dal pulpito (1942)  
22.15 Téléjournal  
22.25 Mardi-sports

**ALLEMAGNE 1**

16.15 Exposition internationale des transports à Hambourg  
17.00 Pour les enfants  
17.50 Téléjournal  
18.00 Programmes régionaux  
20.00 Téléjournal  
20.15 Plattenküche  
21.00 Panorama  
21.45 Detektiv Rocford Anruf genügt  
22.30 Le fait du jour  
23.00 Golf  
23.45 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

16.30 Mosaïque  
17.00 Téléjournal  
17.10 Der Sklave Calvisius (3)  
17.40 Plaque tournante  
18.20 Speedy Gonzales  
19.00 Téléjournal  
19.30 Ein Sonntag im Oktober  
21.00 Téléjournal  
21.20 La science et l'hôpital  
22.00 Bruder John  
Conseils aux cinéphiles  
23.40 Téléjournal

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête?  
12.15 Mardi les gars. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Ces Chers Petits (7). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Epitaphe pour Georges Dillon. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 16.00 La Fedelta premiata. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informat. en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. Valses de Vienne. 20.30 Stéréo-hebdo. 21.00 A l'écoute du temps présent. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages D'Adam, Mozart, Dittersdorf, Weber,

Auber, Zeller, Lanner, Suppé, Prokofiev. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00 Tandem. 18.30 Sport: Tour de Suisse. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre en dialecte. 20.05 Musique populaire. 21.30 Vitrine 79. 22.05 Musique légère. 23.05 Jazz.

**SUISSE ITALIENNE**

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chantons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Disco-mix. 23.05 Nocturne musical.

**FRANCE INTER**

12.45 Le micro-magazine. 13.00 Le livre de contes. 13.20 Avec ou sans sucre? 14.30 Tout finit par être vrai. 15.00 Vous avez dit... classique? 16.00 Radioscopie. 17.00 Les mordus. 18.00 Inter-sour. 18.15 Magazine. 19.05 env. Loupgarou. 20.05 Feed-back. 21.10 CRPLF. 23.00 - 24.00 Bain de minuit.

**FRANCE MUSIQUE**

13.00 Musique en plume. 13.30 Brèves petites nouvelles de la musique. 17.02 Kiosque. 19.00 Avant-programme. 19.30 Musique à découvrir. 21.30 Ouvert la nuit.

**FRANCE CULTURE**

12.30 Libre parcours variétés. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Société internationale de musique contemporaine. 17.30 Feuilleton: Le Double Crime de Valpinson. 18.25 Salle d'attente. 18.30 La science au service de l'art. 19.00 Dialogues franco-canadiens. 20.15 Musiques de notre temps. 21.30 Nuits magnétiques.

**MERCREDI**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.20 Top-secret. 6.30 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 7.20 Top-enfants. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.35 A propos. 8.45 Top à Benjamin Romieux. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Antoine Livio.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'espagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 La préhistoire de Dieu. 10.00 Savez-vous que... 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs.

**SUISSE ITALIENNE**

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

**FRANCE INTER**

0.05 Allô Macha! 2.00 Au cœur de la nuit. 4.00 Bon pied, bon œil. 6.00 Pierre Douglas et Jean-Michel Brosseau. 8.00 La vie qui va. 10.00 Les cinglés du music-hall. 11.00 Quand un vicomte... 11.45 Le jeu des mille francs. 12.00 Inter-treize.

**FRANCE MUSIQUE**

6.00 Quotidien musique. 8.02 Eveil à la musique. 8.17 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table.

**FRANCE CULTURE**

6.02 Matinales, magazine. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.50 Echec au hasard. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le livre, ouverture sur la vie. 10.02 Société internationale de musique contemporaine. 11.05 Nous tous chacun. 11.45 Panorama.

**A voir... entre autres**

**En direct avec... Denis de Rougemont**

TV ROMANDE à 21 h. 15

Dans le courant de l'été, le public romand sera invité hebdomadairement à suivre un entretien en direct avec un écrivain de Suisse romande comme Gaston Cherpillod ou Anne Cunéo, pour citer deux des invités déjà « retenus » pour cette série.

Le premier à venir s'asseoir dans les fauteuils de « En direct avec... » est Denis de Rougemont, que les téléspectateurs ont souvent vu sur les écrans romands.

Cette présence au sein des médias n'est pas le fruit du hasard: les préoccupations qu'exprime l'auteur de « L'amour et l'Occident » — régionalisme, écologie et, partant, l'avenir en général du monde occidental — sont exactement celles d'une majorité de gens qui sentent bien que le monde change, que l'Occident est menacé dans sa position privilégiée. Sentiment confus que Denis de Rougemont a l'imposante mérite de savoir exprimer, clarifier.

Mais où l'écrivain devient puissamment original, c'est qu'il dépasse le stade du constat global — déjà assez difficile à établir en soi — pour proposer des solutions constructives qui ne sont utopiques qu'en apparence.

Ceux qui ont lu « L'Avenir est notre affaire », paru il y a deux ans, savent quelle remarquable maîtrise des innombrables faisceaux de données débouchant sur le futur possède Denis de Rougemont. Or, un petit livre vient de paraître qui, à lui seul, justifie amplement cet entretien avec Liliane Roskopf: « Rapport au peuple européen sur l'état de l'union de l'Europe-1979 ».

Première constatation: à l'heure où se déroule l'élection du premier Parlement européen, personne ne s'est soucié de montrer vraiment l'enjeu de cette consultation. Et ce ne sont pas les affrontements de certains politiciens, enclins avant tout à marquer des points pour le compte de leur parti, qui permettent d'atténuer cette affirmation.

Pour remédier à cette carence grave, un groupe de philosophes, d'économistes et d'écologistes venus d'une dizaine de pays a entrepris de faire le point; le fruit de leur travail, c'est ce livre, rédigé par Denis de Rougemont.

Un ouvrage-clé pour qui souhaite comprendre l'enjeu de la consultation et qui propose, en outre, une vision claire de problèmes aussi urgents que la crise de l'énergie, pour ne citer que celui-là.

**TV: A CHOIX**

**FILMS ET SÉRIES**

TV romande: 16.30 Contacts, reprises - 18.40 La Turquie - 20.00 Les petits Suisses - 21.15 Avec Denis de Rougemont. — TF1: 12.45 Le regard des femmes - 17.55 C'est arrivé un jour - 20.35 Les aventures de David Balfour. — Antenne 2: 11.15 Christa - 12.50 Bonjour Paris - 14.05 Les incorruptibles - 14.55 Découvrir, rendez-vous scientifique - 16.25 Fenêtre sur Zola - 19.40 Giordano Bruno. — FR3: 18.40 La femme dans la ville - 19.30 Dallas, ville frontière. — Suisse alémanique: 18.15 Stop au stress - 21.15 Charlie Chan - 22.40 Films suisses. — Suisse italienne: 18.15 La demoiselle verte - 19.35 Le monde où nous vivons - 20.45 Films suisses.

**Ing. dipl. FUST SA**

par exemple :

**MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE** Electrolux WH 39, 4 kg., avec dispositif d'azurage Fr. 698.—  
Location/vente Fr. 39.— par mois

**LAVE-VAISSELLE P 12**, acier chromé, 12 couverts avec dispositif anticalcaire Fr. 799.—  
Location/vente Fr. 49.— par mois

**TUMBLER** Electrolux WT 60, 2,5 kg. Fr. 458.—  
Location/vente Fr. 28.— par mois

**RÉFRIGÉRATEUR** Bauknecht T 1454 140 litres Fr. 248.—  
Location/vente Fr. 17.— par mois

**CONGÉLATEUR-ARMOIRE** Zanussi 120 litres Fr. 398.—  
Location/vente Fr. 23.— par mois

**CONGÉLATEUR-BAHUT** GT 200 Fr. 398.—  
Location/vente Fr. 26.— par mois

**MACHINE À REPASSER** BA 650 65 centimètres Fr. 598.—  
Location/vente Fr. 34.— par mois

**CUISINIÈRE** E 4 ECH, 4 plaques avec hublot Fr. 348.—

**FOUR À MICRO-ONDES** SANYO 8204 Fr. 798.—  
Location/vente Fr. 45.— par mois

**ASPIRATEUR À POUSSIÈRE** Moulinex 803 TB avec enrouleur de câble automatique Fr. 198.—  
Location : durée minimale 4 mois

**PETITS APPAREILS**, rasoirs, grils, grille-pain, sèche-cheveux, machines à café, etc., aux **prix FUST**.

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que : Miele, AEG, Electrolux, Elan, Novamatic, Bosch, Siemens, Bauknecht, Volta, Hoover, Adora, Schulthess, König, Jura, Solis, Turmix, Indesit, Pilco, Sibir, Rotel, Nilfisk, Moulinex, etc.

**FUST - Votre spécialiste aussi pour les appareils à encastrer.**

Et malgré cela : garantie pour appareils neufs - conseils neutres - livraisons à domicile et raccordement - service après-vente **FUST**, c'est-à-dire à des prix avantageux ou en abonnement, très bons spécialistes, liaison radio sur toutes les voitures !

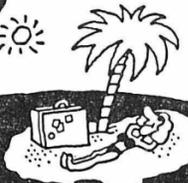
Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours aux conditions avantageuses de **FUST**.

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine !

**Ing. dipl. FUST SA**

La Chaux-de-Fonds : Jumbo Tél. (039) 26 68 65  
Bienne : rue Centrale 36 Tél. (032) 22 85 25 et 36 succursales

**VACANCES 1979**



N'oubliez pas de changer votre argent et de vous procurer des chèques de voyage à temps. Nous vous conseillons volontiers.

Notre nouvelle brochure vous donne en outre quantité d'indications utiles et de tuyaux intéressants sur les principaux pays de villégiature. Demandez-la à nos guichets.

**CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS**

À LOUER pour le 1er octobre 1979 ou date à convenir, à la rue Fritz-Courvoisier 66 :

**appartement de 3 pièces**

tout confort, WC-bain, cave. Loyer mensuel Fr. 373.50, toutes charges et taxe Coditel comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Boulangerie-Pâtisserie Pierre-André Boillat, cherche

**VENDEUSE**

à plein temps. Semaine de 5 jours. Entrée: 6 août 1979.

Tél. (039) 23 05 46 ou (039) 22 17 33.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Technicien-constructeur**

(30 ans) cherche représentations industrielles, études de projets, offres.

Ecrire sous chiffre RF 13818 au bureau de L'Impartial.

**SAINT-IMIER**  
À LOUER pour le 1er juillet

**appartement**

4 grandes chambres tout confort

Tél. (039) 41 29 75, dès 18 heures.

A louer dès le 31 juillet 1979, Bois-Noir 41

**appartement**

de 2 pièces, tout confort.

Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 285.—

Tél. (039) 26 06 64.

**BULOVA**  
cherche à engager

**comptable**

**Nous désirons :**  
— excellente formation commerciale avec quelques années d'expérience  
— personne sachant travailler consciencieusement et de manière indépendante  
— langue maternelle française ou allemande, connaissances d'anglais désirées

**Nous offrons :**  
— mise au courant approfondie dans les domaines de la comptabilité financière et industrielle gérée par ordinateur  
— activité intéressante et variée au sein d'une petite équipe  
— tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ecrivez ou téléphonez à Bulova Watch Company, M. Mallepell (032/41 07 41, int. 260), Faubourg du Jura 44, 2500 Bienne 4.

SAMEDI 23 JUIN 1979, dès 14 heures  
**RESTAURANT DE L'ENVERS**  
sous les Roches, 3 km. des Pontins

**KERMESSE et fête de nuit Bârgchilbi**

organisée par le Jodler-Club Berna Saint-Imier  
avec la participation du Jodler-Club Sapin du Jura, La Heutte  
Danse avec l'orchestre Enzian, Court Cantine bien assortie

Se recommande: le Jodler-Club Berna

A vendre (éventuellement à louer)  
**VW CAMPING-BUS**  
Prix très intéressant.  
Garage de l'Ouest Léopold-Robert 165 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 50 85 ou (039) 23 50 55

Le garage reste ouvert pendant les vacances.

**Garderie d'enfants privée**

autorisée, aurait encore 1-2 places, horaire à convenir, peut chercher et reconduire à domicile. Références.

Ecrire sous chiffre P 28-460183 à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A vendre ou à louer à Portalban, libre tout de suite,

**WEEK-END**

Tél. (039) 22 38 03, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30, sauf le lundi.

**L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal**

**FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA. NEUCHÂTEL**

La Division des ventes de nos produits bien connus: MARLBORO - MURATTI - PHILIP MORRIS - BRUNETTE - FLINT - BASTOS etc. cherche un

**jeune représentant**  
(21 - 25 ans)

pour la région Neuchâtel - Jura - Fribourg - Nord vaudois avec domicile à Neuchâtel ou aux environs.

Le poste de travail:  
— bonne formation commerciale de base et/OU expérience de la vente (service externe)  
— grande facilité de contact aussi bien avec les consommateurs qu'avec nos partenaires commerciaux  
— bonne présentation, entrentent  
— très disponible de son temps  
— permis de conduire  
— connaissances d'allemand souhaitées.

Nous offrons:  
— formation de base et formation continue par nos soins  
— autonomie dans le travail et appui efficace  
— excellent esprit d'équipe, jeune, enthousiaste et dynamique  
— conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise  
— prestations sociales de premier ordre

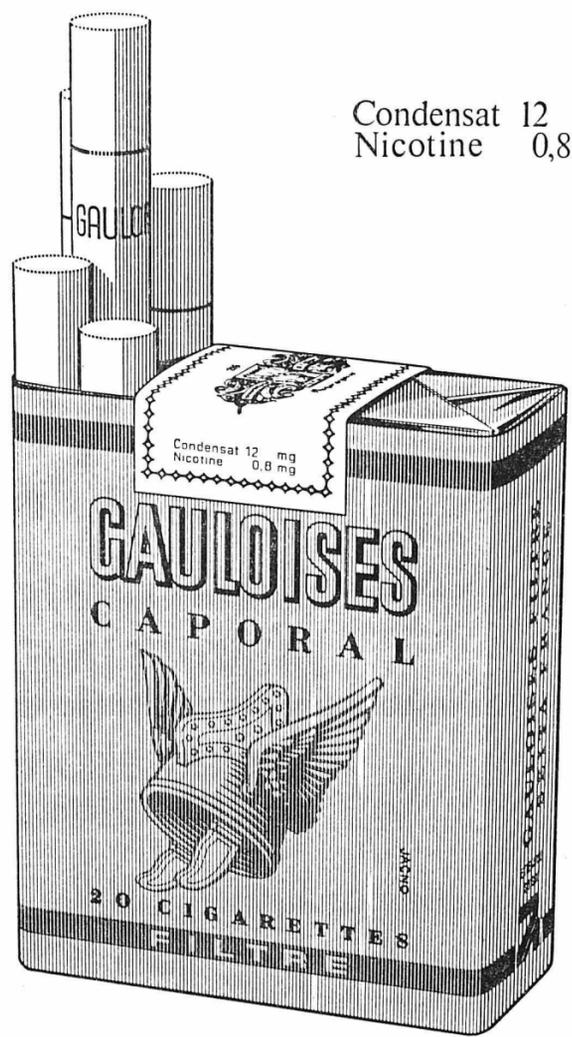
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes, accompagnées des documents usuels, ainsi que la mention du journal et la date de parution de l'annonce, aux FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA, Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

**FTR 2003 NEUCHÂTEL**

**aujourd'hui au restaurant JUMBO La Chaux-de-Fonds**

**Quinzaine camarguaise**

Steak de cheval à l'ail	Steak de cheval au poivre vert de Madagascar	Emincé de cheval maison
Pommes frites	Pommes frites	Pâtes au beurre
Salade de saison	Salade de saison	Salade de saison
<b>8.50</b>	<b>8.50</b>	<b>6.20</b>



**La cigarette.**

Condensat 12 mg  
Nicotine 0,8 mg

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**

**DISTRICT DE DELÉMONT**

**Economies d'énergie : intéressant débat à Delémont**

Estimant que les jeunes Suisses sont insuffisamment informés et sont trop souvent absents des débats relatifs aux questions d'intérêt général, deux Saint-Gallois ont créé en 1974 la Fondation « Dialogue ». Cette dernière, par le biais d'une revue envoyée aux enseignants, traite des problèmes concernant la jeunesse. La fondation « Dialogue » n'en reste pas là puisqu'elle met également sur pied des campagnes et effectue des enquêtes. En 1977, le thème retenu était le chômage des jeunes, en 1978 la création du canton du Jura. Enfin, vendredi à Delémont, « Dialogue » a organisé une réunion-débat sur le thème de l'économie de l'énergie. Cette séance comprenait deux parties : les exposés de quelques spécialistes et les questions posées par la soixantaine d'élèves présents.

En guise d'introduction, M. François Mertenat, membre du gouvernement jurassien et responsable de l'équipement, a mis en évidence le rôle joué par la fondation « Dialogue » lors de la campagne qui a précédé le vote historique du 24 septembre.

Abordant le rapport de la conception globale suisse de l'énergie, M. Mertenat a demandé que l'on tienne compte de la structure fédéraliste de la Suisse

afin de ne pas pénaliser les régions marginalisées.

Délégué des FMB, M. Schaer a tout d'abord rappelé notre dépendance vis-à-vis du pétrole. Il précisa donc qu'il importait de chercher une énergie de remplacement. Chef du Service des eaux du nouvel Etat, M. Jean-Claude Bouvier traita plutôt des problèmes de l'environnement. L'homme a banalisé le rythme des saisons, déclara-t-il. C'est une grave erreur, c'est à l'être humain à s'adapter à la nature.

Chef du Service des constructions du canton du Jura, M. Luescher déclara que le problème de l'énergie était mal posé. Selon ce dernier, il est faux de parler d'isolations des maisons, alors que l'on oublie souvent le gaspillage des voitures, de l'armée et de l'industrie. L'énergie est un problème global et de société. M. Luescher a souhaité aussi que les jeunes soient plus perspicaces dans ce domaine que la génération actuelle. Enfin, pour conclure, M. Favre, porte-parole de l'Office fédéral de l'énergie, a retracé le chemin parcouru par les responsables des problèmes énergétiques depuis la prise de conscience des problèmes et des difficultés qu'ils suscitent.

(rs)

**La Société suisse des écrivains a siégé à Delémont**

La Société suisse des écrivains a tenu son assemblée générale samedi et dimanche à Delémont en présence d'une centaine de participants et sous la présidence de Mousse Boulanger qui a souligné que c'était la première fois que la société se retrouvait dans la capitale du nouveau canton, ce qui pouvait aussi être considéré comme un hommage aux écrivains jurassiens.

L'assemblée a accepté une augmentation des cotisations, comme le proposait le comité. Elle a en revanche refusé une proposition du comité visant à limiter les possibilités de devenir membre actif de la société. Le comité ne voulait pas revenir à un système élitiste mais il entendait éviter que des auteurs occasionnels ne deviennent membres actifs. Il a été chargé de réexaminer le problème. Il a également été prié de vérifier le bien-fondé de certaines remarques concernant l'utilisation des archives fédérales et de leur mise à disposition pour des travaux historiques notamment et de prendre contact si nécessaire avec le Conseil fédéral.

L'assemblée a entendu M. Roger Jardin, chef du Département cantonal de l'éducation et des affaires sociales, qui a apporté le salut du gouvernement et qui a mis l'accent sur la force des écrivains dans un Etat, rappelant le rôle que les écrivains jurassiens ont joué dans la création du canton du Jura.

Au cours de l'année dernière, la Société suisse des écrivains a enregistré deux démissions et 27 admissions. Elle compte actuellement un effectif de 529 membres, dont 255 de langue allemande, 222 de langue française, 32 de langue italienne et 20 de langue romanche. L'an dernier, elle a publié un répertoire des écrivains suisses qui comprend des détails sur 1213 écrivains suisses. La Société suisse des écrivains entretient depuis quelque temps des rapports étroits avec les dissidents qui ont formé il y a quelques années le groupe d'Olten. (ats)

**FRANCHES-MONTAGNES**

**SAIGNELÉGIER**

**A la station pluviométrique**

Durant le mois de mai, le préposé à la station pluviométrique a fait les observations suivantes : 20 jours avec des précipitations (21 jours en mai 78) ; valeur de ces précipitations : 114,2 mm (192,4 mm en 78) ; température maximum : 24 degrés (19) ; température minimum : - 3 degrés (2 degrés). (y)

**Désignation des entraîneurs du FC**

Au cours de sa dernière séance, le comité du Football-Club a désigné ses entraîneurs pour la prochaine saison. A noter que tous ces sportifs dévoués sont des membres du club : 3e ligue, entraîneur Michel Vonlanthen (ancien) ; 4e ligue, Mario Jeanbourquin ; juniors A, René Guenot ; juniors B, Joseph Aubry ; deux équipes de juniors E, François Beucler. Enfin, c'est Humbert Vallat qui sera responsable de la formation des vétérans. (y)

**Assemblée de la caisse-maladie Le Grütli**

La caisse maladie et accident Le Grütli qui recrute ses membres dans toutes les Franches-Montagnes, a tenu son assemblée générale à l'Hôtel Bellevue, sous la présidence de M. Ernest Schweizer, en présence de M. Perrin, directeur adjoint du siège central à Berne. Dans son rapport, M. Schweizer a relevé le bon fonctionnement de l'agence grâce à l'excellent travail de l'administratrice, Mme Frida Koehli, qui a été fleurie, ainsi que la dévouée secrétaire, Mme Yolande Nesi.

Mme Koehli a commenté les comptes qui bouclent avec un léger bénéfice. Puis la Commission de surveillance a été réélue en bloc. Elle comprend, M. Ernest Schweizer, président ; Mme Frida Koehli, administratrice ; Mme Yolande Nesi, secrétaire ; MM. Robert Aeschbach et Joseph Fuhrer. Les vérificateurs sont Mme Marie-Jeanne Bilal et M. Walter Leuenberger.

Puis, M. Perrin a présenté un exposé sur les nouveaux objectifs de la Caisse centrale. C'est par la projection de deux films et la traditionnelle collation que se sont terminées ces assises. (y)

**COURTÉTELLE**

**Un document rare**

Le Conseil municipal vient de recevoir des mains de sa propriétaire, Mlle Georgette Contin, un document de famille des plus rares. Il s'agit d'un brevet décerné par Napoléon III aux soldats ayant servi dans la grande armée de 1798 à 1815. La pièce dont il est question avait été remise à Jacques Contin, un des trois ressortissants de Courtelle qui avait participé aux campagnes de Napoléon. Ce document sera conservé dans les archives communales du village valais. (rs)

**Evacuation**

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé de faire évacuer les vieilles carcasses de voitures déposées dans divers endroits du village. (rs)

**DISTRICT DE PORRENTROY**

**Régiment de chars en service en partie à Bure**

Le régiment de chars 1, renforcé du bataillon de génie 1, du bataillon de police de route 1 et du groupe sanitaire motorisé 1, sous les ordres du colonel Gérard de Loes, a commencé hier un cours de répétition qui durera jusqu'au 7 juillet. Pour la première fois, ce cours annuel est accompli en Suisse orientale. Il comprend un exercice de mobilité avec tirs de contrôle et une période de tirs (en Suisse orientale) et une période de combat sans tirs réels (à Bure). Dès la mobilisation de la troupe terminée, le régiment fera un exercice d'engagement dirigé par le commandant de la 1re division mécanisée. Cet exercice aura pour but d'entraîner la mobilité d'un corps de troupe entré en service le matin, de gagner un secteur de combat et enfin de tirer. Le régiment sera démobilisé dans une région située entre Fribourg, Payerne, Romont et Bulle. (ats)

**mémento**

La Main-Tendue (pour le Jura) : tél. 143.

**SAIGNELÉGIER**

Police cantonale : tél. 51 11 07.  
Préfecture : tél. 51 11 81.  
Hôpital, maternité et serv. ambulance : tél. 51 13 01.  
Médecins : Dr Bloudanis, tél. 51 12 84 ; Dr Meyrat, tél. 51 22 33 ; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme : tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu : No 118.  
Aide familiale : tél. 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura : Renseignements tél. 51 21 51.



**MINVITINE**

Les repas et biscuits amaigrissants... un succès!

**Dégustation**

du 21 au 26 juin à la

**pharmacie**

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



**centrale**

**Secteur diététique**

Avenue Léopold-Robert 57

Tél.: (039) 22 11 33

22 11 34

Télex: 35.262

La Chaux-de-Fonds

A la suite d'un changement de situation, à vendre à l'Orée-du-Bois

**villa jumelée**

comprenant un grand séjour avec cheminée et coin à manger, trois chambres à coucher, cuisine équipée, salle d'eau. Chauffage électrique.

Jardin et garage.

Faire offre sous chiffre JR 13695 au bureau de L'Impartial.

**Le spécialiste pour vos supports et chaussures sur mesure**



Le plus grand choix de modèles, à porter avec supports plantaires et pour pieds sensibles.

MAGASIN DE CHAUSSURES 2022 Bevaix  
Bottier-orthopédiste  
**DESPLAND** Tél. (038) 46 12 46  
Parcage facile

Fermeture hebdomadaire: le mercredi après-midi  
REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

DIABÉTIQUES, adhérez à l'

**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE**

Case postale 894 — 2301 La Chaux-de-Fonds

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Merusa S.A.**

CADRANS ET BOITES DE LUXE

cherche pour entrée immédiate ou selon convenance

**POLISSEUR**

ayant de l'expérience sur le polissage de cadrans  
Place stable et indépendante pour personne capable

Faire offres ou se présenter chez MERUSA S.A.,  
55, rue des Pianos à Bienne, tél. (032) 25 65 25.

**arielle** HAUTE CONFECTION  
Des marques prestigieuses  
dans toutes les gammes de prix  
vous invite à profiter de ses  
**PRIX**  
Grande folie avant les vacances

ROBES	dès	70.-
MANTEAUX	dès	80.-
JUPES	dès	30.-
BLOUSES	dès	25.-

LA CHAUX-DE-FONDS  
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

## L'ACTUALITÉ SUISSE

Dans le canton de Fribourg

# Le prix d'une intervention au Grand Conseil

## Une mise au point du Groupement romand de l'ASCO

A aucun moment les tenanciers de dancings du canton de Fribourg n'ont envisagé d'« acheter » le député fribourgeois Marc Waeber, ni même de lui verser une rémunération quelconque après qu'il eut déposé sa motion demandant une ouverture prolongée des bars et dancings du canton. C'est ce qu'indique un communiqué publié hier par le Groupement romand de l'Association suisse des exploitants de dancings, discothèques et cabarets, ASCO. Le Groupement romand de l'ASCO qui estime avoir été mis en cause par cette affaire — rappelons que le député a réclamé une somme de 45.000 francs pour son intervention au

Grand Conseil — entend donc expliquer l'attitude qu'il a adoptée.

C'est en 1975 que la section fribourgeoise de l'ASCO a présenté au Conseil d'Etat une requête tendant à la révision de la réglementation légale des heures d'ouverture des dancings. Le directeur de la police a alors conseillé de faire valoir les revendications des membres de l'ASCO par la voie d'une motion mais de ne pas précipiter les choses, la nouvelle loi sur les établissements publics, la danse et le commerce des boissons de novembre 1972 étant entrée en vigueur le 1er janvier 1974.

Trois ans plus tard, en 1978, la section fribourgeoise de l'ASCO s'est

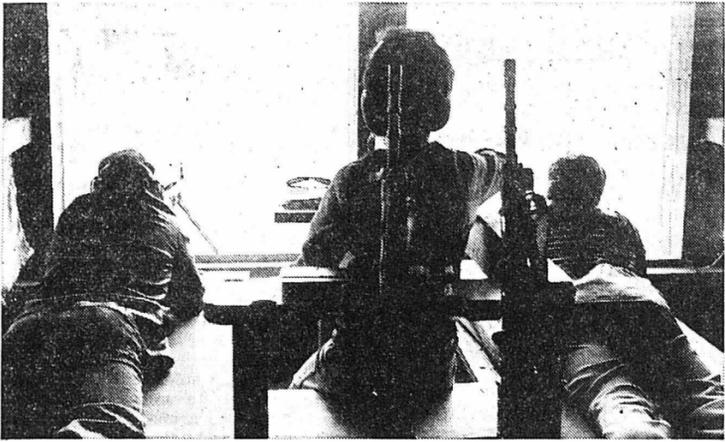
adressée au député Marc Waeber pour la raison que celui-ci avait, en 1972, présidé la Commission du Grand Conseil chargée de rapporter sur le projet de loi sur les établissements publics.

« Le seul et unique but de cette démarche était de convaincre rapidement un parlementaire connaissant la question, du bien-fondé de ces revendications et de le persuader que l'intérêt général commandait de déposer une motion pour y donner suite par la modification de la loi », indique le communiqué. Le député, poursuit le communiqué, n'a pas subordonné son accord à une quelconque rémunération. « Il n'en a jamais été question ».

Lorsque le député a adressé « sa facture de 45.000 francs », puis ses rappels au président de la section fribourgeoise, le comité romand et ses membres fribourgeois ont chaque fois décidé de n'y donner aucune suite et de ne même pas répondre à ses lettres. Cette attitude, relève le président du Groupement romand de l'ASCO, M. José Ciocca, n'a nullement été dictée par les rumeurs qui se sont répandues autour de cette affaire et encore moins par les échos que leur a donnés la presse puisqu'elle leur est bien antérieure. Elle a été dictée « simplement par l'honnêteté des membres de l'ASCO dont l'un des buts est justement de veiller au bon renom de la profession », conclut le communiqué. (ats)

## VAL-DE-TRAVERS

### Succès de l'Abbaye aux Bayards



Des coups de feu ont été tirés pendant deux jours au Stand de tir. (photo Impar-Charrère)

L'abbaye des Bayards s'est déroulée dernièrement en même temps que celle de Buttles. Dans le haut du village, des forains proposaient un manège de chevaux de bois et des balançoires aux enfants. Le soir, un bal a été organisé dans un établissement public et certainement que les tireurs de l'abbaye auront profité de se détendre après une journée passée au Stand.

Tels qu'ils nous ont été communiqués, voici les résultats de ces concours de tir :

Cible société, 1re passe : 1. J.-P. Stenz, 59 ; G. Jornod, 55 ; Eric Kuonen, 55 ; etc.

Cible société, 2e passe : 1. J.-D. Moser, 57 ; 2. D. Augsburg, 56 ; 3. Samuel Keller, 56 ; etc.

Cible Progrès-Bonheur : 1. Louis Piaget, 199 ; 2. D. Augsburg, 884 ; 3. P. Jeanjaquet, 197 ; etc.

Cible jambon : 1. D. Augsburg, 763 ; 2. R. Duperrex, 750 ; 3. F. Blaser, 748 ; etc.

Challenge société : 1. J.-P. Stenz, 114 ; etc.

Prix des Perrières : 1. F. Blaser, 1431, gagne le challenge ; 2. D. Augsburg, 1391 ; etc.

Cible Bayards : 1. P. Jeanjaquet, 442, gagne la channe ; 2. P. Fauguel, 442 ; etc.

Enfin, M. Denis Augsburg a été sacré Roi du tir avec 1003 points. (jjc)

## FLEURIER

### Derniers honneurs

Hier matin, au temple de Fleurier, une nombreuse assistance a rendu les derniers honneurs au Dr Edouard Leuba, ancien chirurgien chef de l'Hôpital de Fleurier, qui vient de s'éteindre dans sa 96e année. Le pasteur Jacot, M. Philippe Jéquier, le Dr Gentil et M. André Junod ont retracé avec émotion la vie de ce praticien de grande valeur dont les Fleurisans garderont un merveilleux souvenir. (jjc)

## mémento

### Neuchâtel

Jazzland: Willy Mabon.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Montandon, rue des Epancheurs.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

### CINÉMAS

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Les petites fugues ; 17 h. 45, Le Locataire.  
Arcades: 20 h. 30, Le mouton enragé.  
Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Le couteau dans la tête.  
Palace : 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, La grande menace.  
Rex : 20 h. 45, Rock'n Roll.  
Studio: 21 h., Cette femme est un flic ; 18 h. 45, La plus belle soirée de ma vie.

### Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, 20 h. 30, La fureur du danger.  
Château de Môtiers: Gravures et photos du Collège régional, 10-22 h.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière-visite: tél. 61 38 48.  
Pclice cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45 ; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.

## CHÈNE-BOURG

Monsieur Agenor Golaz et sa petite-fille Nathalie;

Madame Christiane Bernardin, à Dijon;

Monsieur et Madame Marcel Golaz et famille, à Lausanne;

Monsieur et Madame William Huser et famille, à Lausanne;

Monsieur et Madame Albert Chevalier et famille, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jean Coquoz et famille, à Lausanne;

Madame Rösi Golaz-Frei, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame

# Violette GOLAZ née MAILLARDET

leur chère épouse, grand-mère, maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection après de longues souffrances, le 18 juin 1979.

Le culte aura lieu mercredi 20 juin, à 10 heures, au Centre paroissial de Chêne-Bourg - Thônex, 77, rue de Genève, 1225 Chêne-Bourg.

L'inhumation suivra au cimetière de Chêne-Bourg.

La défunte repose en la chapelle des Rouis.

Domicile: 73, av. Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.

## La famille de

# Monsieur Philémon LOETSCHER

émue par tant de marques d'amitié et de sympathie témoignées tout au long de ces semaines de maladie et dans les douloureux moments de la séparation remercie chacun. Merci pour le soutien réel des visites, des prières, des messages, des chants. Merci pour les envois de fleurs, les dons généreux en faveur des handi-capés, la nombreuse participation aux obsèques.

## LA CHAUX-DES-BAYARDS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

# Myriam OPPLIGER

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances l'ont entourée, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci spécial au Dr Jeanneret et à l'Hôpital du Locle, ainsi qu'à la famille Claude Kaenel pour leur grand dévouement.

LA CHAUX-DES-BAYARDS, juin 1979.

Repose en paix.

Madame et Monsieur Emile Calame :

Madame et Monsieur Roland Lardon et leur fille Corinne ;

Madame Edith Wirth,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur

# Georges PETITPIERRE

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection vendredi, dans sa 69e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juin 1979.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Roland Lardon, Croix-Fédérale 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Pierre-André Worpe-Thiébaud et leurs enfants Nicole et Claude-Alain, à Cortaillod ;

Monsieur et Madame Francis Worpe-Portmann ;

Madame et Monsieur Marcel Brandt-Cattin, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Nelly Thomas-Worpe, à Nice, son fils et petit-fils ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Worpe-Rufenacht, à Saint-Blaise, et enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame

# Germaine WORPE née Cattin

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, subitement, vendredi, dans sa 73e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juin 1979.

L'incinération aura lieu jeudi 21 juin.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Domicile de la famille: Chemin des Mélèzes 38.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## BÔLE

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté !

Je vais vers ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Madame Willy Jacot-Bernel ;

Monsieur et Madame Fernand Richard et leurs enfants, François et Serge, à Yverdon ;

Monsieur et Madame René Richard et leur fille Myriam, à Renens ;

Monsieur et Madame André Bernel, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Fernand Pécaut-Bernel, à Cormondrèche et leurs enfants, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur

# Willy JACOT

leur cher époux, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 70e année, après une longue maladie.

2014 BÔLE, le 15 juin 1979.

Prairie 1.

L'incinération a eu lieu à Neuchâtel, lundi 18 juin, dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

## LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE « L'HAMEÇON »

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

## Monsieur

# Max CHATAGNY

membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## La famille de

# Madame Nadine DUBACH

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de pénible séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Au Nicaragua

## Washington reconnaît les sandinistes

Les Etats-Unis ont reconnu le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) comme élément légitime de l'opposition devant participer à la recherche d'une solution pacifique à la guerre civile qui se déroule au Nicaragua, a annoncé hier à Washington le porte-parole du Département d'Etat.

Le porte-parole, M. Gill Schuker, s'est cependant déclaré « préoccupé » par la décision des pays du groupe andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) d'accorder aux sandinistes le statut de belligérants. Washington craint en effet que cette décision conduise à une aide militaire extérieure déclarée aux insurgés.

(afp)

Chez les socialistes français

## Remous

Les remous suscités au sein du PS par le tassement du parti lors des élections pour l'Assemblée européenne ne sont pas près de s'apaiser.

Les minoritaires du Congrès de Metz, animés par le tandem Pierre Mauroy - Michel Rocard, semblent avoir puisé dans ces médiocres résultats comme une sorte de second souffle pour développer contre le premier secrétaire François Mitterrand une action qu'ils se défendent pourtant de vouloir revancharde. (ap)

Des avions (au Bourget) aux engins (Satory)

## Armes françaises: formidable vitalité

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

L'édition 1979 de ce Salon avait toutefois deux particularités: d'abord il n'y eut aucun accident, tant les démonstrations en vol furent sévèrement réglementées et réduites à leur plus simple expression. Ensuite le Salon fut essentiellement axé sur les créations françaises. Les Américains, qui ont remporté leur fameux « marché du siècle » en dotant la Belgique, la Hollande, le Danemark et la Norvège de chasseurs-intercepteurs F-16, ont atteint leur objectif sur le Vieux-Continent. Ils se sont contentés d'une représentation symbolique qui comprenait le F-15 Eagle, considéré jusqu'à présent comme le meilleur chasseur tout temps du monde. L'Angleterre n'a pas grand chose à montrer, sinon le Harrier, et le Tornado, construit en coopération avec l'Allemagne fédérale et l'Italie, qui ont été deux des vedettes du grand meeting populaire de samedi. L'Italie était plus dynamique. Mais les grands moments restèrent français.

Sur le plan militaire, le Salon du Bourget a permis de découvrir en vol le Mirage 2000, doté d'un réacteur M 53, le nouvel avion de combat national. Il a surtout été l'occasion d'admirer le Super-Mirage 4000, un bi-réacteur, doté de deux M 53 de la SNECMA, doté — comme le 2000 — d'un système de contrôle de vol entièrement électronique, que Marcel Dassault a réalisé sur ses propres fonds. L'armée française a choisi le modèle 2000 pour son ACF (Avion de combat futur) pour des raisons de coûts. Mais l'incroyable pari de Dassault-Breguet, qui fait voler d'ores et déjà un chasseur lourd de pénétration dont les performances s'avèrent supérieures au F-15 américain, laisse pantois.

Le Mirage 4000, que Dassault destine à l'exportation, pourrait bien être

Après sept années d'âpres marchandages

## Les accords SALT-II sont signés

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

L'encre à peine séchée, M. Brejnev, qui portait ses traditionnelles médailles, s'est tourné vers son micro avec un sourire de satisfaction et a déclaré: « Nous espérons que nous défendons le droit le plus sacré de chaque homme, le droit de vivre ».

S'adressant à ses « concitoyens du monde », le président Carter a parlé avec émotion, qualifiant le traité de « victoire pour la paix ». Toutefois, il a fait observer que « la menace d'un holocauste nucléaire plane toujours sur le monde ».

### DÉPART DE VIENNE

Après la signature, les deux dirigeants sont partis chacun dans des directions opposées, M. Brejnev vers Moscou où le traité doit être soumis à l'approbation du Soviet suprême et M. Carter vers Washington pour lancer une campagne destinée à dissiper les oppositions au Sénat.

### UNE ATMOSPHÈRE DE CORDIALITÉ

Ce premier sommet entre M. Carter et le président vieillissant de l'Union soviétique, qui intervient après trois années de relations difficiles, a pris fin dans une atmosphère de cordialité. C'est ainsi que l'entrevue privée de la matinée a duré une demi-heure de plus que prévu pour atteindre une heure et demie.

Selon le porte-parole présidentiel américain, M. Jody Powell, cette rencontre a porté uniquement sur les questions humanitaires, qui, au

début du mandat de M. Carter, avaient sensiblement tendu les relations américano-soviétiques.

Bien que manifestement fatigué, M. Brejnev se serait montré très alerte et attentif durant les discussions. Toutefois, à deux reprises, il a trébuché en public et dimanche M. Carter lui a pris la main, pour lui permettre de retrouver son équilibre. Selon le magazine « Newsweek », le président soviétique souffrirait d'artériosclérose mais dans les milieux officiels on se refuse à parler des faiblesses de M. Brejnev.

### Une première

Fait capital pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le sommet a permis une entrevue entre les chefs de la défense des deux pays, processus que la Maison-Blanche entend poursuivre. Dimanche le secrétaire à la Défense, M. Harold Brown a rencontré M. Dmitri Oustinov, son homologue soviétique, ainsi que ses principaux collaborateurs.

Dans son discours à la signature, M. Carter a déclaré que la poursuite de la course aux armements « sans règles partagées, sans limites vérifiables, et sans un dialogue continu est une invitation au désastre ».

Le président américain a défendu la signature du traité avec les Soviétiques en déclarant: « Je suis chargé de la sécurité des Etats-Unis d'Amérique. Je ne prendrais jamais de mesure qui pourrait mettre en danger cette mission ».

Les toasts portés dimanche soir au dîner à l'ambassade avaient permis de mesurer les divergences de part et d'autre plus que tous les autres discours.

M. Carter a ainsi fait observer que « les efforts accomplis par l'un ou l'autre de nos pays pour exploiter les troubles qui existent en diverses parties du monde pourraient conduire à une compétition et même à un affrontement ». Mais il a précisé que les Etats-Unis « protégeront leurs intérêts vitaux ».

De son côté M. Brejnev s'était adressé indirectement aux sénateurs américains pour affirmer que « toute tentative pour ébranler cette structure complexe qui a été si difficile à édifier pourrait amener la chute de toute la structure ».

On apprenait également dimanche que M. Brejnev avait personnellement promis à M. Carter que l'Union soviétique ne produirait pas plus de trente bombardiers Backfire par an. Cet avion, qui selon les Soviétiques n'entre pas dans la catégorie des armes à longue portée, inquiète les experts américains car il peut au moyen d'un ravitaillement en vol atteindre les Etats-Unis.

### UNE IMPORTANCE CAPITALE

Bien que l'ordre du jour ait été suivi très précisément et qu'il n'y ait pas eu de surprises ou de grandes percées dans un domaine quelconque, ces entrevues ont revêtu une importance capitale, car c'était la première fois que deux hommes, dont la philosophie politique est si différente, se rencontraient en tête-à-tête.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que M. Brejnev ait emprunté au vocabulaire de M. Carter en déclarant au cours de la négociation: « Dieu ne nous pardonnerait pas si nous échouions ». (ap)

En Bourgogne

## Poisson mortel

M. Georges Flèche, 76 ans, demeurant à Dijon, était parti taquiner le poisson sur le canal de Bourgogne, à Bretenière, dans le canton de Genlis (Côte d'Or).

Ses efforts furent récompensés: une belle carpe de 4 livres se prit à son hameçon et le pêcheur eut du fil à retordre pour la sortir de l'eau.

Sous le coup de l'émotion, M. Flèche s'effondra et mourut d'une crise cardiaque. (ap)

## Pétrole: un certain consensus des Neuf

Les ministres de l'Energie des Neuf sont parvenus hier à Luxembourg, dans la perspective du sommet économique occidental qui aura lieu fin juin à Tokyo, à un certain consensus sur les problèmes du pétrole, particulièrement sur l'étude du fonctionnement des marchés libres.

Les ministres ont décidé de rendre obligatoire la publication hebdomadaire des prix des transactions sur les marchés libres de Rotterdam et Gènes. Les prix sur ces marchés, qui traitent environ cinq pour cent du marché européen (mais trente pour cent de la consommation de la RFA), ont atteint le mois dernier jusqu'à 30 dollars par baril pour certaines qualités alors que le prix officiel fixé

Réfugiés vietnamiens

## Le monde s'émeut

Le drame des réfugiés vietnamiens, qui se déroule déjà depuis de longs mois, a pris désormais des proportions telles que la communauté internationale peut difficilement escamoter le défi moral. A Paris, l'Elysée a annoncé hier dans un communiqué que la France, pour sa part, a décidé d'appuyer le projet de conférence internationale qui devrait être convoquée dans le cadre des Nations Unies pour examiner l'ensemble du problème des réfugiés d'Extrême-Orient. D'autre part, en Suisse, les Eglises se sont également vivement préoccupées de ce problème de même que le Conseil fédéral.

(ap, Imp)

UN EVENEMENT PAR JOUR

## « FILS DE RUSSE »

En fomentant l'an dernier un coup d'Etat en Afghanistan et en apportant au pouvoir un de ses disciples, Muhammad Taraki, le Kremlin s'est-il vraiment fourré dans un guépier ainsi que le prétend toute une série d'observateurs occidentaux?

Certes, il semble bien que le régime communiste de Kaboul ne contrôle que les grandes villes et que, même avec l'aide des quelque trois mille « conseillers » que Moscou a envoyés à sa rescousse, il ne parvient pas à faire régner sa loi hors des agglomérations urbaines.

Habitué à se battre depuis des siècles, sachant habilement se servir des possibilités stratégiques que leur offre un terrain extrêmement accidenté, les adversaires des ouailles de Brejnev et de Taraki pourront vraisemblablement résister longtemps encore. Depuis le début de la rébellion, on estime qu'ils ont déjà mis hors de combat une dizaine de milliers d'hommes de l'armée rouge, bien que Moscou ait équipé celle-ci de lance-fusées mobiles.

Face à cette résistance, les communistes sont tombés dans les pires excès.

Et l'on a même assisté à la tragédie d'un Oradour-sur-Glane afghan, dans la petite ville d'Assadabad.

Et l'on en est au point actuellement que la pire insulte dans le petit pays asiatique est de traiter quelqu'un de « fils de Russe ».

Tous ces faits ne doivent cependant pas faire oublier que les guérilleros sont divisés en une demi-douzaine de groupes et que, jusqu'ici, ils ne sont pas parvenus à s'unir malgré de nombreux pourparlers.

D'autre part, même si poussés à l'unité par leur foi islamique, les résistants arrivaient à faire bloc, un gros handicap subsisterait: le manque d'appui du monde extérieur, notamment en armes, en essence et en nourriture. Car le Pakistan voisin, même s'il partage leurs vues, ne tient pas à se mettre mal avec l'URSS, suffisamment occupé qu'il est déjà à démêler ses problèmes intérieurs et à maintenir de bonnes relations avec l'Inde. Quant à l'Iran, on connaît ses actuels états d'âme.

En conséquence, il paraît sage de ne pas exagérer les difficultés de Moscou en Afghanistan. Assurément il va encore y perdre quelques dizaines de conseillers et quelques millions de roubles. Assurément aussi, par Taraki interposé, il poursuivra les massacres. En effet, si l'Afghanistan échappait maintenant à son influence, les contre-coups dans les Républiques musulmanes soviétiques pourraient être fort graves.

Pour les Afghans, cela signifie que beaucoup de sang sera versé. Mais le Kremlin s'est-il jamais soucié d'en répandre des océans?

Willy BRANDT

quand même acquis par la France, malgré son prix unitaire de 130 millions de francs français. On murmure que l'occasion pourrait être fournie dans deux ans, quand les Mirage IV de la Force aérienne stratégique (porteurs de bombes atomiques) seront retirés de circulation après 20 ans de bons services. Argument: tandis que le Mirage 2000 est un appareil d'interception hautement défensif, le Mirage 4000, avec une autonomie supérieure à 4200 kilomètres, qui cumule des performances formidables en haute altitude (plus de Mach 2,2 pour le prototype, ce n'est pas la limite) est aussi hautement maniable en basse altitude (il peut voler à 130 kilomètres à l'heure! ce qui n'a pas manqué d'impressionner le public). Bref, côté militaire, avec la gamme des Mirage, le Jaguar, l'avion d'entraînement et d'appui au sol franco-allemand Alpha Jet, on est à l'optimisme.

### ROIS DE L'HELICOPTÈRE

Côté civil aussi. L'Airbus A 300, dont deux exemplaires ont montré au Bourget qu'ils étaient vraiment les avions gros porteurs les plus silencieux et les plus maniables du monde, sont commandés à plus de 350 exemplaires. On vise le millier d'exemplaires pour la gamme des Falcon de Dassault-Breguet, qui vient de s'enrichir de son nouveau triréacteur d'affaires, le Falcon 50, capable de traverser l'Atlantique.

### En bref • En bref • En bref

● BONN. — M. Hans Edgar Jahn, député ouest-allemand à l'Assemblée européenne, a renoncé à son siège à Strasbourg « pour ne pas causer du tort au parti, l'Union chrétienne démocrate (CDU), avec son passé de militant nazi ».

● TEL AVIV. — Des bulldozers ont commencé à niveler un terrain, hier en Cisjordanie, pour préparer l'implantation d'une nouvelle colonie de peuplement à Karnei Shomron Bet.

● PERIGUEUX. — Yves Guéna a déclaré à Périgueux: « Je ne crois pas qu'avec Chirac, nous gagnerons les élections de 1981 ».

● DETMOLD (RFA). — Au moins quatre personnes ont été tuées lorsqu'un Phantom de l'armée de l'air ouest-allemande s'est écrasé sur une ferme près de Detmold, en Westphalie. Le pilote et le copilote figurent parmi les morts. On craint qu'il n'y ait davantage de victimes.

● PEKIN. — L'amélioration des relations sino-soviétiques dépend de Moscou, a déclaré hier le premier ministre chinois Hua Kuo-feng, devant la deuxième session de la cinquième Assemblée populaire.

● VENISE. — A une majorité de près des deux tiers, les électeurs de Venise et du faubourg industriel de Mestre, se sont prononcés contre la scission de l'agglomération en deux villes distinctes qui avait été soumise à un référendum.

● CRACOVIE. — Onze personnes ont été tuées et 39 blessées, dans une collision survenue entre deux autocars, dimanche à Myslenice, au sud de Cracovie.

Gil BAILLOD

OPINION

## « SALT » qui peut...

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

On a négocié à Vienne le poids de l'angoisse de l'humanité: c'est tout simplement dérisoire. Et dérisoires sont les acteurs de ce cruel mélo: un vieillard qui ne tient plus debout, entouré d'un collège de vieillards mégalomanes qui guettent sa succession prochaine et, en face, un politicien dépassé par la mesure de l'empire économique qu'il doit gérer politiquement. Un président Carter qui devra encore arracher au Sénat la ratification de l'accord consenti par l'URSS!

Les deux colosses politiques qui ont signé à Vienne sont démesurément vulnérables et tous deux assis sur un siège éjectable. La mort rôde sous le fauteuil de Brejnev et Carter

a de périlleuses élections à ses trousseaux.

« SALT-2 », des accords fragiles qui ne valent que ce que valent les institutions qui les garantissent. Ce sont celles d'Etats à idéologies rivales qui portent en elles le besoin d'affirmer les valeurs dont elles ont fait un dogme. Des affirmations qui portent en elles une charge et un besoin de puissance.

A Vienne, hier, il a été décidé de freiner la course à l'Apocalypse.

Quand parlera-t-on de l'arrêter, car il est temps que l'humanité s'avise que la folie des hommes a atteint un point où elle doit être muée en sagesse, car si tout sautait il n'y aura plus ni sages ni fous...